Documents per l'estudi de la lenza occitana

EUGÈNE VAN BEMMEL

DE LA LANGUE PROVENÇALE





ISBN 2117-9271 - N°124

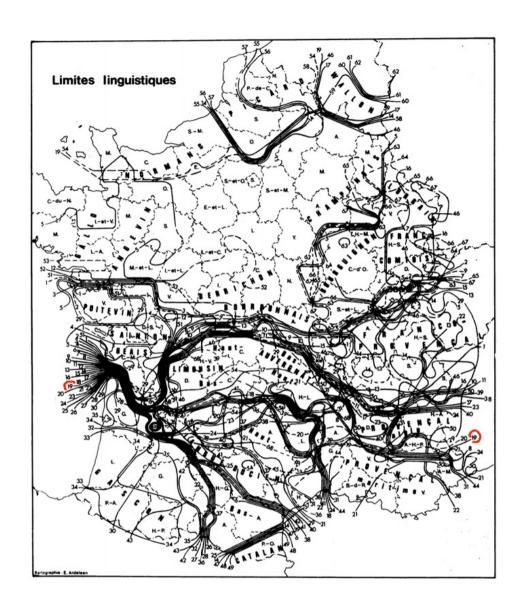
Eugène Van Bemmel De la langue provençale

Reproduccion anastatica de la part primièra del libre *De la langue et la poésie provençales* paregut en 1846 çò de A. Vandale a Brussèlas, numerizat per la Bibliotèca del congrès e estremat per l'Internet Archive. Introduccion de Joan Francés Blanc, tèxtes de Charles Potvin e Gustave Charlier.

 $\ \, \odot \,$ 2023 Antenne parisienne de l'Institut d'études occitanes (IEO Paris) Documents per l'estudi de la lenga occitana n°124 (ISSN 2117-9271)

ENSENHADOR

Ensenhadoriii
Parlavan galés los trobadors? (Joan Francés Blanc)v
Eugène Van Bemmel (Charles Potvin)vii
Eugène Van Bemmel (Gustave Charlier)lxxv
De la langue Provençale (Eugène Van Bemmel)
Dédicacelxxxv
Préfacelxxxii
Table des matièreslxxxv
De la langue provençale1



Mapa dels limits linguistics en França

(Arvid Rosenqvist. « Limites administratives et division dialectale de la France » $Neuphilologische\ Mitteilungen,\ 1919$)

Parlavan galés los trobadors?

Dins aquel segond quart del sègle XIXen, los trobadors son a la mòda en Euròpa e doncas en Belgica. Aital s'organiza en 1843 una competicion per saupre qual descriurà melhor la lenga e la produccion literària d'aqueles trobadors. Lo lòc es estonant, e l'autor aquí tanben. Subretot, perqué l'òbra es claufida de fantasiá: Van Bemmel s'inventa una origina celtica a la lenga d'òc. La jurada l'elimina e parteja lo prèmi entre Charles de Laveleye (veire Histoire de la langue et de la littérature provençales, DELO n°68) e A. de Closset. Es pasmens recompensat per la comuna de Brussèlas, çò que li balha de que passar e melhorar son trabalh e lo publicar en 1846. Ça que la, la resulta es pas melhora d'un vejaire scientific.

Van Bemmel es d'aqueles borgés flamencs pro afrancesats (per dire pas afranchimandits). Ensenha en francés a de regents e regentas en formacion. Mas vodarà tanben una part de son activitat a aparar los dreches de son etnia flamenca. Participa a la creacion de l'associacion *Vlamingen Voruit* en 1858 e escriu la meteissa annada una *Déclaration des droits des Flamands* qu'agèt un cèrt resson.

Los Van Bemmel son una familha aristocratica arribada de annadas 1600. Donam après Drenta dins las presentacion sa biografia per Charles Potvin, pareguda en 1882 dins l'Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts e aquela de Gustave Charlier dins la Biographie Nationale. Van Bemmel es sustot conegut per sa talent de vulgarizacion de la matèria belga, amb la seria Belaica e la Revue trimestrielle. Patria ensenhaments de la literatura.

Van Bemmel es tanben conegut per son adesion a l'ateïsme e per son militantisme laïc, que marcava mal dins un estat creat per desseparar los catolics bèlgas dels protestants neerlandés. Organizèt las aunors civilas de sa molhèr, morta joveneta, e soguèt el meteis enterrat civilament.

Las informacions bibliograficas nos venon del tèxte de Charles Potvin paregut en 1882 e publicat per l'acadèmia reiala de Belgica: https://academieroyale.be/fr/publications-academie-notices-biographiques-detail/oeuvres-2/notice-sur-eugene-van-bemmel/

Se pòdon completar amb l'article de Gustave Charlier sus Eugène Van Bemmel dins la *Biographie Nationale* es vesedor dins lo volum numerizat per l'Acadèmia reiala de Belgica: https://academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2074.pdf

De la langue et de la poésie provençales soguèt numerizat a la bibliotèca del congrès american, e publicat sus l'Internet archive:

https://archive.org/details/delalangueetdela00bemm

Avèm decidit aicí de publicar sonque la primièra part, que dona la vision un pauc destimborlada de la lenga occitana e de daissar de caire la part sus la literatura, qu'es fòra de la tòca d'aquela colleccion.

■ Joan Francés Blanc

EUGÈNE VAN BEMMEL.

1824-1880.

I.

« A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes. » Je lis dans un des premiers écrits d'Eug. Van Bemmel cette pensée de Pascal, que d'Alembert a reproduite en disant: « Les nuances sont perdues pour la multitude. » Le jeune professeur s'en autorise pour expliquer la création des mythes religieux et des types littéraires par l'instinct poétique des masses, « tenant peu de compte des différences individuelles. » (La Nation, feuilletons des 31 décembre 1854; 1, 5 et 6 janvier 1855: Étude sur le type de Don Juan.)

Cette tendance n'est pas seulement le fait des « gens du commun. » D'autres causes, moins poétiques, nous aveuglent, dans les plus hautes régions, sur nos semblables. Que de fois n'y juge-t-on pas les hommes d'après une étiquette de parti ou d'après son propre idéal! Dès qu'ils ne pensent pas comme nous, ou ne montrent pas ce que l'on appelle, chacun dans un sens différent, un caractère, on est bien près

de les confondre avec le vulgaire et de leur nier tout caractère : l'intolérance de classe, d'opinion, d'école, de « société » arrive au même résultat que l'imagination du peuple.

L'esprit dont parle Pascal n'était sans doute pas pour lui ce culte du réel qui inspire de nos jours la méthode expérimentale et l'art réaliste. C'était déjà la haute intelligence de la vie individuelle, qui nous fait voir dans chaque homme un être à comprendre dans son originalité, à respecter dans son autonomie. Pour les études littéraires, ni cet instinct d'égalité, ni cet amour du vrai n'y suffiraient encore sans ce que Van Benmel a appelé « la qualité suprême », le goût, que l'on a si bien défini « le sentiment des nuances. »

Une chose, heureusement, peut suppléer à tant d'esprit, c'est la vie en commun, qui révèle les différences individuelles; c'est l'intimité, où l'on se montre souvent plus qu'on ne le voudrait, si on y pouvait réfléchir. Il suffit d'avoir été son ami, dans les bons et les mauvais jours, pour connaître les côtés originaux, pour ne pas perdre les nuances de l'homme distingué, qui, lorsqu'il voulut résumer sa pensée dans un concours, prit pour devise: « Ni Alceste ni Philinte », et qui, en tête d'une page d'autobiographie, bien discrètement cachée sous le double voile de l'histoire et du roman, inscrivit le nom de Dom Placide.

Les nuances apparaissent dès le berceau même de celui qui fut l'ami de tant de nos écrivains. Elles y vont jusqu'au contraste Eugène-Paul-Philippe Van Bemmel, né à Gand le 16 avril 1824, naquit avec un titre et sans fortune, faible de constitution et destiné à un labeur sans trêve, chez un père professeur et écrivain qui eût pu le placer dans un milieu littéraire favorable, mais qui le laissa orphelin à demi, dès l'àge de trois ans.

Son père Ch.-M.-Ph. Van Bemmel était né à Bruxelles le 26 février 1778. A la naissance d'Eugène, il était professeur de grammaire au Collége royal de Gand. Un cousin habitant la Hongrie écrivait à Eugène en 1847: « Savez-vous que notre nom date de l'an 1400, que nos ancêtres étaient des comtes de Gueldre, près de Nimègue, où est située une terre du nom de Bemmel? » (1). Cela n'avait guère servi à son père. En 1810, étant professeur de rhétorique chez M. Barnaba, à Bruxelles, il avait écrit au baron de Stassart, son collègue dans quelque société littéraire, pour lui demander un emploi à Vaucluse, où de Stassart venait d'être nommé préfet: « Mes parents, que j'ai eu le malheur de perdre trop tôt, dit-il, remplissaient depuis près d'un siècle les premiers emplois aux États du Brabant, ils m'avaient laissé une fortune honnête, mais dont les capitaux étaient placés sur la Banque de Vienne, l'Empire d'Autriche et les corporations religieuses. L'entrée des Français dans la Belgique, en anéantissant ma fortune, me fit manquer en même temps le but auquel les bons services de mes parents me donnaient droit d'espérer. » Il ajoute qu'il était sur le point de prendre ses degrés de licencié en droit, lorsque l'Université de Louvain fut supprimée; qu'il occupa successivement divers emplois de la République française; que de nouveaux revers extraordinaires « ont englouti les restes de son patrimoine. » Il voudrait » mettre entre Bruxelles et lui « un espace considérable. » Ce n'est qu'en 1817 qu'il va à Gand, où il souffre bientôt de l'obligation d'enseigner en hollandais. Il demande d'être transféré à Namur. Il mourut juge de paix à Bruxelles.

En 1822, écrivant encore à de Stassart, en lui envoyant

(1) Collection de papiers et correspondances d'Eug. Van Bemmel.

21

son diplôme de membre effectif de la Société de littérature de Bruxelles, dont il était secrétaire, il abandonnait la seule chose qui lui restât de sa famille! » Je ne joins pas à mon nom, dit-il en post-scriptum, mon titre de baron, parce que je ne l'ai point encore fait vérifier à la chambre de noblesse et qu'en outre ce titre n'a rien de commun avec la littérature et n'est que de maigre importance. « (Collection d'autographes du baron de Stassart.)

Il avait publié quelques poésies dans l'Almanach des Muses, dans le Chansonnier des grâces, dans l'Almanach poétique, etc.

Quand nous retrouvons la famille, elle est fixée près de Bruxelles. Eugène est entré en 1835 au Collége de Molenbeek-Saint-Jean, où Ferdinand Gravrand, professeur de poésie, lui enseigne le dessin et va devenir son ami pour la vie. M^{me} veuve Van Bemmel épouse M. Broustin, mais elle conserve des relations avec les amis de son premier mari. M. Barnaba est devenu le tuteur d'Eugène. Le baron de Stassart surtout reste lié avec la famille, il sera le protecteur du jeune étudiant, qui entre à l'Université de Bruxelles en octobre 1840, pour en sortir docteur en droit en mai 1848 (1).

Les nuances sont toujours les mêmes. L'enfant n'avait pu suivre régulièrement les leçons du collége, à cause de la faiblesse de sa santé, mais ses études n'en avaient pas souffert. L'étudiant universitaire n'arrive à la puberté qu'à travers des crises qui font souvent craindre pour sa vie; il n'obtient ses diplômes que d'une manière satisfaisante et

⁽¹⁾ Candidat en philosophie en 1842, en droit en 1847, docteur en droit le 23 mai 1848.

après un échec dans son examen de doctorat en droit (1847) : mais il mêle à ses études toutes les préoccupations de la science et du monde, suit à l'amphithéâtre de l'École militaire le cours de linguistique de l'abbé Chavée, en 1844, avec M. Scheler et le baron Chazal; fréquente au Conservatoire la classe d'harmonie de Bosselet, où il retrouve Gravrand et se lie, aussi pour la vie, avec Ad. Samuel; écrit à 19 ans, défend en loge à 20 ans (1), dans un concours universitaire, un long mémoire: De la langue et de la poésie provençale, qui eût « mérité la palme » disent les procès verbaux, si l'auteur n'avait « embrassé un système trop conjectural pour qu'il puisse être consacré par l'approbation d'un jury » et qui lui rapporte bien plus que le prix. Le 20 novembre 1844, le conseil communal de Bruxelles vote en faveur du concurrent évincé une « récompense semblable à celle du lauréat » - un digne rival d'ailleurs, M. Émile de Laveleye — c'est-à-dire une somme de 800 francs de livres à son choix. Une société d'anciens étudiants de Bruxelles. s'était constituée en 1843, Bastiné la présidait; quoique Van Bemmel n'ait pas fini ses études, on lui fait l'honneur de l'en nommer membre, et en 1871, remplaçant comme recteur de l'Université Bastiné qui lui rappela ses premiers succès, il se plut à lui rappeler ce fait : « J'éprouve aujourd'hui une satisfaction profonde, dit-il, à recevoir précisément de vos mains cette dignité qui est la plus haute que j'ambitionne (2).» Cette société se charge bientôt après des frais de publica-

⁽¹⁾ Le 25 juillet 1844.

⁽²⁾ Université de Bruxelles, année académique 1871-1872. Discours d'ouverture prononcés en séance publique, le 9 octobre 1871, et Bruxelles, G. Mayolez, 1871, p. 36.

tion du mémoire non couronné. Il parut le 6 octobre 1846, et presque aussitôt M. l'éditeur Jamar demande à l'auteur, pour sa Bibliothèque nationale, un autre livre, comme M. De Laveleye lui avait promis une Histoire des Francs. Enfin il n'était pas sorti d'un an et demi de ses études qu'il était nommé professeur de l'Université de Bruxelles, le 24 novembre 1849, pour y enseigner la littérature française.

En reprenant ses études de droit, l'auteur du mémoire sur la langue provençale avait abordé une autre thèse: l'époque pélasgique et héroïque de la Grèce. Il l'abandonne pour d'autres études et pour des voyages. En 1843, il avait parcouru les bords du Rhin, en 1845 les bords de la Meuse; en 1847, pour parer « le coup imprévu qui anéantit tous ses projets, toutes ses espérances, » il va à Villers, visite le Luxembourg, le Grand-Duché, les bords de la Moselle. Il continue à écrire. La Revue de Belgique, d'Éd. Wacken, venait de paraître. En mai 1846 (tome II, p. 244), elle annonce la mise en vente du livre : De la langue et de la poésie provençales; la livraison suivante (t. II, p. 272) contient une critique littéraire signée Van B., et le hasard veut que le premier article imprimé que j'ai retrouvé de lui, ait été consacré à quelques pages de poésies que je venais de publier. Ce n'est que trois ans après que je le vis pour la première fois. Sa seconde étude pareille, que j'ai retrouvée dans un journal, l'Observateur, du 12 décembre 1847, est un travail sur l'Histoire de la littérature française de Moke. Puis vient, en 1848, dans la Revue de Belgique (t. V, p. 176), une courte étude sur l'abbaye de Villers. Ces deux articles sont signés Eugène Van Bemmel.

Opinions avancées, critique littéraire, études archéologiques, voyages : dès l'Université, de 1843 à 1848, on trouve

tracées les grandes lignes de ses travaux, et, pour que rien ne manque à cette première esquisse du plan de sa vie, il a donné, le 11 mars 1848, une conférence à l'Université, sur la civilisation provençale; a été, la même année, l'un des fondateurs d'un cercle littéraire: le Caveau, Société lyrique de littérature; puis l'un des secrétaires de la Société des gens de lettres belges; enfin il devient visiteur des pauvres pour les quartiers de la porte de Flandre, du Rivage et de Laeken, puis membre du comité de patronage des condamnés de Molenbeek-Saint-Jean (1).

Tout le monde s'intéressait, se dévouait à ce frêle jeune homme, pâle de visage et fin d'esprit, à demi orphelin, les uns pour sa naissance, les autres pour sa causerie et ses études; tous à cause de la nécessité où il était, et qu'on ressentait pour lui, de se créer une position. Le directeur du collége, M. Hins, le traite en ami; ses professeurs deviennent ses intimes et ses condisciples vont jusqu'à des indiscrétions juvéniles; l'un d'eux le met en garde contre le danger des maisons où il rencontre des jeunes filles: il ne croit pas son ami fait pour des succès de « chanteur de salon »: Vient le concours universitaire, Lesbroussart, un des juges, ami de son père, rédige pour lui un résumé du rapport qu'il a fait sur son mémoire (2). Le baron de Stassart surtout le choie. Il dine quelquefois chez M. et Mmc Broustin; dès 1843, il invite Eugène à dîner chez lui, régulièrement et chaque fois qu'il donne une fête; il le présente à nos principaux écrivains; c'est là qu'il connut Chavée, Wacken, Polain, Baron, M. De Decker; des artistes : Navez, Portaels, etc., et des savants français : Villemain, Paulin Paris, Arthur

⁽t) Papiers et correspondances. — (2) Ibidem.

Dinaux, etc.; il le fait nommer membre de la Société Philotechnique; obtient pour son premier livre un compte rendu dans le Journal des Savants (février 1847), le soutient quand il croit « avoir perdu son chemin » (1) en manquant un examen, l'encourage sans cesse, le recommande à De Brouckere, bourgmestre, à Oulif, recteur, etc., pour la première chaire vacante à l'Université. Quand le jeune docteur n'est pas en Luxembourg, avec Gravrand, ou à Bruges, dans la famille Broustin, pour sa santé encore ébranlée, et se trouve à Bruxelles, où il fréquente des cours de chimie et de minéralogie, il en arrive, à la demande de son protecteur, à lui faire des « visites presque quotidiennes » (2).

De Stassart, homme mûr, tenant les plus hautes fonctions, gouverneur du Brabant, président du Sénat, président de l'Académie, grand-maître de la Maçonnerie, aimait à s'occuper de littérature, se piquait de protéger les écrivains, son intimité devint si grande avec Van Bemmel, qu'Eugène s'appelait au bas de ses lettres son fils adoptif. Quand De Stassart perdit son épouse, en 1849, la lettre qu'Eugène lui écrivit le toucha tellement, qu'il lui envoya le portrait de celle qu'il avait perdue : « Je désire que vous le conserviez en souvenir des consolations que j'ai trouvées en vous dans mon affreux malheur. » Il l'appelait avec effusion : Mon cher fils adoptif (3).

Ces relations ne s'altéreront pas. De Stassart, en mourant en 1854, léguait à Van Bemmel les doubles de sa bibliothèque, donnée à l'Académie, et quelques actions industrielles

⁽¹⁾ Autographes du baron de Stassart, lettre de Van Bemmel.

⁽²⁾ Papiers et correspondances.

⁽³⁾ Ibidem.

qui lui vinrent bien à point. Van Bemmel prononca sur sa tombe des paroles de reconnaissance: « C'est grâce à lui que j'ai eu le courage de persévérer dans la carrière que je m'étais choisie » (1). En 1851, De Stassart avait institué un concours académique sexennal pour une biographie de Belge célèbre; après sa mort, la classe des lettres choisit pour sujet la vie du fondateur de ce prix; Van Bemmel se fit un devoir de disputer le droit de louer son père adoptif: il y réussit. La note d'intimité personnelle manque dans le mémoire couronné (2): l'auteur ne pouvait se désigner. Le respect et la sympathie, « l'admiration même et l'enthousiasme » y suppléent, et si le professeur de littérature et d'histoire trace la vie politique, puis la vie littéraire de son héros, c'est le cœur du fils adoptif qui dicte le troisième chapitre sur sa vie intime. Le portrait y va à l'idéal et les mots se pressent : « Comme homme du monde, le baron de Stassart avait conservé les traditions de l'ancienne aristocratie, mais en y ajoutant plus d'affabilité, plus d'aménité, plus de cordialité surtout ». On y voit revivre, dans une auréole, le caractère, « rare à cette époque », de ce vieillard qui accueillait les jeunes romantiques « malgré ses idées arrêtées depuis longtemps »; qui disait de son enfance: « Je cédais volontiers aux moyens de douceur, mais je savais me raidir avec une obstination sans égale contre tout ce qui ressemblait à la violence »; qui écrivit : « La modération, plus que toute autre vertu, est la garantie du bonheur », mais qui n'avait pas hésité à braver l'opinion et

⁽¹⁾ Étoile belge du 28 février 1854.

⁽²⁾ Mémoires couronnés, etc., in-4º, t. XXVIII. 1856.

en était quelquefois arrivé à soulever contre lui des émeutes (1).

De Stassart complétait lui-même son portrait en des personnages fictifs. Il disait de Vérax: « Les frondeurs le considèrent comme un courtisan, tandis que la cour le traite comme un démagogue. » Van Bemmel reconnaît de Stassart dans ces esquisses; ne pourrait-on pas aussi le retrouver quelque peu dans le portrait de son père adoptif?

Sur sa tombe, il avait ajouté un mot plus profond, dont la nuance lui avait échappé peut-être: « Quel était donc le secret de cette affabilité, de cette modération, de cette aménité de caractère...? Je puis vous le dire en deux mots, Messieurs. M. De Stassart avait besoin d'être aimé. » Remarquez qu'il oubliait de dire: d'aimer et d'être aimé. Il avait cependant pu mesurer à sa douleur son amour pour sa femme, à ses services son attachement pour ses amis. La distinction, si elle est involontaire, n'en est que plus juste.

Tout semblait donc conspirer en faveur du jeune professeur. Mais d'Alembert nous avertit qu'il est vulgaire de perdre les nuances. Dans une étude qu'il publia sur Bossuet, en 1854 (2), Van Bemmel etablit les conditions de vie du grand écrivain: sa santé, inaltérable, sa fortune, considérable, son époque, correspondant à son génie. La critique moderne, en effet, veut connaître tout l'homme, et Sainte-Beuve prétend qu'on n'est pas sûr de tenir un auteur « tant qu'on ne s'est pas adressé sur lui un certain nombre de questions : Que pensait-il en religion? Comment était-il affecté du

⁽¹⁾ Comme dans sa préfecture des Bouches-de-la-Meuse en 1813. Voir Notice sur le baron de Stassart, mémoire couronné, p. 13.

⁽²⁾ Revue trimestrielle. t. I, p. 46.

spectacle de la nature? Comment se comportait-il sur le chapitre des femmes? sur l'article argent? Était-il riche? Était-il pauvre? etc. » Avant de suivre Van Bemmel dans la vie active, on peut, à son exemple, analyser les conditions de son développement. Avec un caractère aussi discret, un talent aussi délicat, on risque de ne l'apprécier qu'à demi si on laisse se perdre les nuances, et on ne comprendra bien l'écrivain qu'après une analyse psychologique de sa vie. Le questionnaire de Sainte-Beuve peut lui être appliqué sans crainte.

Le spectacle de la nature? Son premier article sur l'abbaye de Villers est d'un enthousiaste plus que d'un archéologue, et il tracera son idéal devant la nature dans une étude sur J.-J. Rousseau qui suivit de près celle de Boissuet(1). Pour lui, Rousseau est artiste dans l'âme; cen'est pas seulement avec l'intelligence et l'imagination qu'il comprend la nature; c'est avec le sentiment, avec le cœur. Van Bemmel donne une grande signification à cette parole du penseur: « L'art consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvements que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. » La formule moderne: « L'art est la nature vue à travers un tempérament » ne fait que condenser l'idée de Jean-Jacques.

L'articleargent? Dans son Étude sur le génie et le caractère de Bossuet, Van Bemmel s'efface devant cette figure « noble et imposante. » Une fois seulement le ton s'aigrit, la question personnelle apparaît, le tempérament éclate et c'est justement sur « cette grande affaire de l'homme, le côté à la fois le plus important et le plus mesquin de l'existence, « comme il dit.

⁽¹⁾ Revue trimestrielle, t. III, p. 164, 1854.

Quand Bossuet se démet de l'évêché de Condom, son revenu étant réduit de 20,000 livres, il s'inquiète; il ne se sent aucun attachement aux richesses, mais il dit : « Je perdrais plus de la moitie de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon domestique. » — « Tout cela est vrai, dit Van Bemmel, mais on pourrait y répondre par ces paroles, bien plus vraies, que Beaumarchais met dans la bouche de son héros populaire : « Tandis que moi, morbleu! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calcul pour subsister seulement qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes. »

Vivant à l'étroit dans une famille qui n'était qu'à demi la sienne, et où sa mère qu'il aimait pieusement, sa jeune sœur qu'il adorait, son beau-père à qui il aima à rendre service purent en mainte occasion constater en lui un esprit opposé à leurs idées les plus chères, qu'il considérait comme des préjugés, rencontrer des raideurs de résistance pareilles à celles dont de Stassart s'accuse, Van Bemmel avait hâte de se suffire à lui-même, dût-il rétrécir encore son foyer domestique et déployer plus d'efforts pour subsister qu'il n'en faut pour gouverner un pays. Au premier emploi qu'il obtint, il s'installa à Bruxelles, rue du Parchemin. C'est là que je le vis pour la première fois.

L'article noblesse est oublié par Sainte-Beuve. Au protégé du baron de Stassart, il fut bien difficile de ne pas signer du même titre de baron son premier mémoire qu'il lui dédiait. Il ne put obtenir cette concession de son père adoptif, qui, sans doute, avait dû lui passer ses hardiesses qu'il trouvait aussi conjecturales que le jury. Il céda, mais bientôt — on était en 1848 — il supprime presque son livre, ne le donne à ses amis qu'après en avoir déchiré le titre et la couverture,

qu'il fait réimprimer plus tard sans sa qualification nobiliaire. L'exemplaire qu'il offrit à l'Académie est de ces derniers.

Le chapitre des femmes amène d'abord un délicat épisode de sa jeunesse. Dans ce monde où un ami lui reprochait de trop plaire, il ne put se faire aimer. Il s'était épris, avec la naïve et confiante ardeur de ses vingt ans, d'une jeune fille qui dut le trouver bien jeune à côté d'un de nos grands artistes, plus âgé de six ans, qu'elle aimait dans tout l'éclat d'une première gloire. La lutte ne fut ni longue ni douteuse. Que de fois, dans ses conversations, Van Bemmel n'a-t-il pas attribué la délicatesse inspirée, le charme profond des premières œuvres de cet artiste à l'influence de cette nature idéale qui l'avait si vivement impressionné quand il n'était qu'un pauvre étudiant en droit. L'artiste avait trop d'avantages sur lui pour en abuser, trop de cœur pour l'humilier, il tendit la main à cet adolescent qui voulait être son rival et ils restèrent amis. Quand l'épouse de l'artiste mourut, après Madame de Stassart, Van Bemmel en fut vivement frappé; ces deux morts semblaient lui présager la grande douleur de sa vie.

Que pensait-il en religion et en philosophie? Son mémoire sur la langue et la poésie provençales garde les traces de l'enseignement universitaire; le style n'a rien de personnel, et sa thèse philologique lui appartient plus que sa philosophie religieuse. Il n'admet pas le latin comme fond origiginaire, type maternel des langues romanes, par filiation directe. On a tort, selon lui, de chercher rien de vivant en dehors de l'instinct générateur du peuple. Il se prononce donc pour la renaissance des patois de Rome et des Gaules, sortant des ruines de la langue latine, dont les masses élabo-

rèrent, transformèrent les fragments, une poussière sans vie, d'après leur génie personnel, plein de sève créatrice, d'une sève qu'il croit peut-être trop étrangère à l'esprit de la langue de Rome. Il n'admet pas non plus le fait d'une langue aryenne primitive, idéale, dont les langues indo-européennes ne seraient que des variétés à l'état de décadence, des tessons plus ou moins bien ressoudés, et après avoir réclamé la part du peuple, il défend les progrès de l'humanité. Tel est le système qu'il appuie sur de nombreuses études (1), sur l'enseignement venu à temps de l'abbé Chavée, et qu'il défendait encore, même contre son maître, en 1858, en des lettres qui, d'après sa volonté, feront partie de son œuvre posthume (2).

En avance de l'opinion reçue et fixé pour toujours sur ce point, il devait bientôt s'écarter des idées philosophiques de ce mémoire, qu'on retrouve aussi dans son étude sur Villers. Après avoir nié carrément au genie étranger une influence créatrice sur le langage des peuples, jalousement réclamé la part du self-help des nations, s'il touche à l'histoire générale, c'est pour relier la liberté humaine à une direction cachée, voir dans les conquêtes des Romains un dessein céleste, dans le triomphe des chrétiens la main de Dieu, dans l'œuvre des couvents une nécessité providentielle, et l'hyménée des génies romain et germanique se fera aussi d'après les vues de la providence.

Tout ce que le fils d'une famille chrétienne, l'ami de de Stassart, l'élève d'Arhens, eut à employer d'énergie, de per-

⁽¹⁾ Van Bemmel avait conservé le résumé manuscrit des principaux ouvrages qui lui ont servi.

⁽²⁾ Voir sur ce point les lettres de Van Bemmel et H. Chavée, dans la Revue trimestrielle, t. XVII, XVIII et XIX.

sévérance et de sacrifices pour suivre des instincts, puis des convictions qui le portèrent à l'affranchissement de sa raison et de sa conduite, je n'essayerai pas de le dire, je ne le pourrais sans entrer dans les secrets d'une correspondance qui ne m'appartiennent pas. Les générations qui voient se préparer, éclater, réussir, définitivement ou provisoirement, une révolution, participent de cette fermentation générale et en gardent une trempe durable. En 1796, Van Meenen défendait dans le club de Louvain le principe des actes civils et de l'école la ïque. En 1830, Visschers exposait devant l'Émulation de Liége les mêmes idées que Ducpétiaux faisait entrer bientôt après dans son projet de loi sur l'enseignement primaire. Après 1848, le mot d'Institutions laïques est prononcé à propos de tous les actes de la vie où l'autorité peut intervenir: Van Bemmel adhéra des premiers à cette opinion qui veut respecter l'entière liberté des religions, de leurs ministres, de leurs croyants, et réclame le même droit, un égal respect pour quiconque veut s'abstenir des cérémonies cultuelles. De Stassart n'était pas mort de six mois qu'il bravait toutes les oppositions par une triple et quadruple mésalliance contre le culte et la noblesse, autant que contre la fortune et les « convenances ». L'émoi fut grand, la famille s'opposa, menaça, rompit; certains de ses amis s'agitèrent et je ne répondrais pas que l'Université n'ait pas été mise en cause. On lui avait déjà offert tout ce qui peut satisfaire un « homme du monde » dans le mariage, où il eût apporté son titre et trouvé la richesse que suivent bientôt tous les honneurs. On accusait l'inexpérience d'une vie réservée; on aurait préféré qu'il eût moins de scrupules. La famille de son élève devenue sa fiancée, prit un parti extrême, envoya la jeune fille à Paris. Il en fut vivement blessé : on

doutait donc de son respect pour celle qu'ilaimait!-Non.on voulait éviter tout reproche. Il courut à Paris. Le mariage civil, qui leur suffisait à l'un et à l'autre, n'y sembla plus une garantie assez forte; il se débattit avec violence contre ces précautions inutiles : il dut céder. Le mariage eut lieu dans toutes les formes, le 3 février 1853, et les époux rentrèrent à Bruxelles, bien résolus à vivre et à élever leur famille en en dehors de tout culte. Ah! si le baron de Stassart avait vécu! disait-on. De Stassart eût sans doute eu plus d'indulgence et plus d'esprit à distinguer les nuances : étant grandmaître de la maçonnerie belge, il n'avait jamais engagé son fils adoptif à entrer dans l'Ordre; Eugène n'en fut jamais. Du fond desa tombe, le pauvre baron aidait, au contraire, à la « perte » de son ami. La rente qu'il lui avait léguée servit à l'étatablissement du jeune ménage. Elle était venue à propos. Van Bemmel blâmait les préjugés, voulait conformer sa conduite à ses idées et à ses sentiments : il sacrifia tout à un mariage d'amour.

Le résultat est l'unique juge en dernier ressort de ces sortes de procès. « L'inexpérience » de Van Bemmel n'avait compromis que sa fortune, engagé que son travail ; ses amis comprirent aussitôt qu'il était heureux à sa manière, la seule bonne à ses yeux. Les deux époux vécurent dans une intimité intellectuelle complète, où Félicie-Émilie Cousin suivit, et quelquefois soutint son mari dans la carrière qu'il s'était choisie.

II

Professeur d'université à 25 ans, marié à 31, ainsi se clôt l'adolescence de Van Bemmel. Alors, sa santé s'améliore,

le cercle s'élargit où son enseignement intéressant et ses manières affables se répandent, tandis que ceux qui ne connaissent que certaines de ses actions ou de ses paroles le prennent, comme le Verax du baron de Stassart, pour un démagogue.

En 1849, il n'avait été admis à remplacer Baron qu'à titre provisoire. A sa première leçon, le 4 décembre 1849, il a « frappé fort sans frapper juste, » écrit-il à de Stassart. Mais il a été applaudi des élèves, félicité des professeurs La seconde lui semble meilleure, et, contrairement à l'usage, les élèves ont encore battu des mains. Il devient secrétaire de l'Union des anciens étudiants qui prospère, obtient le droit d'être représentée par un de ses membres au conseil d'administration de l'Université, offre son concours à la commune de Bruxelles pour l'établissement de cours d'adultes; le secrétaire se plaindrait volontiers que l'Union n'ait eu que l'honneur de l'initiative et que ses tentatives aient « échoué » devant la création des cours publics de la ville (1), qu'il ne mentionnera même pas, 20 ans après, dans la Patria belgica. Lui-même ouvre la série de ses conférences, par trois entretiens sur l'histoire des idées dramatiques (janvier 1854). C'est alors que Ch. De Coster, enthousiaste du succès de son ami, écrit à sa fiancée : « Si tu ne souffrais pas, je serais le plus heureux des hommes. » Ces services et ces succès furent appréciés : en 1853, il avait été nommé professeur ordinaire, aux appointements de 2,000 fr.

Son activité au dehors ne s'était pas ralentie. A chacune de ses vacances, il a repris ses excursions: Promenades pédestres

⁽¹⁾ Rapport à l'Union, 3 novembre 1852. Papiers et correspondances.

en Belgique, dont il donne des fragments dans un journal (1); excursion en Bretagne où il va une première fois en 1850, visite à l'Exposition de Londres, 1851; à Heidelberg, 1852. Aussitôt marié, il montre son pays à sa jeune femme, 1856, et retourne en Bretagne. Dans les dernières années de sa vie, il mènera ses élèves normalistes à l'Exposition de Paris; quand ses enfants avaient grandi, il leur avait fait voir chaque année un coin du pays; en 1877, il leur fera voir l'Italie.

Il n'a pas quitté sa plume. Il devient l'un des secrétaires de la Société des gens de lettres belges. Ce cercle s'était proposé d'éditer des œuvres nationales; il publie dans sa collection la Province de Luxembourg, voyage à travers champs, en collaboration avec F. Gravrand, 1849—les OEuvres posthumes de Ch. Lavry, avec une courte préface, 1851. Quand un autre de ses amis mourut, la Société n'existait plus, il publie avec une notice son roman inédit: Marc Bruno, par Félix Thyes, 1855. Il avait déjà imprimé pour son ami Ad. Samuel un opéra-comique en un acte: l'Heure de la retraite, 1853; qui souleva en 1856 les objections du comité de lecture. En 1854, le fronton du Théàtre de la Monnaie étant achevé, il donne une description, avec gravure, de l'œuvre de son ami Eug. Simonis: l'Harmonie des passions humaines.

La presse attire surtout les écrivains, dont le premier rêve est d'avoir un feuilleton littéraire ou mieux encore une revue à soi. La Revue nouvelle publie son article sur Claudine de G. Sand, sans qu'il le signe autrement que d'un pseudonyme: Jean Callot, (1851). Il signe dans l'Étoile belge un feuilleton sur l'Étoile du Nord, 1854; dans la Nation, des études sur Don Juan, 1855; dans la Revue britannique, une

⁽¹⁾ Le Télégraphe, juillet et août 1858.

étude sur le 25° anniversaire de 1830. Mais ces publications ne le fixent pas. Le frère d'Ad. Samuel avant créé une imprimerie pour éditer les Châtiments de V. Hugo, il s'entend avec lui pour fonder une revue. La Revue nationale s'était arrêtée après son succès aux élections de 1847; la Revue de Belgique avait dit en 1850: « Mieux vaut choir que déchoir »; la Revue belge en décadence était devenue la Revue de Liége. Van Bemmel imagine de les remplacer sur un plan nouveau, moins soumis aux fluctuations politiques et littéraires, permettant des travaux de plus longue haleine, d'allure plus sérieuse, et pouvant embrasser tout l'horizon de la science et des arts. Il espérait grouper nos divers écrivains en leur offrant une publicité durable ; l'exemple des revues anglaises le soutenait; ses relations le serviraient; un peu, beaucoup d'entregent ferait le reste. D'abord avec un associé, bientôt tout seul, il entreprit de publier tous les trois mois un fort volume. Le premier parut en janvier 1854.

Quand il entra en ménage, il était professeur ordinaire de l'Université de Bruxelles et directeur de la Revue trimestrielle.

Le concours, j'ai presque dit la tutelle de ses amis reparaît ici Il cherche une maison, l'un d'eux se trouve là pour lui enlouer une, au prix le plus modéré; les loyers pourront subir de fortes hausses, il n'en souffrira point, et lorsqu'il pourra payer un premier à-compte, il l'achètera à des conditions favorables. Il ne quitta ce premier gîte conjugal qu'avec la vie. La Revue paraît, on lui apporte des abonnements et une collaboration gratuite. Les vétérans de l'enseignement et de la politique donnent l'exemple. Dès les premiers volumes, de Stassart, De Bonne, Altmeyer, MM. Tielemans, P.-A.-F. Gérard, Félix Delhasse, se mêlent à ses jeunes amis et patronnent l'œuvre. Il aura bientôt cent collaborateurs.

22.

Van Bemmel cependant n'était pas un Buloz. L'cût-il été. la Belgique n'offrait pas à un administrateur de revue les mêmes ressources que la France. Il ne visait qu'à couvrir les frais d'une publication utile à notre littérature. L'enseignement privé lui offrait des moyens d'existence moins douteux : il avait commencé à donner des leçons particulières; il va v consacrer tout son temps. Il est présenté, admis dans nos meilleurs pensionnats de jeunes filles, il y devient bientôt le commensal de la maison, le conseiller du personnel enseignant, l'ami des élèves, et c'est à travers d'interminables courses au cachet qu'il poursuit son cours universitaire et conduit sa Revue. Quand il arrivera à remplacer le nombre des leçons particulières par des cours choisis ou par la qualité des honoraires, d'autres travaux le solliciterent. Il ne pourra guère refuser quelque collaboration à d'autres revues : Études sur les monuments druidiques (Revue universelle des arts, 1857), ni s'abstenir dans la presse : l'Écho de Bruxelles, le Télégraphe, la Semaine universelle. Surtout, il ne négligera pas, il s'efforcera, au contraire, de tirer parti de sa plume. De ses voyages, il fera des guides: de ses leçons, des livres de classe. En 1859, c'est un Guide sur le chemin de fer du Luxembourg, qui deviendra en 1870 le Guide de l'excursionniste et aura jusqu'en 1875 sept éditions, une chaque année, « pour la soupe ». En 1861, c'est un Boileau annoté, sans doute pour sa cave, dont la seconde édition se fera avec le concours d'un ami qui a déjà collaboré avec lui : F. Gravrand. Ni la littérature nationale, ni l'Université libre ne nourrissent leurs hommes, il faut bien qu'ils frappent à d'autres portes pour ne pas toujours courir le cachet.

Enfin, Van Bemmel sera attiré dans la politique. De 1857,

où il entra au conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, jusqu'en 1871, où il le quitta volontairement, il fut sur la brèche, dirigeant les élections communales, créant une Fédération cantonale, fondant des conférences publiques et un journal la Commune (1866), intervenant dans les élections provinciales et générales en faveur des hommes les plus éminents et des libéraux les plus avancés, créant une école normale des arts du dessin qu'il présida, et fermant sa carrière de politique communale, par une Histoire de Schaarbeek et de Saint-Josse-ten-Noode, 1869. Le représentant M. H. Bergé l'a appelé sur sa tombe « l'organisateur du parti libéral dans le canton de Saint-Josse-ten-Noode ».

Cette période de sa vie qui va de 1854-1855, où le professeur ordinaire publie sa Revue et entre en ménage, à 1864-1868 où il perd sa femme et renonce à sa Revue, est pour Van Bemmel une époque de travail, de luttes et d'épreuves. Il y prend des deux côtés une position qui sera combattue bien moins à cause de quelques coups de boutoir que pour sa persistance et ses progrès dans les idées démocratiques.

Dans son premier mémoire, page 26, il avait fait un grand éloge de la méthode Pestalozzi, qui entend que l'éducation embrasse « le développement organique et complet des facultés, » provoque « l'évolution entière, libre et naturelle de l'esprit. » Le génie littéraire et sa méthode doivent, selon Van Bemmel, concourir beaucoup à seconder « l'action entière des germes que la nature departit à chaque homme. » Il n'avait suivi le Droit que pour compléter son éducation philosophique, et ses études d'archéologie et d'art n'avaient pas d'autre but. Lorsqu'il traça, comme recteur, un plan d'études supérieures : « Il n'est plus permis, dit-il, d'ignorer les

sciences naturelles »; il pense que le programme doit comprendre une histoire du monde physique et « compléter l'histoire littéraire par l'histoire des beaux-arts (1). » La littérature française qu'il enseignait lui parut toujours d'une utilité supérieure dans les études générales. Dans une discussion avec un éminent professeur de Gand, il dit : « Je pense qu'on a fait choix de l'histoire de la littérature française, tout simplement parce que c'est la seule complète et bien organisée parmi les littératures modernes ». Journal de Gand, 27 octobre 1855.) Dans son étude sur J.-J. Rousseau, il s'explique aussi nettement sur la langue; même au point de vue musical, il lui attribue « une accentuation infiniment plus féconde et plus précieuse (qu'à l'italien) l'accentuation oratoire, etc. » Ses sympathies pour la littérature flamande et la civilisation germanique n'étaient pas douteuses cependant; elles l'avaient déjà fait membre fondateur et président de la Société: Vlamingen vooruit (1858), et plus d'un de ses élèves lui doit d'avoir renoncé à des préjugés, pour rendre justice et prendre plaisir aux littératures du Nord. Mais, lorsque, dans la dernière année de sa vie, il s'occupera du programme d'un congrès littéraire pendant les fêtes de 1880, il y fera entrer ces questions : « Quelle part doit-on faire à l'éducation littéraire dans l'enseignement? - Ne faut-il pas comprendre la littérature contemporaine dans l'enseignement classique?»

La Revue trimestrielle devait représenter ces idées : « Il faut un centre d'action à l'esprit littéraire » dit-il dans sa préface, et aussitôt le sens pratique apparaît : « Il faut une sorte de chaire, de tribune publique, où les jeunes auteurs

⁽¹⁾ Discours d'ouverture de l'Université, 9 octobre 1870.

viennent essayer leurs forces, où les hommes d'un talent éprouvé soient appelés à faire la critique d'un ouvrage, d'une idée, d'un système, où chacun puisse exposer le fruit de ses recherches, de ses méditations, sur un sujet déterminé de l'art ou de la science; et cela, sans avoir la peine de rassembler son public, sans craindre de passer inaperçu. » La méthode correspondait au but général et particulier; c'était « le principe du libre examen, qui conduit invinciblement au progrès. »

Les soixante volumes qui composent ce qu'il nommait dès la préface, ce qu'il appelait après le 40e tome, « de véritables archives pour la littérature, les sciences et les arts » embrassent presque tout l'horizon. Il n'est guère de jeune écrivain qui ne s'y soit exercé, d'homme mur qui n'y ait exposé une opinion « sans avoir la peine de rassembler son public, et sans craindre de passer inapercu. » Lorsqu'en 1866, quelques amis pensèrent à « fêter l'apparition du 50e volume par un banquet, » ils constatèrent « qu'environ deux cents écrivains, presque tous belges, y avaient collaboré. » Il n'est guère de sujet qui n'y ait été abordé; quand le directeur publia la table des quarante premiers volumes, il put en classer les matières: Histoire, - philosophie, - politique, science sociale, - philologie et histoire littéraire, - littérature française en Belgique, - littérature néerlandaise, - beaux-arts - voyages - nouvelles et fantaisies - poésie; - chaque division est remplie de nombreuses œuvres originales d'une grande variété et d'une bibliographie aussi complète que possible, et il put dire: « On verra que, non-seulement la Revue constitue une bibliographie nationale pour les Belges, mais qu'elle ne demeure étrangère à aucune des grandes questions qui se produisent dans le monde, »

Là, - si une énumération est possible, - Altmeyer publie ses meilleurs fragments historiques sur le XVIe siècle; le système Hare est largement exposé par M. Bourson; la musique de Wagner est préconisée pour la première fois en français, par M. J. Guilliaume; quand l'abolition du servage est essayée en Russie, les conditions en sont étudiées par M. Haeck; quand la guerre de Sécession approche, éclate et se termine par un tromphe de la civilisation, des correspondances d'Amérique de J.-C. Houzeau en étudient les causes, en suivent les péripéties; quand l'Association pour le progrès des sciences sociales, créée à Bruxelles, tient de brillants congrès, divers rapporteurs en suivent les débats avec soin. Crédit ouvrier, libre échange, réforme électorale, ligue de l'enseignement, écoles de filles, concours littéraires, expositions diverses, rien n'est négligé et la Revue se place au cœur même du XIXe siècle. Là, P.-A.-F. Gérard publie ses Lettres sur l'histoire de la Belgique; Ch. et Ad. Le Hardy leurs études d'économistes; Félix Delhasse, ses monographies d'écrivains politiques belges; là Veydt se révèle, MM. Bergé, Olin, Morhange, Buls, Delbœuf, Samuel et vingt autres débutent; Émile Greyson publie ses premiers romans. Caroline Gravière ses meilleurs, Émile Leclercq de nouveaux contes, Wacken de derniers vers, Firmin Lebrun sa Corbeille de rognures. Là Vandenkerchove et Langlois, Stallaert et Stecher, Van Camp, Dodd et Willems étudient le mouvement flamand, et c'est à Van Bemmel que je dois la publication de ce qu'il trouvait de meilleur dans mon porteseuille de vers; tout un poëme : Belgique, tout un drame : Les Gueux, et les Marbres antiques, et les Nouvelles satires, etc. Lui-même s'y occupe d'art, de littérature, est toujours prêt à remplir les lacunes de la critique littéraire, s'arrête quelquefois à des vues générales, rédige une chronique des conférences, donne des notices biographiques et nécrologiques, qu'il continuera dans la Revue de Belgique.

La Revue trimestrielle était une œuvre collective, sous une direction personnelle. Les auteurs gardaient « la responsabilité pleine et entière de leurs œuvres. » Pour que l'unité nationale et littéraire n'y fût pas rompue, le directeur en appelait à leur sentiment scientifique et patriotique, et pour qu'aucune question importante n'y fût négligée, il s'en fiait à leur initiative, la suscitait rarement, la modérait quelquefois, l'ajournait, la repoussait mème, et n'y suppléait que le moins possible, afin de ne pas entamer son droit de compter sur elle et de la contrôler à l'aise. Il voulait y mettre une main ferme, sans la faire sentir, et les soins qu'il donnait à l'œuvre elle-même disparaissaient devant son indulgence et son affabilité envers ceux qui semblaient chez eux en y coopérant. Sans s'effrayer d'une première médiocrité de débutants non plus que d'une défaillance ou d'une excentricité d'auteur connu, il suivait les progrès de l'art, s'inquiétait de ce qui pourrait fatiguer ou scandaliser les lecteurs. ne se décidant quelquefois, surtout pour des séries d'articles, qu'après réflexion, voire après des essais tentés ailleurs, et poussant toujours à ce qu'il appelait « la correction moderne. » Mais il n'était pas bon qu'un plagiat à l'étranger. des bévues ou des impertinences à l'intérieur vinssent le tirer de sa naturelle bienveillance; il vous présentait finement des errata, ou vous tançait vertement d'une inconvenance. Dût-il « révolter la conscience » d'un intéressé, rompre avec un collaborateur, ameuter des camaraderies de presse, il frappait d'autant plus fort qu'il était plus piqué dans sa personnalité ou dans son amour de la vérité historique ou scien-

tifique. Pour ne citer qu'un fait, on n'a pas oublié quel effet produisit son article sur les premières livraisons de la Bibliographie nationale. Van de Weyer, si sympathique pour notre littérature, éclatait de même contre les ignorants et les sots, et Van Bemmel dit dans sa biographie : « Ceux-mêmes sur lesquels il appelait ainsi les sévérités de l'opinion ne devenaient pas pour cela ses ennemis irréconciliables. » Il a dû penser à lui-même en écrivant cette phrase et en rappelant «la bonté armée » de l'ambassadeur pamphlétaire, que défendait une haute position autant que son éloignement de nos luttes quotidiennes. Lui, dans ses rapports constants avec ses collaborateurs, employait la même énergie à les défendre contre les pressions intolérantes, qu'à les contenir dans les nécessités d'une œuvre commune. Entièrement acquis à la démocratie, mais laissant à chacun sa liberté d'opinion, il exigeait de tous une convenance de ton qui permît à la Revue de circuler dans les familles, Aucun détail ne le laissait indifférent. Volontiers il eût imposé aux poëtes la rime riche et il veillait avec un soin jaloux à l'unité d'orthographe, d'après l'Académie française, à la correction grammaticale et typographique. Même dans ses abattements les plus cruels, il ne s'en remettait qu'à lui, et il préféra supprimer l'œuvre que d'appeler un autre à la continuer : « Ah! je sais bien, lui écrit Émile Leclercq, tu ne te fieras à personne » (1868). Mais que d'égards il prenait pour les auteurs qui lui offraient des articles et pour les livres qu'il avait à juger. Le mot de Fontenelle : Ennemi des manuscrits, ami des imprimés, n'a jamais été plus applicable, à condition toutefois que cette chasse aux imperfections réparables des manuscrits fût si habilement ménagée qu'elle annonçât bien plutôt de l'amour. Son idéal était de rétablir la correction

d'idée et de forme assez discrètement pour que l'écrivain ne s'apercût que de l'amélioration de son œuvre et pût l'attribuer à lui-même. Il aimait à se tenir à l'écart pour ne porter ombrage à personne. Il n'entrait pas dans sa nature d'aller plus loin, en se passionnant pour un sujet ou pour un écrivain au point d'imaginer, d'indiquer aux auteurs des développements qui leur eussent fait sentir une supériorité. Sa collaboration même ne prit pas ce caractère; il s'y effaça bien plus qu'il ne chercha à y donner le ton, et en se bornant au rôle d'utilité, il croyait rendre plus de services. Combien d'écrivains lui doivent la correction et l'à-propos de leurs débuts, une direction dans leur carrière, des succès mieux préparés, des conseils qui allaient parfois jusqu'à une véritable collaboration. L'un d'eux le lui écrit en lui demandant de signer avec lui un de ses livres : « Travaillons ensemble. dit-tu? Eh! nous ne faisons que cela! » (1867). Cette censure se faisait accepter, même dans ses condamnations : « Je n'ai pu m'empêcher d'admirer, - lui écrit Gravrand qui vient de lire une de ses lettres à un auteur — l'habileté avec laquelle tu dis aux gens leurs vérités, sans qu'ils puissent s'en offenser.... Tu possèdes là un talent qui ne s'acquiert assurément que par une longue expérience » (1864). Moins blessante encore était sa critique, amie des imprimés: « J'admire que tu puisses ainsi plier ta pensée, lui écrit Émile Leclercg. Il t'a fallu une volonté que je n'aurais pas... Ta critique est d'une tolérance à révolter les porcs-épics. » Et Chavée, dans sa Revue même, l'appelle : « Velours moelleux et chatoyant sur une barre d'acier de Birmingham.» (Rev. tr. XVIII, 1858.)

Cette tâche devait être souvent ingrate, même à un caractère comme le sien, mais nul n'en contestera l'utilité. A qui en douterait il suffirait de montrer ces soixante volumes et d'en faire parcourir les tables: le nom et le nombre des écrivains, la multiplicité et l'importance des matières sont destémoignages irrécusables. On y voit se dérouler les richesses de quinze années de notre culture intellectuelle. Nul n'était mieux fait que Van Bemmel pour cette œuvre collective; ses défauts mêmes y servaient. S'il n'eut pas la faculté ou l'ambition de créer des œuvres personnelles qui marquent dans une littérature, il n'en put que donner davantage à ceux qui en avaient au moins la passion, les moyens de s'y exercer, et s'il aima mieux grossir le nombre de ses collaborateurs que de mettre en vue quelques personnalités de choix, s'il ne suscita pas de brillantes hardiesses, ni par une direction entraînante, ni par une critique créatrice, cette sorte de nivellement d'une bienveillance générale ouvrit la carrière à beaucoup d'hommes d'élite qui, formant légion dans sa revue, l'aidaient à déblayer une route obstruée de préjugés. La Revue trimestrielle a concouru largement au progrès de ce qu'il appelait avec Van de Weyer le patriotisme littéraire. « J'ai lu déjà près des deux tiers du volume, lui écrit P. J. Proudhon; si tous vos collaborateurs sont belges, il faut reconnaître que la Belgique suit la France de très-près par l'idée comme par le style » (18 août 1858, Papiers et correspondances). — Et Chavée lui écrit de certains articles: « Ils n'ont pas eu depuis longtemps leurs pareils dans les revues allemandes, italiennes, françaises et anglaises que je parcours chaque semaine et chaque mois dans nos cabinets de lecture. » (Paris, 9 février 1858.)

Lorsqu'en 1866, un banquet réunit 85 de ses collaborateurs, chargé de répondre au toast qu'il nous porta, je constatai un autre résultat de la Revue. « Une des grandes nécessités de » cette rénovation intellectuelle était d'échapper à l'imitation » quelle qu'elle fût, et surtout à l'influence de celle des litté-

» ratures étrangères qui menace le plus notre originalité. Trop
» souvent depuis 1815, nos écrivains se sont laissés aller à
» porter les modes parisiennes; nous avons eu tour à tour
» nos petits Millevoie, nos petits Delavigne, nos petits Barthé» lemy; et combien n'a-t-on pas vu défiler de contrefaçons de
» Béranger, de Hugo, de Lamartine, d'Al. Dumas, de Gust.
» Flaubert! La Revue trimestrielle a rompu avec ces entraîne» ments; plus qu'aucune autre, elle remonte péniblement,
» lentement, mais victorieusement, ce courant mauvais; et
» dans cette série de 50 volumes, il me semble voir notre litté» rature dépouiller peu à peu la livrée étrangère pour prendre
» blentôt la toge virile de notre esprit et de nos mœurs! »

Deux choses ont manqué à cette œuvre: l'habileté du commercant et un caractère politique. Sa Revue ainsi composée, Van Bemmel semblait en remettre le succès aux intéressés : à ses collaborateurs, aux amis des lettres, à l'opinion libérale. Il s'aperçut bientôt que ce qu'il doit y avoir de plus personnel dans une œuvre pareille, c'est une direction financière. ne comptant que sur elle, dépendant du succès, y employant tous les moyens de propagande, et qu'un directeur doit être bien plutôt le grand industriel d'une Revue que « son âme invisible et cachée. » Il avait aussi négligé la politique, qui peut suppléer au commerce. En instituant une tribune libre, il n'avait réalisé que le groupement des esprits, si nécessaire à la création d'une littérature et à la variété d'une Revue; il avait négligé le moyen de réunir des abonnés nombreux autour d'un intérêt de parti. Accepter à titre égal toutes les tendances du libéralisme, c'était n'en servir aucune, et la politique ne soutient que ce qui la sert directement. C'était de plus, par la force même des choses, aller à la démocratie, car la littérature moderne est progressiste, et le

directeur, en admettant toutes les nuances, ne pouvait que tempérer, mais non sacrifier la sienne. Quand on vit l'indépendance de la Revue se montrer jusque dans le jugement de nos plus grands hommes politiques, le progrès s'y affirmer en des études sociales; quand surtout des mandements épiscopaux contre les Universités de l'État et des actes d'intolérance du gouvernement contre d'éminents professeurs suscitèrent, en 1856, avec les protestations du parti libéral, tout un mouvement d'exégèse religieuse, de polémique antichrétienne et d'institutions laïques, et que Van Bemmel se prononça vivement, prit fait et cause pour Dom Jacobus et les éditeurs de Marnix aussi bien que pour Jean van Damme et Joseph Boniface, devint un des fondateurs de la Libre-Pensée de Bruxelles, en 1863, et d'un Journal le Libre-Examen en 1864, loua dans sa revue les livres et les brochures avec un enthousiasme d'adhésion qu'il y montrait rarement, -- alors, quelque sérieux que restassent tous ses volumes, quoiqu'il n'y sortît pas un instant de sa large tolérance, ni des sujets et du ton appropriés à la généralité des lecteurs, on y vit une arme dangereuse. On avait admis qu'il s'inféodat point à la politique officielle; on ne put tolérer qu'il en compromît la marche disciplinaire. Le but littéraire, l'expansion des idées, que la Revue s'efforçait de placer au-dessus des partis, furent oubliés devant des intérêts plus immédiats. Il avait voulu pratiquer le libre examen et voilà qu'il devenait genant. Les premières oppositions ne tardèrent pas à amener l'indifférence et l'abandon. Sans servir un parti, une revue littéraire ne peut que végéter en Belgique.

Le directeur résista, se maintint, ramena même l'administration libérale, en obtint un concours que nécessitait cet abandon partiel. Le professeur en souffrit davantage. En 1853, il s'était déjà buté à une opposition contre l'Université libre et il avait jugé utile d'exposer au conseil d'administration des faits qui lui semblaient révéler un système d'hostilité. Une chaire de rhétorique française avait été vacante à l'athénée de Bruxelles, il l'avait sollicitée, le conseil communal l'avait proposé à l'unanimité, lorsque le directeur et après lui le ministre soulevèrent une question de cumul. « Le ministre me faisait demander si j'étais disposé à quitter l'Université. » Cette prétention lui avait semblé impossible; il cite des faits: MM. Moke et Gantrelle, à Gand, cumulent de même et cumulent dans des établissements de l'État. « tandis que l'Université de Bruxelles est considérée comme n'existant pas aux yeux de la loi. » Il va au fond des choses : « L'Université libre, on ne l'ignore pas, n'a pas de revenus suffisants pour rétribuer ses professeurs comme ceux des trois autres Universités du pays. » Mais ses profesfesseurs trouvent à Bruxelles des ressources supplémentaires, les uns dans la pratique du barreau ou de la médecine - ceux-là ne prêtent pas aux attaques; - les autres dans les athénées et écoles de la ville. « C'est par ce côté vulnérable que l'on a résolu d'attaquer l'enseignement libre. » Il a déclaré net « qu'il était entièrement dévoué à l'Université de Bruxelles, qu'il tenait à honneur d'y professer et qu'en pareille circonstance la question d'argent lui paraissait tout à fait secondaire. » Il n'a pas été nommé. Maintenant qu'il n'est plus en cause, il croit devoir dénoncer des menées dont l'Université se trouve être la victime, et surtout l'appui qu'un « gouvernement soi-disant libéral » semble leur accorder.

Ce ne devait pas être la seule occasion où Van Bemmel, mis 23.

dans l'alternative de renoncer à l'Université ou à des avantages pécuniaires, opterait par son Alma mater à lui. Il n'avait pas hésité en 1855, il n'hésita pas en 1860, lorsque Baron, qu'il avait remplacé à Bruxelles, dut être remplacé à Liége; le cumul étant ici impossible, il ne se mit pas même sur les rangs et porta un ami, un Belge; — il n'hésita pas en 1866, lorsqu'un ministre, se trouvant son voisin de table chez M. Gillon, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, lui offrit une chaire à Anvers, puis distraitement, entre la poire et le fromage, ajouta: « Naturellement, vous quitteriez l'Université. » Il devait se heurter plus d'une fois encore à des refus : En 1856, lorsque la chaire de littérature devint vacante à l'Ecole militaire; en 1865, lorsqu'étant membre de la Commission des Monuments, il demanda d'en devenir le secrétaire. En vain, il s'efforçait de trouver les moyens de déposer le fardeau des leçons particulières et c'est à travers de pareilles difficultés qu'il continuait, dans sa revue et dans le haut enseignement, cette œuvre de civilisation du pays que Nothomb caractérisait si bien après 1830, lorsqu'il disait : • La Belgique politique s'est reconstituée, la Belgique intellectuelle doit renaître. .

Les ressources dont disposait l'Université libérale pour compenser ces sacrifices, n'étaient pas nombreuses, ni les occasions fréquentes. En 1861, Van Bemmel put être chargé du cours d'histoire politique moderne; ses honoraires sont élevés à 3,500 fr. A chaque refus d'emploi, il avait eu recours au travail, accepté de nouvelles leçons, tiré parti de sa plume. En 1861, la politique démocratique lui offre une position; il accepte la rédaction en chef d'un journal quotidien: l'Observateur, qui passait aux idées progressistes. Il le rédigea, comme sa Revue, veillant lui-même à tout, du 1er décembre

1861 au 2 juillet 1862. Quand le journal passa à d'autres propriétaires et à une autre politique, il dut l'abandonner.

Une seule œuvre littéraire est à noter ici. C'est un mémoire de quelques pages traitant la question mise au concours en 1864 par l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales: De la moralité dans la littérature. Après les débats de deux congrès, il avait cru qu'il devait, que nous devions tous concourir, tous ceux qui avaient quelque chose à dire. Le second prix fut décerné à Th. Olivier; Van Bemmel et deux de ses amis obtinrent une mention honorable. Ce n'est qu'en 1866 qu'il publia ce mémoire dans sa Revue, sans rappeler le concours et sous le titre : Introduction à l'histoire de la littérature française. « Je suis de mon siècle... J'aime mon siècle. » Tels sont ses premiers mots. C'est un manifeste en faveur de la vie moderne. Perspicace à distinguer les causes du trouble moral qui suit les grandes révolutions : « Défaut d'harmonie entre l'individu et la société, etc. » à marquer comment « on peut quelque fois s'affranchir des lois de la décence saus être immoral », pourvu que « la pureté d'intention s'aperçoive au premier coup d'œil par l'influence bienfaisante de l'œuvre », il concentre toute son ardeur à affirmer une foi raisonnée dans la conscience humaine, dans ses droits, son développement naturel, sa spontanéité créatrice. Qu'on la laisse libre, que son activité ne se relâche point, elle mettra les mœurs modernes, dans l'art comme dans la société, au niveau des institutions. « La lumière se fait, — conclut-il avec enthousiasme - la lumière est faite. C'est la proclamation solennelle et efficace des droits de la conscience libre! » Cependant le problème reste presque entier, l'auteur n'a écarté que les « aberrations » des partisans du passé, qu'il interpelle sans

cesse, contre qui il invective souvent. Lui si étranger à ce ton, il devient déclamatoire contre « les contempieurs » de son siècle et de sa littérature. Il en perd de vue la question véritable, n'y touche qu'en passant, a des mots contestables : « La morale ne s'enseigne pas », et s'est trop occupé des réacteurs pour avoir satisfait ceux qui pensent comme lui contre eux et voudraient s'éclairer avec lui sur un point dont il a dit à peine : « Il n'y a pas de sujet plus intéressant, il n'y en a pas non plus de plus formidable », qu'il se retourne aussitôt contre • tous les ignorants et tous les làches qui ne savent ou ne peuvent comprendre le progrès » et dont « l'aberration suprême » est de « s'en prendre à la littérature, c'est-à-dire au moyen, à l'instrument, à l'intermédiaire. » Il a beau dire : « Je n'ai ni la complaisance de Philinte ni l'indignation d'Alceste », ce mémoire est un bill d'indemnité au siècle, une proclamation en faveur de la révolution et de la démocratie modernes.

Le résultat du concours passa inaperçu. Il était à peine connu qu'un événement cruel montrait de quelles sympathies Van Bemmel était entouré et jusqu'où pouvait aller la passion contre les libres-penseurs. Le 5 novembre 1864, il perdait la mère de ses deux fils. Le coup fut terrible, sa douleur fut vive, profonde, durable: il resta comme abîmé dans le deuil; les craintes qu'on avait eues autrefois pour sa vie reprirent ses amis; on le crut perdu. Au lendemain des obsèques, il avait été frappé comme au visage, par un journal catholique qui imprimait ce qui suit:

« MÉFAITS, SINISTRES ET ACCIDENTS.

- » M^{me} Van Bemmel a été enterrée cette après-midi par la
 » Société des Libres-Penseurs. On remarquait dans le cortége
- » des représentants de la presse libérale, des francs-maçons,
- » sans tablier, des avocats, etc.; une chose digne de remarque,
- » c'est que la foule des curieux se composait en majeure
- » partie de dames et de demoiselles en grande toilette » (1).

L'indignation fut telle qu'elle imposa à ce journal une rectification, dont les termes continuent à révéler une haine qui regrette de ne pouvoir pleinement se satisfaire:

- « Erratum. Une erreur de mise en pages que nous regrettons
- » a fait figurer dans nos colonnes à une place que ne com-
- » portait pas le sujet, quelques lignes relatives aux funérailles
- » civiles de Mme Van Bemmel. »

Les sympathies pour l'homme qu'on insultait dans sa douleur s'en accrurent, devinrent générales. On avait vu jusqu'où peut aller l'intolérance des cultes et à quoi l'on s'expose à vouloir pratiquer, en dehors des opinions reçues, la liberté de conscience, si vantée dans nos lois, si difficile à faire entrer dans nos mœurs.

L'espèce de tutelle amicale, qu'il avait si souvent éprouvée, l'entoura de nouveau comme d'une atmosphère de fortifiante condoléance. Une sorte de conspiration tacite s'organisa pour le sauver. Il refusa les services d'écrivain: rédaction, correction de sa Revue; accepta le concours du gouvernement pour ses publications littéraires, reçut la visite régulière d'amis

(1) Journal de Bruxelles du 8 novembre.

qui s'étaient entendus pour ne pas le laisser une soirée à l'isolement du désespoir, trouva un dévouement modeste qui l'aida à remplir ses nouveaux devoirs, et porta son malheur, courbé sous le fardeau.

Quand il put respirer, les marques publiques s'ajoutèrent aux satisfactions de l'intimité. En 1866, le banquet de la Revue trimestrielle fêtait l'ami autant que le directeur, et j'étais sûr de rencontrer l'adhésion unanime lorsque je terminai mon toast par ces paroles:

- « Je vous convie à boire à ce bon foyer de notre petite
- » famille littéraire, à cette maison fraternelle, dont nous par-
- » tageons les espérances, avec laquelle nous avons porté le
- » deuil dans notre cœur, mais où la force survit au bonheur,
- où le sentiment conclut au devoir et où la religion des
- » tristes souvenirs est un culte de liberté et de patriotisme. »
- « La fin de ce discours, dit M. H. Marichal dans le
- » compte rendu, produit une vive sensation qui se reporte
- » vers M. Van Bemmel qu'on entoure de démonstrations affec-
- » tueuses. »

En 1867, les professeurs de l'école normale de dessin qu'il avait instituée et dirigée lui offraient un « banquet de reconnaissance. » En 1868, son traitement universitaire était porté à 4,300 francs; et lorsqu'à la fin de l'année, arrivé au soixantième volume de la Revue, il reprit sa liberté en renonçant à cette publication, il put mêler à ses devoirs de père des travaux d'écrivain Celle qu'il avait perdue avait tant désiré qu'il fît une œuvre plus personnelle et plus brillante! Il s'y était résolu, et Gravrand avait exprimé l'opinion, répété le conseil de bien de ses amis, lorsqu'il lui écrivait le 23 juin 1864 une lettre que dut approuver de tout son cœur celle qu'il était déjà menacé de perdre : « Dans ta position, avec le nom

que tu t'es fait, il faut de toute nécessité ou frapper un grand coup ou se taire. Est-ce un fétiche que tu vas abattre? Est-ce une forêt vierge que tu vas découvrir?... Est-ce à la Belgique, à l'Europe ou aux deux mondes que tu vas t'adresser? Je te déclare, foi d'ami, que j'attends de toi de grandes choses.. Quand on est à la fois professeur, homme de lettres et homme politique, quand on exerce sur une certaine masse d'hommes une sorte d'hégémonie, produire une œuvre importante est chose grave... »

Gravrand ne demandait ni titre ni détails, il ne se doutait pas que c'était une grande douleur que son ami allait épancher dans un roman intime et qu'il ne défricherait d'autre forêt que la Patrie belge.

III.

Dans la troisième période de sa vie, qui s'ouvre ici, Van Bemmel récoltera le fruit de longs labeurs, non sans y trouver de nouveaux ennuis.

Chaque fois qu'il songeait à abandonner la Revue trimestrielle, il se demandait quel parti il pourrait tirer des nombreuses relations qu'il s'y était faites, de cette hégémonie dont lui parlait Gravrand. Il avait fait l'expérience que l'unité cachée des revues, ne pouvant ressortir que de leur ensemble, échappe d'année en année aux nouvelles générations, et fait que la durée leur est funeste, si des efforts considérables, une sorte de renouvellement, littéraire ou politique, n'en perpétuent l'intérêt. Il chercha une idée qui pût faire concourir toutes nos spécialités d'écrivains à un seul but, aussi visible qu'utile, à une œuvre qui ne dépendît ni du temps ni des fluctuations de l'abonnement. J.-C. Houzeau, dans la préface de son Essai d'une géographie physique de la Belgique, qui avait paru en 1854, avait donné à l'idée de son livre une large extension, qu'il trouvait, au moment même, mise à exécution en France dans « la belle publication intitulée Patria, qui réalise, disait-il, à peu près le même plan, pour une contrée voisine, mais dans le double domaine des sciences historiques et des sciences naturelles. » L'association lui semblait seule capable de réunir « un ensemble de documents exacts se rattachant à des spécialités disserntes ». Cette idée de son ami Houzeau — Van Bemmel eut soin de le rappeler — lui sembla répondre à ses vues et à sa situation, et la Revue trimestrielle n'avait pas disparu de deux ans, qu'il déposait, pour s'assurer la propriété de son titre, un premier prospectus de la Patria belgica. (13 avril 1871.)

La Revue trimestrielle avait été remplacée avant de disparaître. Van Bemmel eût manifestement préféré garder le champ libre pour l'œuvre nouvelle qu'il annonçait sans la divulguer encore. Mais il avait trop bien dit qu'il faut un centre à notre activité littéraire et prouvé qu'il est possible de lui en donner un, pour que ses amis, qui depuis longtemps l'engageaient à transformer sa Revue en une publication mensuelle, pussent hésiter à suivre son exemple. Il ne les contraria point, leur remit sa survivance, les laissa agir sans lui. Le dernier volume de la Revue trimestrielle est daté du 31 décembre 1868. Le 15 janvier 1869, une revue mensuelle paraissait, elle avait repris le titre de Wacken: Revue de Belgique. Lorsqu'après cinq ans, j'en remis la direction à un comité qui lui assuràt plus d'intérêt et de succès en lui donnant une politique plus actuelle et plus parlementaire, Van Bemmel accepta de nous prêter son nom, puis sa collaboration de bibliographe littéraire. A partir de 1875, il y continua son œuvre de critique jusqu'à la veille de sa mort, sauf à se « chagriner » en constatant que « les questions religioso-politiques préoccupent plus que la littérature ».

La Patriabelgica était alors en plein succès. Alors, la politique libérale, se trouvant à l'opposition, marchait plus résolument, et ses élèves, ses amis arrivaient aux fonctions publiques. On commence à s'apercevoir des services qu'il a rendus, qu'il peut rendre encore, et il va voir, un à un, tomber les obstacles et les préjugés désarmer devant lui. En 1870, l'Association libérale de Bruxelles ayant à l'ordre du jour la révision de son programme politique, c'est lui qui est nommé rapporteur de la commission chargée de cette étude. En 1872, une candidature au conseil provincial lui est offerte par la Fédération qu'il a créée. En 1871, il devient recteur de l'Université qu'il n'avait cessé de servir et de défendre.

Son discours d'ouverture, est une de ses meilleures pages. Il a voulu qu'il fit partie de son Recueil posthume. L'administrateur inspecteur de l'université, M. le sénateur Van Schoor, vante le nouveau recteur qui « joint beaucoup d'affabilité à une grande fermeté de caractère ». Van Bemmel aimait à ne pas négliger les antécédents, il se rattache à un discours où M. Arntz a préconisé « les fortes études historiques »; il caractérise la tàche de l'historien, la grandeur de l'histoire: « Il faut ne rien comprendre à ce qui constitue une science pour refuser ce nom à l'histoire philosophique; » il relie cette science aux sciences naturelles « qu'il n'est plus permis d'ignorer, » constate « les progrès qu'elle a faits depuis le procédé banal de l'école janséniste » et y voit « une branche » de la littérature générale, largement comprise; branche inutile, dit-on; oui, inutile

comme l'astronomie, « inutile à la manière des poëmes d'Homère, inutile comme les chefs-d'œuvre de l'art, inutile comme les magnificences des paysages alpestres ou les splendeurs de l'Océan. » (¹).

L'allocution traditionnelle qu'il adresse aux étudiants ajoute un trait à son caractère. Partisan de la méthode Pestalozzi, son enseignement était presque une fraternisation avec ses élèves; il les intéressait sans passion, les dirigeait sans sévérité, s'en faisait aimer en les introduisant dans notre époque, en leur parlant de la littérature contemporaine, en les menant sur le champ de bataille de Waterloo, en leur montrant pour tout ce qui est de leur âge une sympathie indulgente. Du haut de la tribune de recteur, il dit de la jeunesse : « Ceux qui me connaissent savent combien, au fond du cœur, je suis tenté d'applaudir à toutes ses audaces. »

En 1874, il était nommé professeur de français à l'école normale d'instituteurs de Bruxelles. Personne ne songeait plus à ce fameux cumul qu'on lui avait opposé tant de fois. Ernest Allard était échevin de l'instruction publique et il pensait à se l'attacher plus étroitement, en créant dans l'administration communale une fonction de directeur des études qu'on eût appelé autrefois le « grand pensionnaire » de l'instruction publique. La mort de l'échevin empêcha ce projet de se réaliser.

Van Bemmel appliqua à son enseignement normal le système qu'il devait soumettre au congrès littéraire; il enseignait la langue et la littérature autant avec les auteurs modernes

⁽¹⁾ Discours d'ouverture prononcés en séance publique le 9 octobre 1871. Bruxelles, Mayolez 1871.

qu'avec les classiques. « Van Bemmel, dit Gravrand, apporta dans l'école un souffle de l'esprit moderne. »

La Patria belgica s'achevait cependant. Cette seconde œuvre collective doit nous arrêter autant que la Revue trimestrielle. Lorsque j'en publiai une analyse à Paris, il m'écrivit: C'est bien cela. J'aurai peu de chose à ajouter aujourd'hui à ce qu'il a approuvé alors.

- « Ce livre a obtenu un grand et rapide succès. C'est qu'il réunissait toutes les conditions pour intéresser les lecteurs et leur inspirer confiance. Le plan, conçu par un professeur estimé, en relations avec tous les écrivains du pays, était exposé dans le prospectus d'une manière complète; il présentait un ensemble de monographies sur la Belgique, dépuis la description scientifique ou pittoresque du sol jusqu'à l'histoire politique et littéraire. La rédaction de chaque partie avait été acceptée par un écrivain dont les études spéciales étaient connues et promettaient un travail sérieux. Le lecteur belge comprit aussitôt qu'il pourrait embrasser, dans un résumé substantiel, toutes les connaissances qui concernent le pays : ses produits, son agriculture, sa faune, sa chasse, sa flore, son économie rurale, - puis, son histoire et son état politique et social : ethnographie, statistique, hygiène, institutions politiques et judiciaires, annales des souverains et du peuple, droit civil et administratif, économie politique, commerce, industrie, etc., - enfin, l'histoire des religions, des sciences, des lettres, des arts, dans toutes leurs subdivisions, dans le passé et dans le présent. En trois mots: la Belgique physique, politique et intellectuelle.
- » L'œuvre a répondu au programme et au succès. Elle est achevée aujourd'hui et son directeur vient de recevoir une récompense publique. M. Jules Van Praet, ministre de la

maison du roi, ayant obtenu en 1871, le prix quinquennal d'histoire nationale, pour ses Essais sur l'histoire politique des derniers siècles (1er volume), disposa de la somme en faveur de l'ouvrage « le plus utile aux intérêts de la nationalité belge » qui paraîtrait dans les cinq ans. Le jury vient d'accorder ce prix, à l'unanimité, à M. Eug. Van Bemmel pour la Patria belgica (1).

- » Quel livre, en effet, pourrait mieux réunir les conditions de ce concours que cette encyclopédie belge, si bien nommée? L'œuvre se compose de quatre-vingt-neuf notices rédigées par soixante-dix-sept écrivains de diverses spécialités, de différents partis. Le principe commun qui les réunit est d'abord la science: tous ont voulu dire la vérité en se mettant au niveau des connaissances modernes. Le directeur, en faisant appel à ses collaborateurs, comptait aussi sur le patriotisme pour arriver, selon ses expressions, « à créer entre eux une véritable entente, une harmonie d'intentions et de vues. »
- » Le choix des auteurs avait pu présenter quelques difficultés. Le maintien de la collaboration dans le ton général de l'œuvre, dans les limites du sujet et dans le nombre de pages voulues, a dû coûter bien des soins, et l'on peut deviner ce qu'il a fallu d'énergie pleine de ménagements, de lutte peut-être et à coup sûr d'habileté et d'entregent pour empêcher les empiétements, écarter les dissonances, éviter les conflits. Si l'on compare la liste des auteurs, donnée dans le programme, avec la table du livre, on constate qu'il est arrivé rarement qu'un écrivain ait dû être remplacé après avoir accepté une part de collaboration.
- (1) Ajoutons qu'en 1875, ce livre avait obtenu une médaille de première classe, au congrès des sciences géographiques de Paris.

- » Le résultat est une œuvre de science exacte et indépendante, d'opinion libérale modérée. Le jury a cru devoir faire certaines réserves :
- « A la vérité, à la justesse des notions, correspondent la mesure et la sagesse des appréciations. Sans doute ici l'écueil était proche et l'on sent à bien des pages ce qu'il a fallu d'efforts pour l'éviter. Y a-t-on toujours réussi; aucun écart n'est-il à regretter? Il serait, certes, téméraire de l'affirmer : mais la raison et l'équité commandent sur ce terrain une tolerance relative.... Un petit nombre d'articles ont paru rendre, sous ce rapport, des réserves indispensables. Aussi le jury, en payant ce juste tribut d'éloges à la Patria belgica, ne saurait-il couvrir de sa sanction toutes les doctrines scientifiques, politiques, ou religieuses, dont l'expression, si atténuée qu'elle puisse être, prête à quelques pages une physionomie, une nuance propres; il n'accepte la solidarité, ni des théories, ni des opinions individuelles émises au cours de cette vaste publication, qu'il juge dans la pensée qui l'a dictée, dans la forme générale que cette pensée à revêtue. »
- « Chaque parti pourrait en dire autant en faisant allusion à des articles différents; et il est à croire que les membres du jury n'eussent pas été d'accord entre eux, si le rapporteur avait voulu, comme il l'aurait dù peutêtre, sortir de ces généralités pour désigner les auteurs ou les théories que le jury ne voulait pas « couvrir de sa sanction. » Un autre rapporteur, celui qui rendait compte des travaux du jury chargé de décerner le prix quinquennal d'histoire, avait fait un grand éloge de la Patria belgica et signalé quelques articles à l'admiration, mais il avait aussi trouvé utile d'indiquer « çà et là des ombres au tableau », et il avait cité l'article Ethnographie pour une théorie hasardée.

- » Si nous avions à faire la part de la critique, nous aurions surtout à signaler des articles trop développés, eu égard à leur sujet, à côté d'études réduites peut-être avec trop de soin. Il semble que les auteurs qui ont consciencieusement pris à tâche de se restreindre dans le nombre de pages réglementaires et ont, au besoin, remanié et écrit une seconde fois leur monographie pour la rendre concise, aient été sacrifiés à certains écrivains verbeux qui n'ont pu subir cette discipline, qui n'ont souffert de coupures qu'avec toute sorte de résistances et dont le travail a conservé son caractère d'abondance parfois stérile. Mais le lecteur sérieux saura faire la part des uns et des autres, et ce ne sont pas les travaux laconiques qui souffriront de la comparaison. En réalité. l'œuvre représente parfaitement la grande majorité du pays. Si quelque écrivain a penché vers quelque idée extrême, la balance a été rétablie par son collaborateur le · plus voisin, et cette moyenne d'opinion a été maintenue partout. C'est bien là l'esprit modéré, scientifique, national, de la bourgeoisie belge, et le rapport sera bien plus approuvé en Belgique dans sa conclusion que dans ses réserves; il conclutainsi:
 - « M. Van Bemmel a pris l'initiative de l'entreprise, c'est lui qui en a conçu le plan, tracé les grandes lignes, distribué les matières, surveillé l'exécution de chaque partie isolée, de toutes dans leur ensemble. C'est à lui qu'est due l'harmonie d'un ouvrage essentiellement multiple par son objet comme par sa composition; à lui que revient l'honneur de cette unité de ton et d'aspect qui domine, si elle ne supprime pas tonjours les dissonances. Trois années lui ont suffi pour mener à bonne fin un labeur considérable, hérissé de difficultés de toute espèce, réclamant de sa part une activité soutenue, une attention infatigable, une prudence extrême. Le

jury, en rendant hommage à ses éminentes qualités, ne proclame pas que le but ideal ait été atteint; mais il est d'avis que celui-ci a été approché d'assez près pour qu'il y ait lieu de considérer la *Patria belgica* comme un monument de la science et du patriotisme, digne de devenir, — comme on l'a dit avec raison, — le livre du citoyen belge. »

« Il yaurait une difficulté extrême à résumer cet ensemble de monographies dont chacune n'est qu'un résumé de toute une science; mais ce petit livre, s'il était habilement fait, présenterait un spectacle intéressant; on y verrait le milieu où a vécu ce petit peuple, toujours actif, quelquefois glorieux, aujourd'hui libre; l'existence qu'il s'y est faite, l'intelligence qu'il y a montrée; les institutions qu'il a essayées, abandonnées ou conservées, les arts qu'il a créés et la place qu'il a prise dans l'histoire générale et dans les divers siècles de l'ère moderne.... (1) »

Van Bemmel sentait tout ce que la direction et la révision d'une œuvre aussi volumineuse et ses rapports avec un si grand nombre d'écrivains, lui prendraient de soins et de temps; il ne s'était réservé qu'une très-faible part de rédaction: une introduction et une conclusion de 4 pages chacune, et trois articles. Dans la première partie, le touriste décrit l'aspect pittoresque du pays; dans la seconde, le professeur d'histoire présente l'histoire de la politique moderne; dans la troisième, le directeur de la Revue trimestrielle, traite de la littérature française contemporaine en Belgique. Et encore, pour cette dernière étude, il a réclamé la participation d'un ami: Gravrand jugerait les poëtes, lui, les prosateurs, et quand ils se seraient mis d'accord, il laisserait à son colla-

(1) Revue de France, t. XIX, 30 septembre 1876.

borateur la rédaction définitive en vue de l'unité de style, sauf à revoir ensemble les épreuves.

Il serait curieux de pénétrer, dans son intimité, cet échange d'appréciations sur nos écrivains, d'en suivre les nuances, les rectifications, les tempéraments; de voir ces deux esprits, curieux des choses littéraires, cherchant la modération du jugement, la justesse du ton, se préoccupant d'être convenables autant que vrais et arrivant à une rédaction pleine de ménagements. Le premier jet, toujours plus vif, intéresserait davantage; on y verrait d'où ils sont partis pour arriver à se trouver d'accord afin de ne blesser ni de ne surfaire personne. « Tiens-tu au quoique un peu précieuse de Mme *** ? La pauvre femme est morte et ne peut plus se corriger, » écrivait Gravrand à Van Bemmel, et le quoique ne parut point. Ces deux esprits fins pensaient comme N. Considérant, qui avait commencé à esquisser notre histoire littéraire, dont il donna les notes à Van Bemmel, et qui y avait renoncé trouvant qu'il y faudrait une « réserve extrême ».

Les collaborateurs de la Revue trimestrielle ne devaient pas suffire à la Patria. Van Bemmel n'avait pas craint de chercher des rédacteurs en dehors de leur groupe, si nombreux, et de son parti, si large. Des savants comme Ad. Quetelet, Aug Visschers, MM. De Selys Longchamps, Émile Dupont, A. Vandenpeereboom, Nypels, s'y ajoutèrent, et il s'adressa aussi à l'Université catholique et aux plus hautes régions politiques. MM. Thonissen et Van Beneden n'hésitèrent pas à concourir à une œuvre aussi nationale, et il obtint une étude de Sylvain Van de Weyer et, sinon un article, au moins une adhésion complète de M. J. Van Praet

Ses relations avec ces deux hommes d'État méritent quelques mots. Elles continuent à peindre sa situation.

On n'était pas sans préjugés en haut lieu, contre le professeur de l'Université libre, fondateur de la Libre-pensée, qui avait signé comme président des Vlamingen vooruit une si audacieuse enquête (1) sur une grève de Gand (1858). comme membre de la fédération de son canton, des circujaires électorales en faveur des candidatures les plus redoutées, ainsi qu'un manifeste en faveur de la Pologne (1863) et qui avait refusé de signer, en 1856, l'adresse du conseil communal de Saint-Josse-teu-Noode au Roi, et c'eût été le cas pour de Stassart de répéter l'opinion de la cour sur Verax. Van Bemmel avait rendu justice au premier Essai sur l'histoire politique moderne de M. Van Praet, déclarant son chapitre sur Guillaume III * presque un chef-d'œuvre ». Sa correspondance fut bien accueillie par un homme qui avait trop d'amour du pays pour ne pas comprendre « une publication aussi importante et aussi patriotique», trop de finesse d'esprit pour ne pas échapper à l'application de la règle de Pascal. Il trouva le sujet que lui proposait Van Bemmel trop délicat, mais il déclara qu'il lui serait « très-agréable de faire sa connaissance, après l'avoir suivi avec intérêt dans sa carrière littéraire.» A la première entrevue, quel étonnement! C'était donc là ce libre-penseur, ce démagogue, cet athée! Son abord, au contraire, appelait une entière confiance. Pour juger les hommes, il ne suffisait donc pas d'être placé au-dessus du vulgaire, il fallait encore ne pas être placé trop loin.. ou trop haut. La franchise devint complète entre le diplomate et le professeur. Le ministre de la maison du Roi ne crut pas pouvoir écrire l'histoire du premier Roi, et Van Bemmel se contenta de lui soumettre son étude sur notre histoire politique moderne;

(1) Dont M. G. Jottrand était le rapporteur.

mais, dès que la *Patria belgica* parut, le second Roi — on devine sous quelle influence — y prit une forte souscription, qui donna le signal du succès.

Les relations de Van Bemmel et de Van de Wever eurentelles une première glace à rompre? Je l'ignore. Elles devinrent presque intimes lorsque, en 1873, Van Bemmel consentit à passer quelques jours à la résidence de New-Lodge pour s'entendre avec son illustre collaborateur sur l'Histoire de nos relations extérieures depuis 1830, qu'une maladie cruelle l'empêchait d'achever. Ce fut une véritable fraternisation. Quel écrivain pouvait mieux sympathiser avec Van Bemmel que cet esprit fin et lettré qui, jeune, avait dit « Je tiens à honneur d'avoir été journaliste toute ma vie » et qui dans sa vieillesse désiraitêtre peint: con un libro in mano? Oui plus que Van Bemmel aurait pu dire avec l'auteur de Simon Stévin: « Les écrivains belges sont toujours sûrs d'avoir un lecteur, et ce lecteur c'est moi... J'aborde avec une foi robuste en l'avenir des lettres, le roman, l'histoire, le conte, le drame national. Rien ne m'arrête, ni ne me lasse... Trompé cent fois dans mes espérances en achetant un livre nouveau, je retourne à la tâche, plein d'un zèle non encore refroidi... Dieu seul sait ce que je souffre quelquefois, et ce que me coûte mon patriotisme littéraire... Cependant, et dût-il me coûter plus, j'ai pris la ferme résolution de suivre la littérature belge... » — Une nuance les distinguait peut-être : Van Bemmel, plus familiarisé avec les infiniment petits de notre littérature, n'aurait pas ajouté, comme Van de Weyer :« Je ne dirai pas dans ses progrès, mais dans sa marche incertaine et vacillante. »

Dès la première ouverture, notre ancien ambassadeur à Londres s'était dit heureux de prendre part à l'œuvre de

« l'écrivain vaillant et distingué qui a maintenu avec tant de talent et de persévérance l'honneur des lettres belges ». (Lettre du 23 mai 1872.) Van de Weyer put revoir les épreuves de son dernier écrit; mais ses crises bientôt s'aggravèrent, il pouvait tenir à peine une plume. Le 24 août 1874, il veut faire à Van Bemmel ses derniers adieux, il doit les dicter : « Je vous ai connu trop tard, lui dit-il, c'est un de mes grands regrets ». Il le prie de prendre part à la publication des derniers volumes de ses œuvres, « ses rogatons » disait-il dans la lettre suivante. Le 6 mai, il ne veut pas que ce soit une autre personne que Mme Van de Weyer qui tienne la plume pour lui écrire une lettre affectueuse, et lui annoncer l'envoi d'un « souvenir ». Van Bemmel se dit « un peu embarrassé d'accepter quelque chose » pour un service qu'il est «'si heureux, si fier de pouvoir lui rendre, » et il ajoute : « L'amitié, la confiance que vous me témoignez, me touche au plus haut point. Il est si bon d'être estimé et aimé des personnes qu'on estime et qu'on aime » (9 mai 1874). Douze jours après, il recevait de Mme Van de Weyer une dépèche lui annonçant la mort de celui qu'il regrettait aussi d'avoir connu trop tard.

La dernière lettre de Van Bemmel à Van de Weyer était encadrée de noir: il venait de perdre sa mère. Répondant à une lettre de condoléance, il me disait : « C'est dans ces moments que l'on a besoin de ses amis... J'aime tant à être aimé! Je serais tenté de croire que c'est le fond de mon caractère et mon unique mobile dans la vie. » (27 mars 1874.)

Il avait parlé de même de son père adoptif.

Il ajoutait : « Malheureusement, il est une affection qui me manque désormais et, de ce côté, il n'y a plus d'espérance. » Il y avait dix ans que cette affection lui manquait. Alors pour se « distraire de ses pénibles labeurs » (24 heures

de leçons par semaine) « en donnant un peu d'essor à son imagination » (1), et aussi pour épancher des souvenirs dont la douleur, d'abord si cruelle, s'était assez amortie pour pouvoir se confier à un art discret, il écrivit un roman dont le titre même annonce la placidité où il était arrivé. » J'ai vécu ce roman, disait-il, je ne l'ai pas composé (2). »

Je ne trouve encore ici rien de mieux que de reproduire, sur sa seule œuvre personnelle, une étude qu'il approuva en m'écrivant : « Vous m'avez compris. »

« Les journaux belges se sont demandé si Dom Placide était un roman ou une histoire vraie. Le sous-titre: Mémoires du dernier moine de l'abbaye de Villers, et une courte préface ont intrigué les lecteurs « naïfs, » comme s'appelle un de ceux qui traitent le problème dans l'Indépendance. La question devient sérieuse si l'on se demande quel genre a voulu traiter l'auteur, et l'on peut répondre avec certitude qu'il n'a pas voulu aborder le genre historique, qu'il a si bien analysé dans un rapport officiel (3), et qu'il a fait un roman intime, sous des noms vrais, dans un petit cadre historique : une simple baguette dorée.

» Eneffet, il suffit d'ouvrir une livraison de M. Alphonse Wauters, pour apprendre que le dernier moine de l'abbaye de Villers s'appelait Dom Placide, qui mourut curé de la Rognée en 1852; que la propriétaire du charmant château de la Motte, voisin du splendide monastère, était la veuve du colonel de Rameau, et que le château de Bousval était occupé

⁽¹⁾ Lettre qu'il m'écrivit le 24 juillet 1875.

⁽²⁾ Ibidem ...

⁽³⁾ Rapport sur le premier concours triennal de littérature dramatique.

par le comte Vandersteegen, avec ses fils, dont un s'appelle Norbert, et une fille nommée Isabelle-Marie, qui se fit religieuse à Juvigny (M. Van Bemmel les nomme Vanderit et appelle la jeune dévote Odile, pour ne pas donner des noms vrais à des gens auxquels il prête des travers). Voilà bien les lieux et les personnages du roman. Mais le roman lui-même serait-il vrai? Personne ne le croira. Ces scènes naïves et tendres ont été observées, senties, vécues, et le curé de la Rognée n'est qu'un prête-nom.

» Cette équivoque dont « la solution, disait l'Indépendance, est un attrait », a peut-être servi au premier succès du roman; mais ce livre n'avait besoin, pour réussir, de rien d'étranger à son mérite littéraire. C'est l'analyse, d'une finesse extrême d'invention et de touche, d'un amour discret entre un homme lettré, artiste, savant, nature délicate, presque aristocratique, presque féminine, sous l'habit d'un moine, et une jeune fille, naïve, intelligente, gracieuse, qui va mourir phthisique. Le genre du style prête moins encore au doute que le genre du roman. C'est la simplicité, la sobriété, la finesse de langage des meilleurs classiques français. Ici. point de paysages, hauts en relief, sur un pays si pittoresque; point de déclamations sur une époque si agitée; point de recherche de passion ni de scandale dans un sujet qui pouvait y prêter; rien de heurté, de bruyant, de piquant dans ce couvent dont les mauvaises mœurs sont connues; rien qui rappelle le style de Hugo ou le procédé de Balzac; la plume de l'auteur n'est ni un pinceau de coloriste, ni un scalpel de sceptique, ni un stylet de sectaire; il se contente d'écrire en français.

» Cette délicatesse se montre dans les scènes qui peignent l'amour croissant des deux jeunes gens et qui se déduisent

25

naturellement des faits de l'époque ou des progrès de la maladie de Berthe. Placide, reçu d'abord au château comme moine (un moine n'est pas un homme), pendant un hiver rigoureux qui fait la solitude au château de la Motte, est écarté dès que la situation du pays le force à quitter l'habit blanc de Villers; puis, il est reçu de nouveau comme médecin, et, dès lors, les scènes charmantes se succèdent; Berthe peut tout: elle est malade; elle veut l'appeler de son nom d'homme et non de moine: Germain, et être appelée Berthe; elle veut lui dire « tu » et lui entendre dire « toi »; elle veut le garder le jour, la nuit même; elle veut se promener à son bras.

- » Cette délicatesse éclate davantage peut-être en des épisodes qui font marcher parallèlement à cet amour naissant le souvenir d'un amour d'autrefois entre la mère de Berthe et le père spirituel de Germain : le prieur Dom Anselme. On arrive graduellement à comprendre que le moine et la comtesse se sont aimés, s'aiment encore; qu'il y a entre eux une faute, et une barrière plus forte que le souvenir d'une faute: l'orgueil aristocratique. Le danger de Berthe les rapproche de plus en plus, la barrière tombe : le moine, qui s'est courbé sous les dédains de la comtesse, partage ses craintes et ses douleurs, et le dénoûment réunit deux cœurs que séparait le monde. On devine, mais on devine seulement que ce moine philosophe, qui salue le sac de son abbaye d'un furibond Dies ira, a été uni à la comtesse par des liens secrets; mais ces épisodes sont esquissés d'un crayon si délicat et si chaste. qu'on ne pense même pas que cette mort de la fille de la comtesse et du moine soit un châtiment.
- » Cette finesse va peut-être trop loin. Si idéaliste que soit Dom Placide, élevé par une sainte mère, instruit par un moine

philosophe, il doit être un homme. Lorsque la maladie le rapproche de celle qu'il aime passionnément, le devoir — d'amant ou d'époux — de ne priver la malade d'aucune satisfaction du cœur, de sourire à ses tendresses, de répondre à ses expansions charmantes; le chaste respect pour une mourante, la nécessité de lui cacher ses craintes pour détourner les siennes, tout cela est plus cruel que doux, tient du martyre et de l'héroïsme plus que du bonheur, et ne peut prendre le caractère d'une sorte d'épicurisme platonique à se sentir vivre, à jouir à deux de ce qu'elle peut appeler de « douces compensations », mais de ce que lui ne peut qualifier de « sensation délicieuse », ni goûter comme « l'intimité complète et réelle de nos âmes dans son charme le plus délicieux». Il manque là, dans une œuvre délicatement nuancée, une nuance de sentiment (1). »

On a reproché au style de Dom Placide de manquer de relief et d'éclat. Autant vaudrait reprocher à l'auteur d'être resté lui-même. Lorsque Van Bemmel parle du style de de Stassart, il semble justifier d'avance le ton de son roman. « Peut-être, dit-il, une telle langue, à force d'être pure, perd-elle un peu de sa saveur; peut-être le goût actuel y désirerait-il plus de mots pittoresques, plus de métaphores; mais gardons-nous de méconnaître que la pureté a aussi son charme spécial, que le style pailleté, brillanté, de certains auteurs modernes s'éloigne considérablement du génie de la langue française et, pour tout dire, que l'axiome de Buffon est encore aujourd'hui d'une frappante application. « Quand on voit le style naturel, avait dit Pascal, on est tout » étonné et ravi, car on s'attendait à voir un auteur et on

⁽¹⁾ Paris, Revue Britannique, mars 1875.

» trouve un homme ». — L'homme qu'on trouvait dans Dom Placide répétait souvent qu'il faut se garder d'abuser des qualités, si précieuses qu'elles soient, de réceptivité et d'assimilation qu'on peut avoir. En s'habituant à traiter tous les genres, à prendre tous les tons, disait-il, on s'expose à perdre la faculté, à ne jamais prendre l'habitude d'être soi-même. Eût-il pu donner des couleurs plus pittoresques à son œuvre, il ne l'eût pas voulu, afin de s'en tenir à l'axiome de Buffon et de Pascal; et l'écrivain, en restant naturel, avait aussi pour lui cette pudeur discrète, presque farouche, de l'homme qui voulait couvrir d'un voile de respect une page de sa vie.

Van Bemmel sut surtout aimé de ses élèves. Quand ses honoraires de « cumulard » lui permirent enfin de renoncer aux leçons particulières, cet enseignement n'avait pas été, ne devait pas rester inutile. Souvent on lui avait demandé d'achever l'instruction et l'éducation d'une jeune fille du monde et il avait pris un intérêt vif à ces entretiens où il partait des moindres détails pour arriver aux plus larges horizons. Commencer par l'orthographe, même ne négliger rien de ce qui concerne l'art de plier, cacheter, adresser une lettre ne l'empêchait pas, croyait-il, de tendre à l'entier affranchissement de l'esprit. De même, dans les pensionnats de demoiselles, il ne se bornait pas à la littérature française et il complétait l'histoire des lettres par l'histoire des arts. Jamais non plus il n'avait abandonné, dans les divers cercles du pays, ses conférences où il touchait à ses divers sujets, d'histoire moderne, de littérature, de voyages, d'archéologie et de libre pensée. En 1875, il profite de ses notes sur l'art et ouvre à l'Université un cours facultatif d'archéologie. Il ne s'était pas trompé en comptant sur ses élèves; 45 s'y firent inscrire et il put leur montrer, à la fois, dans sa chaire de littérature et dans son cours facultatif, les deux principales faces de ce qu'il devait appeler « la plus vivante expression de la société humaine. » Trois ans après, en 1878, il ouvre un un autre cours libre sur la littérature comparée et quand des cours supérieurs pour dames furent institués à Bruxelles, il y enseigna la littérature française avec le même succès de fine et simple causerie. Enfin, Ernest Allard, avant de mourir, avait créé une seconde école normale destinée aux jeunes filles, il choisit encore Van Bemmel pour la chaire supérieure de littérature française. Là, le charme de son enseignement parut plus à sa place encoré; il semblait fait pour captiver l'attention avec le respect des jeunes institutrices et c'est à elles, disait-il, qu'il devait le plus de satisfactions dans son professorat.

Alors, arrivé à l'âge mûr, il put mesurer l'étendue de son utilité. Chaque année, il formait, par cette méthode littéraire que Schiller appelle « l'éducation esthétique de l'homme, » trois générations, les plus intéressantes de toutes après les classes ouvrières : les élèves d'Université qui se préparent aux professions dites libérales, et les jeunes gens des deux sexes qui se destinent à l'enseignement. Nul ne pourrait dire dans quelles limites ses cours universitaires ont servi à développer le talent de cette élite de représentants, d'avocats, de médecins, d'écrivains qui restaient ses amis ; mais on peut se représenter quels services il rendait au pays en donnant la dernière culture littéraire aux instituteurs et aux institutrices qui, chaque année, allaient multiplier à l'infini dans les écoles l'esprit du professeur aimé, à qui ces élèves-là surtout pouvaient appliquer le vers de Béranger:

Se faire aimer, c'est être utile aux autres.

25.

Plusieurs de ses livres servaient déià à cet enseignement. La Patria belgica sera longtemps consultée par les élèves et les professeurs. Au Guide de l'Excursionniste il avait ajouté un Album pittoresque de l'Ourthe et de l'Ambléve (1873). A la Patria belgica il ajouta, comme il me l'écrivait, « une description courte et minutieuse de la Belgique, au point de vue du paysage, des monuments, des musées, des mœurs et des coutumes, » nouvelle œuvre collective, nouvelle entreprise de librairie, commencée en 1878 et qu'il devait laisser inachevée: La Belgique illustres. A son Boileau annoté et surtout à son enseignement oral, il imagina d'ajouter ce qu'il appelle : une bibliothèque de l'enseignement complémentaire, et publia, coup sur coup, une brochure : Lecons et modèles d'analyse littéraire, 1880, et deux forts volumes qui parurent le même jour : Traité général de littérature française, - Histoire de Belgique, empruntée textuellement aux récits des écrivains contemporains, 1880.

Dans les deux premiers livres, l'écrivain se fait élémentaire; son style, plus simple que jamais, ne vise qu'à une chose : ne dire que le nécessaire et le dire clairement. Le troisième ouvrage est encore une collaboration : il demande aux auteurs de chaque époque, de César à Guichardin, des fragments sur leur temps : un portrait, des récits, une description, un exposé de situation, un drame.

Pour être vivante et pittoresque, une chrestomathie historique pareille eût exigé dix volumes; il mit tous ses soins à n'en faire qu'un seul, à composer sa « mosaïque » avec de nombreuses pages des écrivains les plus saillants, pour fournir aux élèves et aux gens du monde les moyens d'étendre leurs vues historiques d'après la couleur locale de chaque époque. Il s'arrêtait « au début du XVII e siècle » et promettait, en cas de succès, de « compléter sa tâche. »

Il annonçait « en préparation » les ouvrages suivants destinés à cette bibliothèque :

- « Dictionnaire des Belgicismes ou locutions particulières du français parlé en Belgique.
 - » Histoire comparée des littératures modernes.
 - » Histoire politique contemporaine.
- » Archéologie : Histoire des beaux-arts dans l'antiquité et au moyen âge.
- » Histoire des beaux-arts depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.
 - » Géographie pittoresque de la Belgique. »

C'étaient tous ses cours Il en avait soigneusement rédigé les notes, sorte de sommaire des faits et des idées. Il y aurait ajouté une rédaction simple, pour « répandre son enseignement au dehors. » Son traité de littérature, disait-il, était « en quelque sorte, le résumé de trente années d'études littéraires. » Il l'avait écrit d'après ses « extraits d'auteurs français cités dans son cours. » Les autres ouvrages eussent exposé de la même façon les autres matières de son enseignement et il eût pu y ajouter deux travaux de jeunesse: une « Histoire abrégée de l'orthographe française, composée en prévision d'un concours en loge, une Histoire abrégée de la grammaire française, écrite à la demande d'un ami pour un professeur allemand; ensin, ses voyages en Bretagne, en partie rédigés (1); quelques pages sur l'Italie, et une Histoire contemporaine, de 1815 à 1831. »

La mort l'a empêché de continuer cette bibliothèque. Il

(1) Un fragment en a paru dans la Revue britannique (édition belge, 15 décembre 1858 et 1^{cr} janvier 1859). Ce fragment fera partie de son œuvre posthume.

n'a permis d'en rien publier. A la rigueur cependant, ces notes manuscrites, moins agréables à lire, seraient presque aussi utiles à « l'enseignement complémentaire »

Ainsi, pendant que Van de Weyer lui écrivait: « Plus je vicillis, plus la médiocrité me fait peur », Van Bemmel arrivait de plus en plus à mettre ses cours à la portée de tous les esprits.

Quand l'écrivain et l'homme politique reparaissent, dans un concours et dans une élection, ni l'un ni l'autre ne réussit.

Le Roi avait institué en 1874 de grands prix, dont le premier avait été attribué à l'histoire du pays, dont le second devait être décerné au « meilleur ouvrage sur l'architecture ». La seconde période expirait le 31 décembre 1878; dix ouvrages avaient été envoyés à ce concours; quand le jury en vint au vote, cinq voix se prononcèrent pour la négative; deux membres votèrent pour que le prix fût acccordé à une Étude philosophique, historique et pratique sur l'église abbatiale de Villers, par MM. Van Bemmel et Émile Coulon. 3 vol. in-4° (manuscrit).

Van Bemmel avait traité le côté philosophique et le côté historique du sujet. Un architecte en avait traité la partie pratique. Le rapport du jury fait quelques objections de détail à l'œuvre de l'écrivain, reconnaît « le charme de sa forme littéraire » et lui reproche surtout le manque d'unité dans cette collaboration qui a produit « plutôt deux ouvrages que deux parties d'un même ouvrage. » Mais ce qui a surtout déterminé la majorité du jury, c'est la forte somme à allouer. La question préalable qu'il s'est posée, il la formule ainsi : « Parmi les ouvrages présentés au concours, y en a-t-il un dont le mérite soit proportionné à l'importance du prix? » C'est dire assez que si c'eût été un prix quinquennal, le vredict eût été autre.

Cet ouvrage est destiné à paraître. Si j'avais à porter, contrairement aux usages des concours, un jugement absolu, j'y signalerais plutôt un ensemble de caractères qui sont des qualités dans l'enseignement et qui ne sont pas loin d'être des défauts dans une œuvre artistique, où ne suffisent ni l'exactitude, ni l'ordre, ni le savoir, ni la clarté, ni la simplicité. Le dur et patient métier de professeur et de directeur d'œuvres collectives n'est pas tout à fait propre à développer les grandes facultes de synthèse et d'éclat. Van Bemmel ne les avait jamais voulu imposer ni conseiller à ses collaborateurs; lui-même, à ce double labeur, n'avait guère pu prendre l'habitude des hauteurs. Son premier mémoire avait été trouvé trop conjectural, son dernier fut jugé sans rapport avec un prix de 25,000 francs.

Ce fut sa dernière campagne littéraire. L'année suivante, il perdait sa dernière bataille politique.

Après avoir quitté le conseil communal, il avait refusé une candidature au conseil provincial. Quand Ernest Allard fut mort, des amis firent une démarche auprès de lui pour qu'il acceptât de le remplacer. S'il n'eût fallu qu'abandonner sa maison et habiter Bruxelles pour rendre des services à l'instruction publique, il eût déjà hésité. Mais c'eût été se mettre en opposition avec un conseiller que ses études spéciales désignaient à ces fonctions. Il avait aidé M. Buls à créer la Lique de l'enseignement, n'en avait jamais quitté le conseil général, en admettait les principes, en avait approuvé les travaux, avait souvent été consulté. M. Buls comme lui était membre de la Libre-pensée, comme lui dévoué à l'enseignement moderne. Si quelques nuances pouvaient exister entre eux dans les idées, elle n'étaient pas de celles qui ont une influence sur les sympathies. Pour rien au monde, il

n'eût voulu retarder d'un jour l'avénement naturel du secrétaire général de la *Ligue de l'enseignement* au poste d'échevin de l'instruction publique. Il refusa.

Lorsque, deux ans après, déjà atteint d'une maladie mortelle, il accepta une candidature à la Chambre, il pouvait supposer que les compétiteurs, qui s'étaient préparés à une candidature de combat contre une nuance qui lui était aussi opposée qu'à eux et qui avaient servi les mêmes idées dans les mêmes associations, mais depuis moins longtemps, se retireraient devant leur aîné, leur professeur. S'il se maintint contre un ami politique, ce fut avec une grande tenue de convenance et de modération, se contentant d'exposer une faible partie de ses services rendus et, ne permettant pas qu'on opposât à son concurrent des antécédents dont il er tendait assumer sa part. Ce fut pour beaucoup de démocrates une alternative cruelle. Les promoteurs de la candidature de Van Bemmel auraient dû savoir que de pareils succès ne s'improvisent que contre un véritable adversaire et comme sous le feu de l'ennemi. Ils furent bien près de réussir cependant, et Van Bemmel eut l'occasion de se sentir vivre une dernière fois dans l'activité du citoyen et dans l'estime de ses compatriotes.

Dans un de ses accès de bienveillance, il avait écrit: « C'est en politique qu'il faut beaucoup oublier. » Il l'entendait surtout des fautes ou des erreurs. S'il put croire ses services oubliés, il dut en souffrir plus qu'aucun autre.

Il n'avait pas invoqué ses services littéraires à la tribune d'une association politique. Ceux-là, moins oubliés, venaient d'être encore reconnus. Que de fois Van Bemmel n'avait-il pas eu l'occasion, dans les jurys, de plaider nos progrès littéraires, de défendre nos écrivains, d'exposer les conditions d'une littérature nationale. Dès le premier concours triennal de littérature dramatique, étant rapporteur du jury, il ne se dissimule aucune des difficultés de la carrière dramatique, « la plus ingrate, la plus hérissée d'obstacles de tout genre », mais il lui ouvre le large horizon du patriotisme. Si l'institution « n'a point pour résultat la création d'un théâtre national permanent, puisse-t-elle, dit-il, exercer sur l'esprit public et sur les mœurs une influence quelque peu semblable à celle des concours dramatiques qui accompagnaient les grands jeux de la Grèce! » (1).

Il n'a pas dépendu de lui que ce résultat ne fût tenté par une patriotique hardiesse d'expérience; on sait qu'il résista plusieurs fois à cette fin de non-recevoir, tant de fois combattue, tant de fois reproduite, et qui invoque de prétendues conditions scéniques que nul ne peut préjuger.

De Stassart avait fait le premier exposé de la littérature française en Belgique, à propos du concours quinquennal. Van Bemmel fit le second. « Pas de progrès sans littérature, et pas de littérature sans progrès », il part de ce principe pour rechercher, pour honorer les écrivains « qui n'ont pas désespéré de l'esprit belge »; il se déclare heureux chaque fois qu'il peut dire: « lci encore, c'est l'esprit belge qui triomphe! » Comme de Stassart, il a une parole aimable pour chaque écrivain qu'il salue en homme de goût ou seulement en patriote, mais il ne néglige pas plus que lui de noter les nuances, et celle qu'il aime à marquer le plus, c'est l'originalité nationale « parfaitement appréciable ». L'imitation

⁽¹⁾ Rapport sur la première période du concours triennal dramatique, 1858-1860.

étrangère lui semble conjurée: « L'éclat des grands noms de la littérature française contemporaine ne nous éblouit plus au point de nous empêcher de voir ce qui se trouve autour de nous. » Et il conclut en saluant l'esprit belge « à son aurore. » (1).

A dix ans de là, en 1873, il rédigeait un nouveau rapport pour ce jury dont il n'avait pas cessé d'être membre à chaque période. Cette fois, il se préoccupe d'unifier nos efforts littéraires. Les écoles n'existent plus; l'art y gagne sans doute en initiative et en originalité; mais puisque « nous possédons tous les éléments d'une littérature », par quel autre moyen pourrait-on leur donner l'organisation et une véritable synthèse? L'alliance des écrivains, où le poëte et le romancier seraient « mis au même rang qu'un érudit et un critique, où l'artiste, le philosophe ou le savant ne devraient pas se tenir en dehors du groupe » lui semble le meilleur. « Fondons enfin ceite nationalité de la pensée, infiniment plus précieuse et plus durable que toute nationalité politique! » Nothomb avait parlé avec moins d'enthousiasme du « génie belge ». Van Bemmel conclut par le devoir personnel: « C'est, de toute manière, nous ne pouvons trop le répéter, aux littérateurs eux-mêmes à se réunir d'abord et à se connaître, afin de procéder de commun accord à ce qu'on pourrait appeler la vérification de leurs pouvoirs » (2).

Ces rapports doivent, d'après ses instructions, faire partie du recueil posthume de ses meilleures études.

Quatre ans après, en 1877, il présidait un congrès littéraire,

- (1) Rapport du jury sur les deuxième et troisième périodes réunies, du concours quinquennal de littérature française, 1863-1862.
 - (2) Rapport du jury pour la période de 1868 à 1872.

organisé à Anvers pour que la ville de Rubens ne célébrât pas nos gloires artistiques sans donner un instant d'attention à nos intérêts littéraires. Le président du Cercle artistique, M. Ed. Pécher, en installant le congrès, répétait: « Nous avons le droit de conquérir ce que l'on a si bien appelé la nationalité de la pensée ». Il faisait un magnifique éloge de la Patria belgica et saluait en Van Bemmel « le père des lettres belges ». Van Bemmel avait été nommé membre correspondant de l'Académie le 14 mai 1877.

Le congrès d'Anvers commençait « la vérification des pouvoirs » de notre littérature. Une proposition y fut faite dès le premier rapport du secrétaire, M. Hasse, pour instituer « un centre, un point d'attraction, une sorte de terrain neutre où la littérature seule aurait droit de cité; un logis où tous les amis des lettres..... pourraient apprendre à se connaître et s'estimer », et on ne se sépara point sans voter la création d'une nouvelle Société de gens de lettres belges.

Bientôt l'Union littéraire belge était créée, sous la présidence, sinon nominale, au moins effective, de Van Bemmel. Quand un nouveau Ministère reprit l'organisation des fêtes de 1880, l'Union présenta au Gouvernement diverses propositions pour faire participer la littérature nationale à la célébration du jubilé de notre nationalité, et se chargea d'organiser elle-même un nouveau congrès littéraire. Van Bemmel en traça le plan, en rédigea une partie du programme, mais ne put en suivre les séances que de son lit de mort. Le Ministère de l'Intérieur, M. Rolin-Jaequemyns, ouvrit cette seconde session de nos petites assises littéraires, par une parole de regret en faveur du « brillant professeur », de « l'aimable et savant écrivain ».

Ce fut une première oraison funèbre. Son voyage en 26

Italie, ses voyages à Paris pour préparer et diriger une excursion des normalistes de Bruxelles dans l'Exposition universelle, l'avaient fatigué. Il ne put résister à une maladie cruelle, il mourut le 19 août 1880.

Il laisse, comme de Stassart, une vaste correspondance littéraire, toute classée; il laisse, en plus, de nombreux manuscrits, déjà indiqués. Un volume d'œuvres choisies par lui-même entre ses meilleurs articles paraîtra bientôt. Selon ses instructions, aucune autre ne doit être publiée. Mais cet ensemble de travaux manuscrits, si bien mis en ordre, doivent-ils disparaître en des archives de famille? Je crois, au contraire, qu'ils compléteraient utilement les archives littéraires de l'Académie, avec ceux du baron de Stassart, d'Ant. Wiertz, etc., etc.

Son dernier article avait paru le 15 juillet, dans la Revue de Belgique. Il y affirmait encore notre littérature: • Pour nous, qui avons suivi le mouvement littéraire en Belgique depuis plus d'un quart de siècle, le progrès est incontestable et il éclate dans toutes les branches de littérature. »

Il affirmait aussi ses idées politiques. La correspondance de M. Frère-Orban à propos de la légation belge près du Vatican venait de paraître : « Rien de plus intéressant et de plus admirable, dit-il, que l'attitude ferme, digne, correcte, loyale, conservée imperturbablement par le Ministre belge, au milieu et au travers des arguties, des faux-fuyants, des restrictions mentales, des malices enfantines de la curie romaine. C'est le triomphe de la politique moderne sur une diplomatie surannée dont tout homme sensé ne peut plus que rire en haussant les épaules. M. Frère-Orban s'est montré non-seulement homme d'État dans la plus haute acception de ce mot, mais grand écrivain ».

Ce triomphe de la politique moderne était un triomphe de la politique laïque. Le dernier acte de Van Bemmel fut de mourir sans culte. Il fut enterré, comme sa femme, en libre penseur.

Aussitôt après sa mort, un comité se réunit, par l'initiative de M. Ernest Discailles, pour lui élever un monument. Ce monument sera de deux sortes : une pierre tumulaire modeste et une bourse d'études universitaires, portant son nom.

Tout ce qu'il faut, tout ce qui a été fait en Belgique, d'efforts, petits et grands, patients ou vigoureux, brillants ou modestes, pour rendre au pays la nationalité de sa pensée et reconstituer la patrie intellectuelle, on ne le dira jamais. Autant vaudrait chercher à compter les générations d'infusoires nécessaires à créer la moindre parcelle de terre. La vie de Van Bemmel peut en donner une première idée. Il s'y voua par l'enseignement dans toutes ses branches et sous toutes ses faces; il y travailla par des œuvres collectives de toute sorte qui formaient « un faisceau de tant d'aptitudes variées (1), » par des associations, depuis le Caveau et la Société des gens de lettres belges jusqu'à l'Union littéraire. Le plan de sa vie esquissé dès ses premières années, il l'avait rempli en organisateur plus qu'en créateur; avec une persévérance de travail qui brilla quelquefois, qui ne fléchit jamais; avec un courage et une patience à lire et à juger sympathiquement les œuvres les moins attravantes, sans jamais dire comme Van de Weyer: « Dieu sait ce qu'il m'en coûte! »

Pour l'unité de ses œuvres collectives, il comptait moins

(1) Rapport du jury quinquennal. 1868-1872.

sur son énergie, tempérée d'aménité, que sur l'idée mère, le but national, l'esprit scientifique et libéral, et il arriva à créer entre ses collaborateurs « une véritable entente, une harmonie d'intérêts et de vues, sans acception d'opinion ou de doctrine, sur le terrain commun du patriotisme et de la science (1). »

L'unité de sa vie éclate aussi dans toutes les sphères. Pour le professeur, elle se personnifie dans l'Université libre et ce qu'on pourrait appeler ses annexes : les écoles normales communales. L'écrivain aurait pu résumer ses idées en deux mots : nationalité et démocratie, et son style en un seul : le naturel. Or, quel que soit le tempérament que des écrits reflètent, le premier caractère de l'écrivain est d'être luimème. L'homme privé n'agit pas autrement : conformer sa conduite à sa pensée, telle fut sa règle, et quels que soient les sentiments ou les opinions auxquels on obéit, cette loyauté des mœurs, cette absence d'hypocrisie est une des premières conditions des sociétés qui aspirent à se gouverner elles-mêmes; c'est ainsi seulement que, dans tous les partis, on est citoyen.

Le caractère qu'Eug. Van Bemmel manifesta de la sorte est plus complexe. Un savant allemand, M. Büchner, en dédiant son premier livre à son père, le remercie de lui avoir épargné des luttes inutiles et dangereuses, en faisant de lui dès l'enfance un homme moderne. Qui sait ce que l'homme de transition, forcé à ces déchirements, peut en garder de procédés contraires à son équilibre moral? L'un semble né exempt de préjugés, l'autre ne s'en croit à l'abri qu'en les combattant. L'un suit naturellement les grandes voies de la

(1) Préface de la Patria belgica.

science; l'autre ne semble assuré d'être libre que par des négations extrascientifiques. Le premier remplit son devoir dans la simple légalité d'une démocratie naissante; le second y garde des allures de révolté et n'est jamais certain de ne pas pousser l'indépendance jusqu'à la bravade. Les familles aristocratiques, dégénérées de fortune et de santé, doivent transmettre ces tiraillements jusque dans le sang de leurs fils qui veulent être de leur siècle. Alors l'antagonisme se trahit dans le caractère même et la division règne dans le for intérieur. Une mère, si forte qu'elle soit, ne peut rendre à l'enfant une santé affaiblie de race chez son père. Alors la distinction innée, la finesse naturelle risquent de paraître « féminines » cu de faire place à des coups de force passagers. La calme virilité, la régulière puissance de l'homme moderne demande d'autres conditions de naissance et d'éducation, et il faut plus d'énergie par soubresauts, plus de révoltes contre ce qu'on a de plus cher dans sa famille et entre ses amis, plus de rupture avec ce qu'on voudrait conserver des splendeurs éteintes, pour que ces générations sauvent l'avenir en s'arrachant du cœur toutes les attaches du passé. « Que la société dans son ensemble, a dit Van Bemmel, nous offre les anomalies les plus étranges... que peu d'individual'tés, même parmi les plus hautes et les plus illustres, nous révèlent cet esprit de suite, cette vertu constante, cette force logique que nous réclamons de nos maîtres, voilà ce qui est inévitable au siècle où nous vivons.... Défaut d'harmonie entre l'individu et la société, et défaut d'harmonie dans l'individu lui-même, voilà donc les deux causes de la prétendue immoralité de notre époque. Mais ne voit-on pas que c'est là une moralité incomplète, une moralité en voie de développement.... Ne voit-on pas que, loin de marcher à sa décadence, une semblable société est appelée à un progrès naturel et nécessaire » (1)?

Ce progrès nécessaire, Van Bemmel y a travaillé toute sa vie et même dans sa mort. « C'est le triomphe de la politique moderne sur une diplomatie surannée » (2). « C'est la proclamation solennelle et la reconnaissance efficace des droits de la conscience libre » (3).

CH. POTVIN.

- (1) Introduction à l'histoire de la littérature française, 1866.
- (2) Dernier article. Revue de Belgique, 25 juillet 1880.
- (3) Introduction à l'histoire de la littérature française.

BIBLIOGRAFIA PER GUSTAVE CHARLIER DINS LA *BIBLIOGRAPHIE*NATIONALE (1936-1938)

VAN BEMMEL (Eugène-Paul-Philippe), professeur et homme de lettres, né à Gand le 16 avril 1824, mort à Saint-Josse-ten-Noode le 19 août 1380. Il était issu d'une famille noble, originaire de la Gueldre, mais fixée en Brabant peu après 1600. Elle fournit, au xviiie siècle, plusieurs officiers de cavalerie aux troupes autrichiennes. L'un d'eux. Pierre-Joseph de Bemmel, ancien capitaine aux dragons de Latour, recut de François II le titre de baron par lettres-patentes du 4 octobre 1792. Son neven, Charles-Maximilien-Philippe, né à Bruxelles le 26 février 1778 fut, dès 1805, membre de la Société de littérature de Bruxelles, dont il devint le secrétaire. Il inséra des chansons et des épigrammes dans l'Almanach poétique publié par ce cénacle et, ayant séjourné plusieurs années à Paris, il y collabora à ces recueils alors en vogue qui s'intitulaient le Chansonnier des Grâces et l'Almanach des Muses. Nommé, après 1815, professeur de grammaire au Collège royal de Gand, il épousait, le 27 septembre 1818, Julie-Joséphe Schuermans, née à Bruxelles le 9 avril 1791, et sœur de Henri Schuermans. qui fut procureur du Roi dans la capitale jusqu'à la révolution de 1830. C'est ainsi que son fils, le futur auteur de Dom Placide, vit le jour à Gand, bien que de souche doublement bruxelloise. Dès la fin de 1824, Charles Van Bemmel rentrait, du reste, dans sa ville natale, où il vennit d'être nommé juge de paix. Il y mourait le 23 septembre 1827. Sa veuve s'en fut alors habiter. rue du Poincon, une maison voisine de celle qu'occupait son frère. Le 25 août 1830, les révolutionnaires vincent briser les vitres de cette dernière, et les deux familles durent chercher un refuge provisoire dans la ville d'Alost.

Après de premières et excellentes études, poursuivies surtout au pensionnat de M. Hins, à Molenbeek-Saint-Jean, dont il suivait les cours comme externe, Eugène Van Bemmel entrait, en octobre 1340, à la faculté de Philosophie et lettres de l'Université libre. A peine candidat, il prenait part au concours universitaire de 1843. La question qu'il choisit portait sur l'histoire de la langue et de la littérature

provençales. Il traita co thème avec beaucoup de verve, en un copieux mémoire où il mettait l'accent sur son aspect philologique, et n'hésitait pas à défendre, contre Raynouard et Diez, la thèse, à coup sûr risquée, de l'origine celtique de la langue d'oc. Même en ce temps où la philologie romane était encore au berceau, son argumentation hardie parut plus ingénieuse que convaincante. Le jury s'en autorisa pour écarter son œuvre du concours. . Il set · à regretter, déclara-t-il, que M. Van · Bemmel ait embrassé un système trop conjectural pour qu'il puisse être consacré par l'approbation du jury; sans cela, ce concurrent eut mérité · la palme . Celle-ci fut, en fait, partagée entre Emile de Laveleye et A. de Closset.

Cet échec fit auelque bruit, et le concurrent éliminé trouva des défenseurs. Le conseil communal de Bruxelles considéra que la déclaration même du jury l'égalait aux vainqueurs, et il lui décerna, le 20 novembre 1844, uné récompense de 800 franca, équivalente à celle qu'avaient recue les lauréats. Encouragé, Van Bemmel reprit et compléta son mémoire, qu'il publiait en 1846 sous le titre : De la langue et de la littérature provençales. Ce premier en date de ses ouvrages est aussi le seul ani mentionne son titre de baron, qu'il avait très tôt renoncé à porter. Encore ne le conserva-t-il ici que par déférence pour le baron de Stassart, auquel le livre se trouvait dédié. Ses recherches sur la Provence l'avaient, en effet, dès la fin de 1843, mis en rapports avec le moraliste des Pensées de Circé. Ce survivant de l'époque impériale se plaisait à encourager les jeunes talents. Il se prit d'affection pour Van Bemmel, dont il avait connu le père, et il ne tarda pas à le considérer comme un fils adoptif. Grâce à lui, le premier livre du débutant lui valut des lettres élogieuses de Villemain, de Paulin Paris et même de Béranger. Il fut, sans doute, aussi pour quelque chose dans la notice du Journal des Savants de février 1847, qui, en dépit de sériouses réserves, applaudissait • anx efforts de ce jeune et ardent • esprit • (p. 127). À sa mort, en 1854, de Stassart devait laisser en souvenir à son protégé une somme de 12.000 francs en valeurs industrielles, ainsi que ceux de ses livres que possédait déjà l'Académie Royale, légataire de sa riche bibliothèque. Et lorsque celle-ci mit au concours la biographie de son bienfaiteur, Van Bemmel tint à acquitter sa dette de reconnaissance en la retraçant en un mémoire, qui fut couronné en 1856.

166

Sa vocation, cependant, restait encore assez indécise. Ses goûts studieux lui avaient fait suivre, en 1844, le cours de linguistique que l'abbé Chavée professait à l'Ecole militaire, et, en 1848, les cours de chimie et de minéralogie de l'Université libre. Cette dernière année, il prenait son diplôme de docteur en droit. Le barreau, cependant, l'attirait peu. Il note dans ses Souvenirs au jour le jour, à la date de juillet 1849 : · Mes parents veulent me faire entrer comme stagiaire chez mon oncle . Schuermans. Je veux partir pour aller · me battre en Hongrie . . où était fixée une autre branche de sa famille. Son ardeur démocratique ne l'entraîna cependant point dans cette lointaine aventure. Il songeait à accepter un poste de professeur de troisième à l'athénée d'Arlon, que lui proposait son ancien maître Altmeyer. Mais le baron de Stassart s'y opposa, escomptant mieux pour lui. Peu de mois plus tard. Auguste Baron quittait Bruxelles pour aller occuper à Liége la chaire d'histoire de la littérature française, que venait de délaisser Sainte-Beuve, L'Université Libre offrit sa succession à Van Bemmel, qui l'accepta. Le 24 novembre 1849, il y était nommé professeur d'histoire de la littérature française, aux émoluments de 1.500 france par an. Il faisait sa première leçon le 4 décembre.

Ce sut le début d'une longue et brillante carrière prosessorale. Outre ce cours d'histoire de la littérature française, il se vit consier, en 1860, celui d'histoire politique moderne, et il les sit, l'un et l'autre, jusqu'à sa mort. Il garda moins longtemps la chaire d'histoire politique du Moyen Age, qui lui fut attribuée en 1872. Mais s'il l'abandonna en 1876, ce fut pour se chargerde toute une série d'enseignements nouveaux: histoire contemporaine, histoire de la littérature flamande, histoire comparée des littératures modernes et histoire des beaux-arts, auxquels vint encore se joindre, l'année suivante, l'histoire politique interne de la Belgique moderne. Il remplit, par surcroît, les fonctions de recteur en 1871-1872.

Ces multiples attributions indiquent assez la confiance qu'avaient placée en lui les dirigeants de l'Université Libre. Il la justifiait par sa grande conscience, par l'étendue et la variété de ses connaissances, ainsi que par des dons pédagogiques remarquables. . Sa voix · douce, claire, a écrit Xavier Olin, - avec des intonations presque fémi-- nines, avait le don de charmer. Exempt de pédantisme, son cours constituait une suite de causeries. vives d'allure, pleines de verve, par- semées de saillies gardant cette saveur · littéraire, ce bon ton et cette élégance qui dénotent un commerce assidu avec · les auteurs du grand siècle . Ces qualités oratoires devaient faire de lui un conférencier apprécié, qui parut souvent à la tribune des principanx cercles littéraires du pays.

Van Bemmel assuma aussi l'enseignement de la littérature aux écoles normales d'instituteurs (1874) et d'institutrices (1878) de la ville de Bruxelles. Il eut, en outre, de nombreux élèves privés, dont ses future collègues, Léon Vanderkindere et Leo Errera. C'est pour lui avoir donné des leçons qu'il s'éprit d'une jeune Parisienne, Félicie-Emilie Cousin. Il l'épousa le 3 février 1855. La mort prématurée de celle-ci (5 novembre 1864) devait assombrir ses dernières années. De cette heureuse union naquirent trois enfants, dont deux fils, Charles et Jules, survécurent à leur père.

Ses occupations professorales l'amenèrent à donner ses soins à divers ouvrages classiques : en 1861, une édition des Œuvres poétiques de Boileau republiées en 1869, en collaboration avec son ami Ferdinand Gravrand, et plusieurs fois réimprimée; en 1880, un Traité général de littérature française et le premier volume d'une Histoire de Belgique, empruntée textuellement aux récits des écrivains contemporains. Avec d'autres manuels annoncés, mais qui n'ont pas vu le jour, ces deux derniers ouvrages devaient constituer une Bibliothèque de l'enseignement com-

plémentaire ...

Ce n'est cependant là que la moindre part de son œuvre, car l'activité de Van Bemmel débordait singulièrement les cadres étroits des préoccupations pédagogiques. Dès 1847, il collaborait à la première Revue de Belgique, celle d'Edouard Wacken. Aux environs de 1850, il était un des animateurs du petit groupe littéraire du . Lothoclo .. Il y retrouva son cousin Henri Schuermans et s'y lia avec Ernest Van Bruyssel, Louis Thooris, Florian Cloquet, avec Charles de Coster aussi, auquel il ne ménagea pas les encouragements. Sous la signature A. A., il inséra plus d'une page dans lour Revue Nouvelle (1851). Vers le même moment, il unissait ses efforts à ceux de Victor Capellemans et de Charles Lavry, qui venaient de fonder une . Société des gens de lettres belges . , laquelle n'eut, du reste, qu'une brève existence. Sur sa proposition, elle publia un Bulletin, dont il s'occupa fort activement. C'est sous l'égide de cette association qu'il rassembla et préfaça les Euvres posthumes de Charles Lavry (1851). Il devait rendre encore les mêmes soins pieux à son ancien élève et ami, l'écrivain luxembourgeois Félix Thyes, dont il publia le roman *Marc Bruno* (1856). Plus tard, Sylvain Van de Weyer lui légua 2.500 francs pour éditer les 3° et 4º séries de son Choix d'opuscules, qui virent sinsi le jour en 1875 et 1876. A son ami, le sculpteur Eugène Simonis, il rendit un service d'un autre genre en . décrivant, dans une notice imprimée en 1854, son fronton du théâtre de la Monnaie : . l'Harmonie des passions · humaines .. Il donna aussi de nombreux articles à des quotidiens d'opinion libérale, notamment à l'Etoile Belge, au Télégraphe et à l'Observateur belge. De ce dernier journal il fut même le rédacteur en chef durant les six premiers mois de 1862. Il fondait encore, sur la fin de 1877, l' « Union littéraire «, nouvelle tentative, sans lendemain, de groupement professionnel de nos écrivains nationaux.

L'affluence à Bruxelles des réfugiés français du 2 Décembre lui avait permis d'étendre parmi ces hôtes de marque le cercle de ses relations. Il fréquenta surtout Madier de Montjau, Raspail jeune, Versigny et de flottes, qu'il rencontrait chez son ami, le docteur Breyer. Il se lia, un peu plus tard, avec l'agitateur Blanqui et avec le socialiste allemand Maurice Rittinghausen. A Victor Hugo, il fut présenté la veille d'ameux banquet des Misérables (1er septembre 1862).

En politique, Van Bemmel se satisfit d'un rôle modeste, mais dans lequel il pouvait servir efficacement ses convictions : de 1857 à 1870, il fut conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode, où il s'attacha à développer l'enseignement populaire et où il dirigen une feuille locale, La Commune, Ces fonctions l'amenèrent à publier, en 1869, une Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schoerberk, sujet qu'il avait étudié jusqu'aux époques les plus reculées, réunissant même une collection de fossiles de Schaerbeek, dont il fit don à l'Etat. On le retrouve aussi à l'origine de deux mouvements d'idées qui devaient prendre, par la suite, une notable extension. En 1858, il contribuait à la fondation du cercle • Vlamingen vooruit • . dont il fut le premier président, et, en cette qualité, il rédigenit, la même année, la Déclaration des droits des Flamands. En 1864, d'autre part, il assurait, avec Henri Bergé et Paul Ithier, la rédaction du journal Le Libre Examen, organe du groupe bruxellois de la Libre Pensée, dont il était membre fondateur.

Un autre aspect, plus constant, de l'activité de Van Bemmel, c'est son

inlassable propagande en faveur de nos sites. Il a été vraiment chez nous un des initiateurs de ce que l'on a plus tard appelé le tourisme. Son vif sentiment de la nature s'était exalté au cours de deux voyages de jennesse en Bretagne (1850 et 1853), dont il écrivit une longue relation, demeurée inédite. Il s'y était intéressé aux monuments druidiques, auxquels il consacra, en 1856, un copieux article, inséré, à Paris, dans la Revue universelle des Arts, que dirigeait le Bibliophile Jacob. Il parcourut, par la suite, les bords du Rhin, la Suisse et l'Italie, mais c'est aux aspects pittoresques de nos provinces qu'il réserva toujours le meilleur de son enthousiasme. Un site surtout l'avait ravi : celui qu'offraient les ruines de l'abbave de Villers. Il ne cessa d'y revenir et de le vanter, et il a sûrement contribué plus que tout autre à sauver ces restes vénérables de la destruction et de l'oubli. En 1847 déjà, il publiait dans la Revue de Belgique une Méditation sur les ruines de l'abbaye de Villers. Et elles lui fournirent plus tard le cadre de son roman, Dom Placide, Il révéla aussi à ses contemporains les charmes des bords de la Meuse et de l'Ardenne, qu'il avait parcourne en tous sens. Avec Ferdinand Gravrand, il donna, en 1849, un Voyage à travers champs dans la province de Luxembourg, et il rédigea seul, dix ans plus tard, un Guide de l'Excursionniste, qui n'a pas en moins de douze éditions. La mort le surprit alors qu'il dirigeait la publication d'un vaste ouvrage sur la Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art, qui parut par livraisons de 1878 à 1882.

C'est toutefois comme directeur de revue que Van Bemmel a exercé sur son époque l'influence la plus profonde et la plus utile. Il fondait en 1854 la Revue Trimestrielle, afin d'offrir, disait-il, « uu « centre d'action à l'esprit littéraire ». Pendant quinze ans, il se dévoua à cette tâche, et lorsqu'il l'abandonna, en 1869, il pouvait se rendre ce témois page que les soixante volumes ainsi publiés constituaient « de véritablea » annales pour la littérature, les arts.

 les sciences politiques et les sciences · naturelles . Nul doute, en effet, que ce périodique a contribué pour une large part à hausser le niveau de notre public lettré, Aucune revue belge, a déclaré M. Maurice Wilmotte, n'a réalisé « avec autant de bonheur l'unanimité · des talents ·. De fait, Van Bemmel sut s'y entourer de collaborateurs judicieusement choisis. Ils sont plus de deux cents. Des noms comme ceux de Ch., de Coster, Caroline Gravière, Emile Greyson, Emile Leclercy, Eugène Gens, Max Veydt, parmi les écrivains; Houzeau, Delbœuf, de Laveleye, de Molinari, Ch. Rahlenbeck, Alphonse Willems et le jeune Godefroid Kurth, parmi les savants, attestent à la fois la valeur et le sérieux de cette œuvre collective, et la sagesse avertie de son directeur.

Van Bemmel avait tenu å donner à son recueil un caractère franchement national. Il n'y avait admis, par exception, qu'un petit nombre d'auxiliaires étrangers, presque tous réfugiés du 2 Décembre : Emile Deschanel, Edgar Quinet, Proudhon, Louis Ulbach. C'est l'effet d'une préoccupation patriotique que justifiait assez la politique du Second Empire. Van Bemmel eut l'occasion de s'en expliquer plus tard, quand le danger extérieur se fut déplacé, et qu'à la Revue trimestrielle ent succédé la Revue de Belgique, dont il partagea la direction, de 1873 à sa mort, avec Emile de Laveleye et Eugène Goblet d'Alviella. En pleine guerre franco-allemande, il y publia, sur Trochu et de Moltke, un article qui fit grand scandale outre-Rhin (nº du 15 déc. 1870). Et ripostant peu après, avec une calme fermeté, aux furieuses attaques d'un publiciste berlinois, il confessait toute sa perplexité : Nous commençons à nous demander · aujourd'hui, avec inquiétude, ce que * nous aurons gagné an change, si la · presse prussienne se substitue... à celle de Napoléon III, si les mêmes · provocations nous viennent de l'est, - au lieu de nous venir du midi, et si notre mouvement flamand va devenir . le point de mire des prétentions poli-tiques de l'Allemagne, comme notre

 mouvement littéraire français donnait
 prise à celles de la France.
 (N° du 15 mars 1871.)

Un même souci patriotique lui inspira le dessein d'un autre vaste ouvrage : sa Patria Belgica, dont les trois volumes parurent de 1873 à 1875. Cette • ency-· clopédie nationale ·, la première qui ait vu le jour chez nous, se proposait de - réunir, en un ensemble métho-· dique, toutes les connaissances rela- tives à la Belgique . De fuit, elle offre, en une série de chapitres groupés selon un plan judicieux, une synthèse, d'une objectivité relative, sans doute, mais vigoureuse et suffisamment complète, de tout ce que la nation avait produit juequ'alore dans les domaines les plus divers. Pour ce large inventaire, Van Bemmel réussit de nouveau à s'assurer des collaborations brillantes. Parmi les chapitres dont il s'était réservé la rédaction, ceux qu'il a consacrés à l' . Histoire politique moderne . et à la Littérature française contemporaine -(ce dernier en collaboration avec Ferdinand Gravrand) méritent encore d'être consultés aujourd'hui.

Dans le domaine purement littéraire, son époque apprécia surtout en lui le critique bienveillant qui, dans sa Revue Trimestrielle ou, plus tard, dans son Bulletin « de la Revue de Belgique, jugeait avec une indulgente finesse les ouvrages de nos auteurs. A sa mort, Gustave Frédérix n'hésitait pas à déclarer que le pays venait de perdre « le » principal critique de la littérature » nationale ». C'est surtout à ce titre, semble-t-il, qu'il fut élu membre correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale, le 14 mai 1877.

Ce critique se révéla sur le tard un attachant romancier. Il publiait en 1875 Dom Placide, mémoires du dernier moine de l'abbaye de Villers. Cette œuvre, longuement méditée, avait été conçue d'abord comme un récit historique aux péripéties parfois extravagantes. Elle s'est, chemin faisant, métamorphosée en une page d'autobiographie, où des sentiments vrais se trouvent finement notés sur un ton d'émotion contenue. On ne

peut douter, en effet, que dans la délicate passion de son héros pour l'exquise Berthe de Rameau, Van Bemmel a peint sa propre affection pour la ieune famme qui lui avait été enlevée après neuf ans d'heureux mariage, L'évocation historique de sa chère abbaye de Villers aux jours de la Révolution brabanconne et de l'invasion française a, peu à peu, passé à l'arrière plan, et l'accent s'est trouvé mis sur l'analyse finement nuancée d'un amour que nimbe bientôt de mélancolie la lente approche de la mort. La simplicité dépouillée d'un style sans éclat s'accorde à merveille avec le caractère tout psychologique de cette confession déguisée.

En dépit de sa valeur singulière, ce livre semble avoir, tout d'abord, décu les contemporains. D'un écrivain aux convictions accusées, on attendait une œuvre de combat, et Dom Placide n'est assurément rien de tel. Des réserves percent, par exemple, sous les éloges de Gustave Frédérix, lorsqu'il définit cet ouvrage . le roman d'un Philinte, indulgent aux choses, favorable aux · hommes, et dont le talent distingué · n'a point d'aspérités · (Indépendance belge, 4 septembre 1875). Aujourd'hui, au contraire, il apparaît, à distance, comme une des rares œuvres de qualité qu'aient produites nos lettres françaises d'avant 1880.

La bibliographie de Van Bemmel a été établie dans la Bibliographie de Belgique, t. IV, pp. 19 et 20. Il y a lieu d'y ajouter une réédition de Dom Placide, donnée en 1934, avec une préface de M. Henri Liebrecht (Bruxelles, Office de Publicité, 243 pp. in-16).

Gustave Charlier.

Souvenirs manuscrits (Bibliothèque de l'Acudémie royale de Langue et de Littérature françaises. — Papiers de famille et Bribes littéraires inédies (Bibliotheque de l'Université libre de Bruxelles). —Nécrologies par Giustave) Firédérix (Indépendance belge des 21 et 22 soût 1830) et Llouis Itymans (Office de Publicité du 22 soût 1890). — Xavier Olin. Eugène Van Bemmel (Revue de Belgique, t. XXVI, 4880, pp. 8-12). — Charles Polvin, Eugène Van Bemmel (Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1882, pp. 233-366). —Léon Vanderkindere. L'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1838, pp. 203-204. —Gostave Charlier, La Métamorphose de 4 Dom Plucide > (Bultein de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. XIV, pp. 163-173).

A

Monsieur le baron de Stassart,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,

DE L'INSTITUT DE FRANCE,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE ET SÉNATEUR, ETC.

Monsieur,

Au début de ma carrière, lorsque j'avais tant besoin de conseils et d'appui, vous avez accueilli mes premiers essais avec cette bienveillance, avec cette indulgence éclairée qui vous caractérise; vous m'avez constamment soutenu de vos encouragements, guidé de votre expérience, de vos lumières : et je suis heureux, monsieur, de pouvoir vous en témoigner ici toute ma reconnaissance, de pouvoir vous exprimer publiquement mon respect, mon dévouement et ma plus sincère affection.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

PRÉFACE.

Élève de l'Université libre de Bruxelles, je composai le présent ouvrage, vers la fin de l'année 1843, pour le concours institué par le gouvernement entre les Universités de Belgique. Cet ouvrage, après la défense publique qui en eut lieu le 26 juillet 1844, fut éliminé du concours, en provoquant de la part du jury la déclaration suivante, consignée dans le registre de ses procès-verbaux :

« Il est à regretter que M. Van Bemmel ait embrassé un « système trop conjectural pour qu'il puisse être consacré « par l'approbation du jury; sans cela, ce concurrent eût « mérité la palme. »

Le conseil communal de la ville de Bruxelles, ayant bien voulu considérer cette déclaration comme un prix, me témoigna sa satisfaction d'une manière honorable et flatteuse, en me décernant, le 20 novembre 1844, une récompense semblable à celle qu'obtiennent les lauréats du concours.

VIII PRÉFACE.

Tout cela, cependant, ayant excité quelque curiosité, même quelque intérêt parmi mes concitoyens, je me trouvai porté naturellement à faire connaître au public ce premier essai, sans doute bien imparfait, peut-être un peu téméraire, dans une direction nouvelle et dans une route encore inexplorée. Après avoir, autant que possible, complété mes études, développé mes connaissances, en tâchant de m'initier à tous ces travaux de science et d'érudition qui ne cessent de s'accumuler depuis des siècles, je me mis à revoir le travail que j'avais préparé primitivement pour le concours. Je fortifiai quelques points qui avaient paru faibles à la première attaque, je reconstruisis même entièrement certaines parties qui s'étaient trouvées le plus exposées au feu de la critique, et je renforçai le tout d'un nouvel arsenal de raisons et de preuves.

Aujourd'hui que j'arbore, publiquement et franchement, le drapeau de mes idées et de mes convictions, oserais-je compter sur un accueil bienveillant, sur cette indulgence si rare parmi les hommes dont les opinions sont arrêtées depuis longtemps? Je le sais, bien des critiques, bien des obstacles, peut-être de la froideur et de l'indifférence, m'attendent au bout de mes efforts. Mais, puissé-je du moins rencontrer un peu de sympathie! puissé-je faire sentir et comprendre à quelques personnes ces belles et grandes vérités que j'ai cherché seulement à mettre en lumière! J'espère enfin que l'on voudra bien se rappeler à mon égard ces bonnes, ces encourageantes paroles de Béranger, que je ne puis m'empêcher d'invoquer en cette circonstance parce qu'elles s'appliquent de la manière la plus heureuse à ma position présente:

« ... Il est peu de jeunes gens qui ne sachent l'intérêt « que tous m'inspirent. Combien de fois me suis-je entendu « reprocher des applaudissements donnés à leurs plus auda- « cieuses innovations! Pouvais-je ne pas applaudir, même « en blâmant un peu? Dans mon grenier, à leur âge, sous « le règne de l'abbé Delille, j'avais moi-même projeté l'es- « calade de bien des barrières. Je ne sais quelle voix me « criait : Non, les Latins et les Grecs même ne doivent pas « être des modèles; ce sont des flambeaux : sachez vous en « servir 1! »

Préface des Chansons nouvelles et dernières.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

Снар. Ier. — Philosophie du langage
Des études actuelles en linguistique. — De la civilisation provençale. — Histoire des opinions sur l'origine et la filiation des langues romanes. — Unité morale du langage. — Des langues dans leur essence, leurs premières manifestations et leurs développements. — Erreurs de l'opinion vulgaire et de quelques systèmes. — Résumé; conclusion.
CHAP. II Histoire du langage
De la race celtique primitive; raisons de sa permanence. — Dénominations des peuples celtes; étymologie de ces dénominations. — Dialectes celtiques. — Influence des Phéniciens et des Grecs sur la Gaule méridionale. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence de la domination romaine. — Influence du clergé chrétien. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence des Germains et des Arabes. — Progrès des idiomes indigènes; développement des classes populaires.
Спар. III. — Philologie proprement dite 82
Insuffisance de la philologie séparée de la philosophie et de l'histoire. — Caractère et physionomie de la langue provençale en général. — Étude du vocabulaire provençal: analogies et dissemblances de ce vocabulaire avec ceux des autres langues; critique de la dérivation latine. — Étude de la grammaire provençale: caractère et principaux éléments de cette organisation grammaticale et syntaxique. — Coup d'œil sur le développement des autres langues romanes.

Documents per l'estudi de la lenza occitana

Totes los volums son descargadisses sus: http://ieoparis.free.fr/delo.html

Darrièras parucions

- 108. Josèp CONDÒ SAMBEAT. Vocabulari aranés (1915)
- 109. Giovenale VEGEZZI RUSCALLA. Colonia piemontese in Calabria. Studio etnografico (1862)
- 110. Alphonse BLANC. Vocabulaire provençal-latin (1891)
- 111. Guilhem MOLINIER. Joseph ANGLADE. Las leys d'amors. Libre I (1346-1919)
- 112. Guilhem MOLINIER. Joseph ANGLADE. Las leys d'amors. Libre II (1346-1919)
- 113. Guilhem MOLINIER. Joseph ANGLADE. *Las leys d'amors. Libre III* (1346-1919)
- 114. Joseph ANGLADE. Études sur las leys d'amors. (1920)
- 115. Antoine Léandre SARDOU. L'idiome niçois. Ses origines, son passé, son état présent (1878)
- 116. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat. Grammaire et folklore (1927)
- 117. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat.

Vocabulaire patois-français t. 1: A-G (1930)

118. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat.

Vocabulaire patois-français t. 2: H-Z (1930)

- 119. Camille CHABANEAU. La langue et la littérature du Limousin (1892)
- 120. Louis PIAT. Dictionnaire français-occitanien t. 1: A-D (1893)
- 121. Louis PIAT. *Dictionnaire français-occitanien t. 2: E-O* (1893-1894)
- 122. Louis PIAT. Dictionnaire français-occitanien t. 3: P-Z (1894)
- 123. Paul MEYER. c et g devant a en provençal. Étude de géographie linguistique (1895, 1901)

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

CHAPITRE I.

PHILOSOPHIE DU LANGAGE.

Des études actuelles en linguistique. — De la civilisation provençale. —
Histoire des opinions sur l'origine et la filiation des langues romanes.
—Unité morale du langage. — Des langues dans leur essence, leurs premières manifestations et leurs développements. — Erreurs de l'opinion vulgaire et de quelques systèmes. — Résumé; conclusion.

La linguistique est une science toute nouvelle: née avec le mouvement intellectuel de notre siècle, elle a révélé de prime abord la destinée importante qu'elle avait à remplir. Pour bien comprendre cette destinée, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur l'impulsion extraordinaire imprimée de nos jours aux recherches de tout genre; il n'y a qu'à voir chaque peuple rechercher ses origines, fouiller ses archives, exhiber ses titres, scruter soigneusement tout son passé, nonseulement à l'aide des sciences d'érudition, mais à l'aide de toutes les sciences physiques et morales. Dès lors on conçoit toute l'utilité de la linguistique, soit pour faciliter, soit pour compléter les travaux de l'historien et du philosophe, soit même, dans certains cas, pour y suppléer. Tous les monuments d'un peuple sont soumis à l'action destructive du temps, toutes ses traditions, écrites ou orales, peuvent se perdre ou se dénaturer; sa langue seule lui reste, et les éléments dont elle est composée, les influences, les modifications qu'elle a subies, nous montrent à la fois l'origine de ce peuple et toute la marche qu'il a suivie dans la voie de la civilisation.

La linguistique est donc par sa nature et son but un des principaux véhicules de la science historique, de cette science dont notre siècle comprend enfin l'immense portée. Si le présent, comme on l'a dit, est gros de l'avenir, n'est-il pas incontestable que c'est dans le passé qu'il faut chercher le principe et la filiation du présent? Aujourd'hui surtout qu'une ère nouvelle semble se préparer pour l'humanité, ne faut-il pas travailler à renouer les anneaux de la chaîne des âges, ne faut-il pas étudier comment procède l'esprit humain dans sa marche éternelle à travers les peuples et les temps? Les empires s'élèvent et s'écroulent; les nations se forment, brillent quelques instants et ne tardent pas à s'effacer de la scène du monde; le flambeau de la civilisation semble éclairer tour à tour les divers peuples du globe; et, au milieu de ces révolutions, l'esprit humain, se développant de plus en plus, s'avance constamment dans la route du progrès, sans jamais rétrograder, sans jamais rester stationnaire.

Voilà ce que notre époque paraît avoir compris : et si tout le monde ne se rend pas compte de ces tendances générales, si le but même en est souvent méconnu, l'on ne peut nier que l'humanité tout entière travaille à la même œuvre, guidée par une sorte d'instinct qui ne la trompe jamais. Certainement bien des erreurs, bien des théories exclusives ou exagérées ont surgi dans cette grande fermentation intellectuelle: c'est le résultat ordinaire de toute action trop vive, de tout enthousiasme qui s'ignore encore lui-même, mais ces vices ne peuvent être que momentanés; le travail qui s'opère aujourd'hui dans les idées est supérieur à l'esprit de parti, supérieur à l'orgueil national. Tous les progrès moraux et matériels tendent nécessairement, inévitablement, à former de la civilisation une magnifique synthèse, une harmonie sublime entre les peuples et même entre les races.

Tel est le point de vue qui m'a constamment guidé dans l'étude de la langue et de la poésie provençales; et cette étude, faite à ce point de vue, ne manque assurément pas d'importance. La Provence du xue siècle se trouve sur la limite de deux mondes, entre la société antique et la société moderne. C'est elle qui nous offre pour la première fois, en Europe, une originalité distincte, après la longue carrière civilisatrice fournie par les Grccs et les Romains; c'est elle qui ouvre l'époque de rénovation due aux influences combinces des Germains et des Arabes; c'est clle, en un mot, qui résume dans son esprit tous les traits caractéristiques de la civilisation européenne au moyen âge. - La chevalerie dans son ensemble, les mœurs et les sentiments chevaleresques, l'honneur, le respect pour les femmes, l'amour dans sa pureté morale, ont, sinon leur essence, du moins leurs premières manifestations dans la Gaule méridionale. La poésie lyrique la plus parfaite y jette un si grand éclat que ses rayons ne tardent pas à communiquer le feu du génie poétique à tous les autres peuples de l'Europe. Cette contrée voit aussi les premières tendances de liberté religieuse et de réforme philosophique, qui se développent bientôt après dans toutes leurs conséquences. Enfin la langue provençale, la plus parfaite de toutes les langues qu'on appelle romanes, est la première qui paraît sur la scène littéraire depuis l'ère chrétienne, et celle qui réunit le plus complétement les caractères distinctifs de nos langues modernes.

D'après cet exposé rapide, on conçoit facilement de quelle importance est l'étude de la civilisation provençale pour l'histoire de l'esprit humain jusqu'à notre époque. D'ailleurs, cette importance ne semble-t-elle pas toute naturelle, ou plutôt providentielle, pour peu que l'on considère la position géographique de la Provence? Placée au centre de l'Europe civilisée du moyen âge, cette Gaule méridionale rayonnait autour d'elle d'un éclat qui paraissait plus brillant au milieu des ténèbres d'une féodalité barbare. Après avoir recu l'influence de l'antiquité par les Phéniciens, les Grecs et les Romains, l'influence du monde germanique par les Goths et les Burgondes, et l'influence du monde arabe par l'invasion moresque, le peuple provençal avait une grande destinée à remplir : celle de transmettre toutes ces influences bienfaisantes aux nations de l'Europe actuelle, et de former ainsi, à proprement parler, la clef de voûte de toutes les civilisations modernes.

Mais qu'on ne m'accuse pas, à mon tour, d'exagération et d'exclusiveté; que l'on veuille bien remarquer que je ne considère ici l'esprit qui vint éclairer le midi des Gaules, que relativement aux progrès intellectuels du reste de l'Europe, et dans l'action qu'il eut sur ces progrès. Sans doute si l'on envisage cet esprit en lui-même, on le trouvera bien défectueux, bien incomplet sous plusieurs rapports; la chevalerie et la poésie troubadouresque, qui en sont les deux principales manifestations, ne remplissent certainement pas tous les buts que peut se proposer l'activité humaine. Toutefois l'influence que j'attribue aux Provençaux ne constitue pas un transport de génie, et cette distinction est fort importante à établir : je n'entends point que les divers peuples aient été chercher en Provence les germes, les éléments, ou même les principes de leur civilisation; je veux simplement prouver que c'est sous l'action vivisiante exercée par cette Provence du x11° siècle, que se sont développés chez les autres nations les germes propres à ces nations elles-mêmes.

Toute l'Europe se sentit alors renaître, comme après un long hiver la nature entière semble se ranimer et prendre une nouvelle existence aux premiers rayons d'un beau soleil de printemps.

Après avoir fait connaître par ces espèces de prolégomènes la pensée qui m'a constamment guidé dans cette étude, je reviens au but que je m'étais proposé dans ce chapitre. Il me paraît indispensable de commencer par analyser, le plus brièvement possible, les opinions diverses qui se sont formées sur l'origine et la filiation des langues romanes. Mais qu'on ne s'attende point à trouver ici une histoire complète des livres écrits sur ce sujet. Ce sera plutôt un simple aperçu des idées linguistiques, au point de vue des langues romanes; idées que je tâcherai de mettre en rapport avec l'époque et les circonstances qui les ont vues naître, afin de pénétrer la raison même de leur existence.

Ce n'est que vers la fin de cette période qu'on appelle ordinairement le moyen âge, que l'on s'occupa pour la première fois de véritables travaux philologiques. Jusqu'alors on s'était contenté de transcrire dans les cloîtres et dans les écoles le peu de débris littéraires échappés au grand bouleversement des barbares : mais cette transcription, soit du latin corrompu, soit des traductions arabes, faite sans goût et sans discernement, était moins propre à conserver les textes qu'à les dénaturer. C'est en Italie que se manifestèrent les premières tendances à se rapprocher de l'antiquité; les peuples italiens, sans cesse en présence des souvenirs de la vieille gloire romaine, s'étaient identifiés peu à peu avec ces souvenirs, qu'ils croyaient de bonne foi les leurs. Cet amour-propre national, l'exquise sensibilité qui leur faisait si bien comprendre la littérature ancienne, leur imagination surtout et leur enthousiasme les portèrent bientôt à une exagération exclusive : ils finirent par se persuader que leur langue même n'était que du latin corrompu. Cette idée, développée par une foule de circonstances qui toutes lui étaient favorables, ne tarda pas à se propager dans les autres contrées où se trouvait établie la même famille de langues romanes, et surtout dans les Gaules.

C'est qu'en effet toutes les circonstances contribuaient à faire naître et à répandre cette opinion. L'activité intellectuelle, au moyen âge, formait deux mondes entièrement différents, ayant chacun leur peuple, leur langue et leur littérature. C'était d'une part l'élément nouveau, spontané, essentiellement populaire, plein de vie et d'avenir; d'autre part, l'élément conservateur, n'ayant qu'une existence toute factice, en dehors du mouvement social, inébranlable et toujours le même à côté de la marche rapide des idées. D'une part c'était la poésie, et la langue qu'on appelait vulgaire ou romane, répandues parmi tout le peuple; d'autre part la science, et les langues latine et grecque, habitant les cloîtres, les écoles et les universités. Et longtemps ces deux sociétés si dissemblables vécurent l'une à côté de l'autre, sans se connaître, sans se voir.

Dans un tel état de choses, la science devait rester incomplète; son point de vue ne pouvait être que peu étendu et tout à fait exclusif. Les érudits de cette époque étaient Romains de cœur et d'esprit : il était naturel qu'ils retrouvassent partout le génie de Rome, les lois de Rome, la langue de Rome. Aussi la plupart des philologues de la renaissance partagèrent-ils cette opinion presque implicitement. D'abord cela leur paraissait tout simple, parce que le peuple dominateur par excellence avait aussi conquis les Gaules; ensuite cela plaisait à leur amour-propre, parce que ce peuple avait été grand par sa puissance et par sa gloire. En outre, les principes philosophiques alors admis par tout le monde, portaient invinciblement à remonter des langues romanes au latin, du latin au grec, et du grec à l'hébreu. Car c'est l'hébreu que la scolastique regardait comme la langue mère, seule primitive, seule révélée.

Dans cette généalogie que je viens d'indiquer pour le

langage, se retrouve le canevas de toutes les recherches historiques et philologiques du moyen âge et de la renaissance. Ce ne fut done pas s'éloigner beaucoup de l'idée commune, que de faire venir le gaulois ou le français directement du gree ¹. Cette opinion servait en quelque sorte de justification à l'enthousiasme souvent excessif pour l'antiquité; et, tout en faisant la part de l'amour-propre national, il faut eonvenir que les eolonies phoeéennes de Marseille donnaient quelque vraisemblance à ce singulier système.

Un pas de plus dans la même route sit venir les langues gauloises immédiatement de l'hébreu, sans dérivation ². Et ce système s'appuyait également sur des faits incontestables. Les établissements phéniciens au pied des Pyrénées, quelque obscure que sût leur histoire, pouvaient être comptés pour quelque chose dans la civilisation gauloise.

Les deux hypothèses d'une dérivation immédiate, soit du gree, soit de l'hébreu, tombèrent bientôt sous le feu de la eritique; celle d'une dérivation successive continua seule à représenter l'opinion ordinaire, le sens commun du monde savant. C'est cette opinion que de nos jours encore des linguistes fort estimables développent sans cesse, en la modifiant à la vérité, de manière à la mettre au point de vue de la science actuelle. Ainsi l'on ne s'avise plus de remonter à l'hébreu comme souche première des langues, mais au sanserit : ce qui n'est pas plus juste aux yeux de la philosophie et de l'histoire, mais ce qui du moins paraît spécieux lorsqu'on reste dans le domaine de la philologie proprement dite.

^{&#}x27;Guillaume Budé, Commentarii græcæ linguæ, 1529. — Henri Estienne, Traité de la conformité du langage françois avec le grec, 1569, 2me édit. — Joachim Périon, De origine linguæ gallicæ et ejus cum græca cognatione, 1555, — etc.

² Estienne Guichart, Harmonie étymologique des langues, 1606. — Pierre le Loyer, Edom ou les colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe, 1620. — Samuel Bochart, Phaleg et Chanaan, 1675, édit. posthume, — etc.

Cependant le xvn° siècle s'apercut enfin de l'insuffisance de la théorie vulgaire, et des tendances plus rationnelles se développèrent insensiblement; mais ce ne fut bien longtemps encore qu'une sorte de tâtonnement, au milieu des vieux préjugés et des conjectures paradoxales. L'amour-propre national ayant proclamé la langue celtique mère de toutes les langues de l'Europe, c'est dans le sein de cette langue qu'on se mit à chercher les racines du grec, du latin, du basque, de tous les idiomes romans et de tous les idiomes germaniques. Seulement, pour accorder cette opinion avec le dogme catholique, quelques auteurs reconnurent que la race celtique était sortie de Gomer, fils aîné de Japhet; et l'on ajouta même que ce Gomer avait reçu de son père le nom de Gallus 1. Beaucoup de philologues se succédèrent dans la nouvelle voie qui venait d'être tracée; Borel 2, Dom Pezron 5, Pelloutier 4, Bullet 5, Le Brigant 6, à quelques nuances près, soutinrent la même doctrine. On peut aussi placer parmi eux Boxhorn, qui voit l'origine de tout chez les Scythes; mais il n'y a là qu'une différence de dénomination, la pensée est la même 7. Malheureusement aucun de ces systèmes ne s'appuyait sur une idée bien précise, sur un fait bien déterminé; les progrès de la linguistique n'avaient pas encore fait connaître ce que l'on devait entendre par la langue celtique : aussi la poursuite un peu téméraire de cette hypothèse fut-elle souvent tournée en ridicule sous le nom de celtomanie. Et pourtant cette même hypothèse, toute

^{&#}x27; Voy. Dom Pezron, l'histoire universelle traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, et les ouvrages de Le Brigant : tout cela d'après Flavius Josèphe.

² Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, 1655.

³ Antiquité de la nation et de la langue des Celtes, 1703.

⁴ Histoire des Celtes, etc., 1740.

⁵ Mémoire sur la langue celtique, etc., 1754, 1759, 1770.

⁶ Élémens de la langue des Celtes gomérites, etc., 1779. — Détachemens de la langue primitive, 1787, et autres ouvrages.

⁷ Origines gallicæ, 1654.

vague, tout étrange qu'elle paraissait alors, renfermait le germe d'une vérité profonde qui ne devait pas tarder à voir le jour.

A compter de l'apparition des systèmes celtiques, il est facile de remarquer un mouvement sans cesse progressif dans les idées linguistiques. Déjà depuis longtemps les philologues latins sentaient eux-mêmes l'impuissance de leurs théories, et s'efforçaient de la dissimuler. Ils commencèrent par remettre à neuf un vieux paradoxe sur l'existence d'un latin populaire, contemporain de la langue de Virgile et de Cicéron, et qui aurait engendré toutes les langues romanes. Ce système, émis pour la première fois au xve siècle par Bruni d'Arezzo 1, puis reproduit par Celso Cittadini 2, ne pouvant s'appuyer sur des principes de linguistique alors inconnus, avait bientôt succombé dans la guerre que lui faisaient Bembo, Castelvetro et Muratori. Mais dans la première moitié du xviiie siècle, le savant académicien Bonamy releva presque avec succès la malheureuse opinion vaincue⁵, et depuis lors le dédain dont on l'accablait céda la place à des procès en toutes formes, qui finirent souvent par des transactions.

La dernière théorie que nous venons d'examiner semble ouvrir la voie aux études philologiques de notre siècle. Ce siècle éminemment enclin à tout examiner, à tout approfondir, s'est proposé de nouveau les principales questions qui ont agité les philologues des diverses époques. Chaque système a été discuté, reconstruit, et mis en rapport avec les progrès de la science. Puis sont arrivés les éclectiques qui ont combiné tout ou partie de ces systèmes, ou bien se sont

Voy. ses lettres latines, 1472.

² Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua, 1601.

³ Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, t. XXIV, p. 605: De la langue latine vulgaire; et p. 582, Introduction de la langue latine dans les Gaules, 1751.

10

contentés de prendre un peu de chacun d'eux. Je ne dirai qu'un mot sur tous les auteurs qui se sont succédé dans la carrière, n'ayant ici pour but que de caractériser nettement et distinctement les opinions qu'ils ont émises.

DE LA LANGUE PROVENCALE.

Raynouard est le premier qui se montre dans le nouveau monde scientifique, comme pour éclairer de son génie toutes les recherches des philologues modernes. Malheureusement, préoccupé du soin de se frayer un passage vers des terres complétement inexplorées, même inconnues, il n'a pas toujours distingué la véritable route, à travers les errements de ses devanciers. Mais si, obéissant à d'antiques préjugés, il a pris le latin pour base et pour point de départ, il a du moins compris le premier que les langues des peuples, comme leurs mœurs, comme leurs idées, n'ont pas de transformations brusques, de transitions heurtées. Et c'est en cherchant quel pouvait être l'élément intermédiaire entre le latin et les idiomes modernes, qu'il a trouvé toute une langue, une véritable langue, avec son caractère propre et sa littérature originale. Le système de Raynouard, qu'on appelle le système roman, se fonde donc sur une corruption intérieure du latin, corruption rendue plus active par l'invasion des barbares, et qui aurait formé l'idiome roman par excellence, c'est-à-dire l'idiome provençal, type commun des autres langues néolatines 1.

Raynouard faisait une certaine part à l'élément germanique dans la formation des langues romanes. Ginguené 2 et Sismondi 3 lui donnent une importance beaucoup plus grande, en considérant ces langues romanes comme nées du mélange du teuton avec le latin ; seulement Ginguené ne fait qu'un seul peuple des Celtes et des Germains qu'il

¹ Voy. les ouvrages de Raynouard; et surtout Éléments de la grammaire romane avant l'an 1000; et Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, discours préliminaire.

² Hist. littéraire d'Italie, chap. 1.

³ Littér. du midi de l'Europe, chap. 1.

appelle Scythes. M. Charpentier de Saint-Prest admet le mélange germanique en même temps que la corruption intérieure du latin et le langage vulgaire primitif. Enfin d'autres écrivains, voulant trouver quelque unité, quelque principe dans cet amalgame, ont cru que les peuples du Nord avaient fourni la syntaxe, les Romains les mots, ou plutôt les racines, et qu'ainsi la matière latine s'était en quelque sorte moulée dans la forme germanique pour produire un nouveau langage essentiellement analytique.

Cette opinion spécieuse est réfutée par M. Wilhem de Schlegel ², lequel observe très-judicieusement que dans la grammaire des langues théotisques c'est plutôt la synthèse que l'analyse qui domine. Pour lui, tout en admettant l'élément germanique, il part de la théorie émise sur les langues par son frère, M. Frédéric de Schlegel ⁵, pour établir que les langues analytiques sortent naturellement des langues synthétiques. Cette hypothèse toute gratuite est un nouvel effort tenté par le système de la dérivation latine. M. Villemain lui prête son appui ⁴; M. Frédéric Diez écrit à ce point de vue sa belle grammaire des langues romanes ⁵; et l'on voit encore en 1841 M. Ampère composer dans le même sens son livre sur la formation de la langue française ⁶.

A notre époque d'investigation et de critique, plusieurs philologues se sont ensin aperçus de l'insuffisance de toutes les théories que nous venons d'examiner; mais ne pouvant

Essai sur la litt. du moyen âge, 1834, in-8°.

² Observations sur la langue et la littérature provençales, par Wilhem de Schlegel, in-8°, Paris, 1818.

³ Dans son ouvrage: Ueber die Sprache und Weisheit der Indier, in-8°, 1808.

⁴ Moyen age, Ire et IIme leçons.

⁵ Grammatik der romanischen Sprachen, 3 vol., in-8°, Bonn, 1836.

⁶ Introd. à l'histoire de la litt. française au moyen âge, in-8°, Paris, 1841. Voy. surtout p. 184.

méconnaître le côté vrai de chacune d'elles ils se sont mis à chercher le moyen de les concilier. Ils ont vu que toutes ces opinions, quelque différentes qu'elles soient entre elles, ont des preuves et même un fondement vraisemblable; que les racines des langues romanes se retrouvent selon les uns dans le latin, selon les autres dans le grec, selon ceux-ci dans le celtique ou dans l'ibérien, selon ceux-là dans le germanique, et qu'il est impossible de donner tout à fait tort à personne. Ces considérations, un peu superficielles, les ont amenés à réunir tous les systèmes dans un éclectisme sagement combiné, où chaque élément occupe une place distincte, mais où l'on ne voit malheureusement aucune harmonie, aucune unité. Sans parler du vieux Borel, qui déjà en 1655 comprenait à peu près de la sorte la formation de la langue gauloise 1, on peut dire que ce système est plutôt d'invention toute moderne. M. Granier de Cassagnac le développe succinctement dans ses lettres à M. Villemain sur l'origine de la langue française ². M. Bruce Whyte accapare toutes les théories en les critiquant toutes, et admet à la fois une langue mère antéhistorique, des idiomes indigènes, le latin, le latin vulgaire, et les dialectes de tous les peuples qui s'établirent dans les mêmes contrées 5. M. Mary-Lafon, tout en rejetant l'hypothèse de la langue mère, trouve huit couches principales superposées dans la langue du Midi 4. Enfin, M. Fauriel émet un système à peu près semblable, mais en accordant au latin la plus large part 5.

^{&#}x27; Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, réduites en ordre alphabétique, 1655, in-4°, préface.

² Insérées dans la Revue de Paris; voy. surtout le tome IV (avril 1856), p. 16 et 17.

³ Hist. des langues romanes et de leur littérature, 5 vol. in-8°, 1841; voy. surtout chap. III.

⁴ Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France, in-18, 1842; voy. surtout p. 22 et 72.

⁵ Hist. de la Gaule mérid. sous les conquérants germains, 1856,

Le propre de l'éclectisme est de poser des bornes à la science : les théories qui se fondent sur l'hypothèse d'une langue mère ont toujours révélé des tendances beaucoup plus progressives. Cependant le point de vue trop exclusif où se placaient les anciens celtomanes a été repris par quelques-uns de nos contemporains. Ce point de vue, seulement modifié par les progrès de la linguistique, a fait attribuer tantôt au celto-breton 1, tantôt à l'ibérien ou au basque 2, l'honneur d'avoir engendré toutes les autres langues. La révolution française avait contribué puissamment au développement de la véritable philologie, en éloignant les esprits de la civilisation hébraïque 3. Bientôt l'on voit l'idée d'une langue mère donner naissance à des théories d'un ordre beaucoup plus élevé; et nous avons déjà remarqué que c'est dans cette direction que l'on peut surtout observer la marche du progrès. Sans approuver les écrivains qui placent dans le sanscrit l'unique source des langues, nous devons reconnaître que leurs recherches et leurs découvertes ont fait faire un immense pas à la science. L'analogie entre les diverses familles de langues indo-européennes a été clairement et savamment exposée par MM. Bopp 4, Eichhoff⁵, Adolphe Pictet ⁶, l'abbé Chavée ⁷, etc.; ce n'est que la raison de cette analogie qui semble n'avoir pas encore

chap. x1; — et Histoire de la poésie provençale, cours publié en 1846, chap. v1.

Voy. les ouvrages de Latour d'Auvergne, de Bacon-Tacon, de Le Gonidec, etc.

² Voy. les ouvrages de Larramendi, de Depping, d'Abbadie, de G. de Humboldt, etc.

³ Voy. Bacon-Tacon, Recherches sur les origines celtiques, etc., 2 vol. in-8°, an vi; voy. surtout avant-propos, et t. II, p. 127-152.

⁴ Vergleichende Grammatik des sanscrit, zend, griechischen, lateinischen, etc., 1853.

⁵ Parallèle des langues de l'Europe et de l'Asie, 1856, in-40.

⁶ De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, 1837, in-80.

⁷ Essai d'étymologie philosophique, 1844, in-80.

été saisie complétement. Je lis dans M. de Brotonne, que le celtique, le zend et le sanscrit doivent être les trois dialectes principaux d'une langue unique et primitive ¹. M. Diefenbach, traçant un tableau généalogique des idiomes japétiques, place en premier lieu une langue mère inconnue dont le développement successif a produit le sanscrit, le médopersique, etc. ².

Certainement, cette hypothèse une fois admise, toutes les conséquences qu'on en tire sont parfaitement justes, et les démonstrations auxquelles elle sert de base deviennent claires et faciles. La lumière se fait ; tout s'explique. Pourquoi cette multitude de langues répandues en Europe et dans l'Inde ont-elles des rapports si frappants, si incontestables? Pourquoi, particulièrement, le grec, le latin et le roman, ont-ils toujours été regardés comme dérivés l'un de l'autre? Pourquoi, enfin, les langues romanes entre elles se ressemblent-elles au point qu'on les a crues identiques dans l'origine? — On voit que les questions les plus difficiles, les plus obscures, se résolvent d'elles-mêmes; et l'importance de cette hypothèse doit être bien évidente, puisqu'on rapporte que Raynouard, initié vers la fin de sa vie aux travaux de Le Gonidec sur le celto-breton, regretta bien vivement de ne les avoir point connus 3.

Mais si toutes les déductions que fournit un principe supposé sont justes en elles-mêmes, suffisent-elles pour faire admettre ce principe comme vrai? Non sans doute; elles ne font tout au plus que constituer sa vraisemblance, sans lui donner de certitude. Or, pour peu que l'on examine de près

¹ Hist. de la filiation et des migrations des peuples, liv. IX. Analogie des langues, t. II, p. 287-563.

² Ueber die jetzigen romanischen Schriftsprachen, in-4°, Leipzig, 1831, p. 4.

³ Cette anecdote est consignée dans la préface de la Grammaire de Le Gonidec, p. 16; et cette préface n'est point de Le Gonidec luimême, lequel mourut peu de temps après Raynouard.

l'hypothèse de la langue mère, il faut reconnaître que cette hypothèse est toute gratuite, qu'elle n'est pas susceptible de démonstration, qu'elle ne possède en sa faveur aucune preuve, aucun indice historique, et enfin qu'elle suppose elle-même l'existence d'un peuple primitif inconnu, d'un peuple type, ayant habité quelque part au milieu de l'Europe et de l'Asie.

Ces considérations nous découvrent le vice radical d'un système qui certainement est le plus simple et le plus satisfaisant de tous ceux qui se sont élevés dans la science. C'est aussi le système qui s'accorde le mieux avec l'extension et le développement qu'a pris de nos jours l'étude de la linguistique. — Or, ne pourrait-on point trouver quelque théorie qui réunit ces conditions, sans avoir le vice que je viens de signaler? Ne pourrait-on point expliquer les analogies que l'on aperçoit entre toutes les langues indo-européennes, sans admettre une dérivation successive, ce qui semble impossible, ou une langue mère commune, ce qui semble arbitraire?

Faisons un pas de plus dans la route que nous suivons en ce moment. Voyons s'il ne serait pas plus juste de reconnaître, au lieu d'une unité de descendance, une unité purement intellectuelle; au lieu d'un type matériel et palpable, existant chez un peuple déterminé ou indéterminé, un type moral existant dans l'esprit même des hommes et des nations. Mais que ces mots, au premier abord, n'effrayent pas; on se convaincra bientôt que les idées qu'ils représentent sont extrêmement simples et naturelles.

Qu'on me permette d'écarter pour un moment toutes les conjectures plus ou moins nébuleuses, toutes les hypothèses plus ou moins téméraires qui jettent tant de vague sur les recherches de ce genre. Je ne parlerai donc ici ni de l'existence d'une civilisation primitive, ni des migrations successives des peuples, ni du point de départ de ces migrations qui semble se trouver au centre de l'Asie : ces grandes dis-

cussions appartiennent à une sphère d'études et de recherches excessivement ardues, et je ne me hasarderai pas d'y pénétrer. D'ailleurs, pour dire toute ma pensée, ces interminables controverses me paraissent avoir, en elles-mêmes, beaucoup moins d'importance qu'on ne leur en attribue généralement. En effet, examinons en quoi peut consister cette importance, relativement aux peuples dont nous étudions l'histoire. C'est simplement à constater la nature de l'élément traditionnel qui entre dans la formation de toute civilisation. Or voilà précisément en quoi je considère cette recherche comme d'utilité secondaire; j'espère prouver tout à l'heure, par une analyse philosophique et raisonnée, que dans le développement intellectuel, ou, pour mieux dire, dans l'éducation des premiers peuples, l'élément traditionnel n'a eu qu'une action indirecte, une simple influence.

Cela posé, considérons en elle-même chacune des nations qui composent la race indo-européenne ¹, abstraction faite de toute relation d'origine, soit entre elles, soit avec une nation primitive. Les historiens et les philologues admettent généralement que toutes ces nations possèdent la même organisation intellectuelle, les mêmes facultés, et les mêmes conditions de développement; il est d'ailleurs facile de reconnaître chez tous les individus de cette race le même type physique et moral. Dès lors ne verra-t-on pas se former dans chaque pays, dans chaque population, et par l'activité propre à cette population, une civilisation analogue au moins dans ses principes constitutifs? Les éléments semblables produisent des résultats semblables; et l'homme, sentant, pensant, agissant partout sur des données qui sont communes à tous les hommes, se forme partout aussi une langue, des

Les limites de cet ouvrage m'obligent à restreindre à cette race le cercle de mes études. On jugera s'il faut admettre pour les autres races des principes philosophiques spéciaux et une autre nature humaine.

mœurs, des coutumes, qui doivent avoir des caractères communs. Voilà ce que j'appelle l'unité morale, et l'on voit que cette unité n'est pas une simple hypothèse, qu'elle se fonde au contraire sur l'organisation même de l'esprit humain.

Sans doute on objectera que les civilisations sont loin de présenter des analogies aussi parfaites que mes raisonnements semblent le supposer. Mais c'est précisément parce que les hommes sont loin de penser et de sentir parfaitement de la même manière; c'est parce que les manifestations de leur intelligence se modifient selon les temps, selon les lieux, selon le degré de développement moral et de perfectionnement matériel; c'est parce qu'enfin le climat, la nature du sol et les autres influences physiques agissent considérablement jusque sur les organes de l'appareil vocal.

On conçoit que je ne fais ici qu'indiquer les traits généraux, l'idée fondamentale d'une théorie qui trouvera sa raison et sa preuve dans un examen attentif de l'éducation, tant pour les peuples que pour les individus. Le langage, ne l'oublions pas, fait partie intégrante de l'activité intellectuelle d'un peuple; sa formation, son organisation, ses progrès, sont dans un rapport intime et constant avec la civilisation même: de sorte qu'on peut dire que l'histoire des langues est véritablement l'histoire de l'esprit humain.

Avant d'étudier les langues dans leur existence propre, je crois avoir besoin de dire quelques mots sur l'origine du langage. L'idée fausse que l'on s'en est toujours faite a étendu sa déplorable influence jusque sur notre siècle. Il n'y a pas longtemps que l'on expliquait encore le dogme de la révélation de la manière la plus matérielle et la plus bizarre; parfois même, pour appuyer l'hypothèse d'une langue mère, l'on soutenait fort sérieusement que le hasard seul n'a pas pu faire tomber les peuples d'accord dans une chose aussi arbitraire que le langage. Mais c'est méconnaître complétement la nature du langage que de l'envisager comme arbitraire ou comme révélé. Les vrais principes de la parole humaine sont

heureusement trouvés, reconnus, et chaque jour ils se répandent davantage. On commence à considérer l'invention ou la révélation des langues comme de simples questions de mots : grâce aux progrès rapides de la véritable linguistique, nous voyons tomber une à une ces antiques erreurs.

Le langage est naturel à l'homme; l'homme a été créé pouvant et devant parler. Il suffit, pour en être convaincu, de considérer un instant cet appareil vocal si parfait et si admirable, cet ensemble d'organes destinés non-seulement à former, à émettre des sons, mais à les modifier, à les articuler, à les varier de mille manières. On conçoit que l'homme vivant avec ses semblables, sentant le besoin de leur communiquer ce qu'il éprouve, et ayant à sa disposition un instrument capable de reproduire toutes ses affections, toutes ses sensations, on conçoit que cet homme parle naturellement, spontanément, sous l'empire d'un véritable instinct. Et ce langage d'abord imparfait, incomplet, embryonnaire, ne tarde pas à se développer, à s'organiser d'une manière complète sous l'empire de la réflexion et de la raison 1.

Ces idées, dont aujourd'hui l'on commence à reconnaître généralement la vérité, ne paraissent pas réclamer de démonstration plus étendue : je n'ai point d'ailleurs à m'engager ici dans le domaine de la métaphysique. Mais, le plus grand nombre des savants, ceux mêmes qui admettent ces principes en tant que principes, ne laissent pas de s'en écarter considérablement dans l'application, et d'en méconnaître les conséquences les plus naturelles et les plus importantes. Or, ce sont ces conséquences qui rentrent particulièrement dans le point de vue où je me suis placé. Elles ne feront du reste qu'appuyer et confirmer la théorie précédente : c'est par la

Doctrine développée par M. Ahrens, dans son Cours d'anthropologie (Paris, 1858), par M. l'abbé Chavée, dans son Essai d'étymologie philosophique (Bruxelles, 1844); et admise par beaucoup de philosophes et de linguistes actuels.

poursuite d'une vérité dans toutes ses manifestations, c'est par la comparaison avec des idées de même ordre et de même nature, qu'on arrive à donner à cette vérité une base solide, un large développement.

Le langage peut être considéré de deux manières différentes, sous deux points de vue distincts : quant à sa source et quant à ses manifestations ; ou bien par rapport à l'homme qui parle et par rapport aux hommes à qui l'on parle, en un mot relativement au sujet et à l'objet. En effet le langage, dans sa nature propre, est à la fois personnel et social ; personnel, il nous apparaît comme un véritable art, il se lie aux autres arts par les analogies les plus intimes et les plus profondes ; social, c'est avec les idées de droit qu'il présente de frappantes analogies, et son développement se montre tout à fait semblable à celui des coutumes et du droit écrit.

Ccs ressemblances ne sont pas seulement spécieuses; il est facile de remarquer qu'elles ont leur source dans la nature de l'esprit humain. Je crois presque indispensable de présenter ici quelques-unes de leurs conséquences les plus importantes, pour faire comprendre dans toute sa portée la véritable notion du langage.

Le langage est un art. Tout art se fonde sur une imitation de la nature, tant de la nature physique, extérieure, que de la nature morale, intellectuelle. Mais que l'on se garde bien de confondre l'imitation avec la simple copie. Ce dernier terme ne désigne qu'une reproduction matérielle exacte, ou plutôt servile, un véritable plagiat de la nature, effectué grossièrement, sans la moindre participation des actes intellectuels. Pour l'imitation, au contraire, l'esprit ne reçoit les perceptions des phénomènes naturels que comme une sorte de matière première, qu'il assimile à sa propre essence, qu'il élabore par sa propre activité, et qu'il transforme ainsi complétement : c'est cette véritable création nouvelle que l'on nomme l'imitation dans les arts. L'imitation n'est point l'écho, le restet de la nature extérieure, mais l'écho, le restet

des diverses modifications opérées dans notre âme à l'occasion de cette nature extérieure. La source de l'imitation est donc toujours en nous-mêmes, quels que soient les phénomènes, physiques ou moraux, que nous ayons à représenter.

Mais l'expression de notre état intellectuel revêt les formes les plus diverses. C'est d'abord, sous l'empire seul de l'instinct, la mimique et la danse, le chant, le langage, la poésie : véritables arts, où s'expriment spontanément les sensations, les besoins, les affections de l'homme, mais de l'homme enfant, de l'homme plutôt individuel que social; puis, dans un état de civilisation plus avancée, ces premiers arts se perfectionnent, se complètent, en même temps que l'on voit naître l'architecture, la statuaire et la peinture. Il est facile d'observer que tous ces arts, depuis la mimique jusqu'à la peinture, suivent une progression constante, se bornant d'abord au nécessaire, puis cherchant le beau, puis ensin tombant dans l'exagération et le superslu.

Ainsi le langage, dans son principe, ne reproduit la nature qu'en la transformant, et, si j'ose le dire, en la recréant. D'ailleurs il a bien fallu faire autre chose que simplement la copier, puisque notre appareil vocal ne peut rendre que des sons et des mouvements, et même dans une certaine limite. C'est là précisément que l'on peut admirer tout ce qu'il y a d'ingénieux et de sublime à la fois dans le langage. Une simple remarque nous apprend que la nature extérieure ne se révèle à nous que par les actions diverses qu'elle exerce sur nos organes au moyen de nos sens. Il était donc tout naturel que pour exprimer les objets mêmes l'homme reproduisit, par imitation, les actions qu'il en avait reçues. Or, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que ces actions peuvent toutes se ramener à des bruits et à des mouvements. Dès lors la reproduction en est extrêmement simple, puisque de son côté l'appareil vocal met à la disposition de l'homme, des bruits, c'est-à-dire des sons, des royelles, et des mouvements, c'est-à-dire des articulations, des consonnes. Quant

aux actes intellectuels et moraux, comme il fallait nécessairement les ranger dans ces deux catégories, c'est par l'allusion, par la figure, qu'on parvint à les assimiler à des actes matériels perceptibles pour les sens.

Ces vérités sembleront peut-être bien triviales à beaucoup de personnes, et pourtant l'on ne saurait croire combien elles ont été méconnues. Platon, le premier et presque le seul jusqu'à notre époque, avait compris que les noms sont naturels aux choses, et que la propriété du nom consiste dans l'imitation de la chose même ¹. Grâce aux systèmes de la transmission des langues, le commun des hommes sait à peine aujourd'hui ce que c'est que parler, et ne sait pas du tout pourquoi certaines paroles répondent à ce qu'on veut dire. On a cru que les langues étaient quelque chose d'étranger à l'esprit humain, quelque chose qu'il fallait simplement inculquer dans la mémoire; et on les a constamment fait apprendre, au lieu de les faire comprendre.

Je ne considère dans tout ceci que l'homme individuel; plus tard, en étudiant le développement de la connaissance chez les peuples, j'aurai l'occasion de revenir sur ces principes, qui, je le répète, doivent former la première base de l'histoire et de la philologie. Avant de tracer la marche du langage au point de vue social, en la mettant en rapport avec la marche des idées de droit, je crois indispensable de jeter un coup d'œil sur le développement de la société ellemême. Il importe extrêmement d'examiner de quelle manière se distribuent la vie et le mouvement dans ce grand corps organisé. Rappelons-nous bien ce principe fondamental, que les langues sont inséparables des peuples qui les parlent, qu'elles font partie intégrante de la civilisation de ces peuples, et qu'elles ne forment qu'un seul ensemble avec les mœurs, la religion, les coutumes et les idées. On voit dès lors que le langage doit suivre une progression non-

Platon, Cratyle.

seulement semblable, mais identique au développement social; on voit aussi que l'étude de ce développement social fournit toutes les données, toutes les raisons et toutes les preuves nécessaires à l'histoire philosophique des langues.

On a souvent considéré les diverses nations, à l'égard les unes des autres, comme des individualités distinctes, comme des êtres complets qui venaient tour à tour briller sur la terre, et qui, avant de rentrer dans le néant, se transmettaient l'une à l'autre le flambeau de la civilisation. Mais si l'on considère un peuple comme l'ensemble des habitants d'un pays, ou même comme l'ensemble des individus d'une race, il n'est pas juste d'en comparer le développement moral à celui d'un seul homme. Le progrès ne peut pas se faire d'une manière uniforme pour toute une population; il y a toujours une partie de cette population qui marche plus rapidement, et qui devance l'autre dans la voie de la culture intellectuelle. Je n'entends point par là qu'il y ait nécessairement, dans toute société, comme on l'a dit quelquefois, un élément progressif et un élément stationnaire, un principe actif et un principe passif : c'est simplement une certaine portion de peuple qui se développe d'une manière non-seulement visible, appréciable, mais rapide et brillante, tandis qu'une autre portion, active néanmoins dans sa vie obscure, ne possède encore qu'une chaleur intellectuelle, pour ainsi dire à l'état latent. Sans examiner ici les causes de ce progrès partiel, qu'une multitude de circonstances peuvent d'ailleurs favoriser, bornons-nous à en voir le caractère bien tranché et les limites bien déterminées dans les sociétés anciennes. Là, ce sont le plus souvent quelques hommes, ayant subi l'influence d'une civilisation plus avancée, ou appartenant eux-mêmes à cette civilisation, qui viennent soumettre des peuplades faibles, ignorantes, paisibles; et qui, se constituant en caste ou en aristocratie égoïste. croient pouvoir s'attribuer le monopole de l'intelligence et de l'activité sociale.

Un double mouvement, un double earactère se manifeste done pour chaque peuple. D'un côté, l'aristocratie atteint rapidement, librement, sans nulle entrave, le plus haut degré de perfectionnement relatif; mais ne pouvant plus ensuite tirer de son propre fonds de nouveaux éléments, et vivant pour ainsi dire en elle-même, sans rapports avec le reste de la population, elle tourne quelque temps dans le cercle de la routine, puis reste stationnaire, perd toute vie, et finit par se décomposer. D'un autre côté, la elasse populaire, après avoir amassé lentement, sourdement ses germes de civilisation, après les avoir longtemps portés dans son sein, et leur avoir donné assez de force, assez de consistance pour paraître au grand jour, se montre à son tour sur la scène. Son esprit tout nouveau, tout original, actif et plein de feu, ne tarde pas à surpasser les progrès faits d'abord par la classe dominatrice. Et si l'état des institutions, si les barrières élevées entre l'aristocratie et le peuple, s'opposent au libre développement de ce dernier, des secousses, des révolutions deviennent inévitables pour rétablir l'équilibre social.

Car le progrès, par sa nature même, suit toujours un mouvement ascendant, au moral comme au physique; la civilisation se développe avec l'humanité comme l'esprit avec le corps. C'est le peuple qui représente l'instinct, la tendance naturelle, l'impulsion libre et spontanée, c'est-à-dire le fond et le principe de toute culture intellectuelle; les classes élevées, au contraire, n'agissent plus que sous l'action d'une pensée bien réfléchie, bien raisonnée: pour conserver un mouvement progressif, elles doivent de toute nécessité recourir à la nature, au principe d'instinct et d'inspiration, en un mot se retremper constamment dans l'élément populaire. Enfin, pour mieux exprimer mon idée, les deux grandes régions de la société figurent parfaitement des enfants et des hommes, et la progression que suit l'activité humaine nous montre assez comment doit s'opérer le mou-

vement social. Ainsi, une société parfaite ne serait point celle où toutes les conditions, tous les rangs seraient confondus; mais, comme il faut reconnaître et maintenir l'aristocratie légitime de l'intelligence, ce serait une société où rien ne gênerait la marche ascensionnelle de l'esprit humain, où, selon son degré de développement intellectuel, l'on pourrait passer d'une classe à l'autre, aussi librement, aussi naturellement que l'on passe de l'état d'enfance à l'état de virilité.

Les principes que je viens d'exposer seront d'une application constante dans l'histoire des langues latine et romanes; mais nous en trouvons immédiatement la démonstration dans la marche des idées de droit. Ces idées, reconnues comme le principe et le lien de tout état social, ont des corrélations évidentes et nombreuses avec le langage, qui est aussi le produit nécessaire de la coexistence des hommes. Nous devons donc pouvoir constater dans ces deux expressions de la société une progression semblable à celle de la société mème. En effet, un double développement, souvent distinct ou tout à fait séparé, rarement coordonné de manière à s'enchaîner, à s'harmoniser, caractérise toute manifestation du droit et du langage. L'élément instinctif, spontané, presque involontaire, crée à la fois les coutumes et les dialectes vulgaires, qui n'ont encore aucune organisation complète, aucun principe stable, mais qui révèlent ce caractère de vérité, de simplicité, d'ordre et d'harmonie que donne l'inspiration immédiate de la nature. L'élément réfléchi, rationnel, forme d'une part la loi, le droit écrit, dont le perfectionnement est souvent factice, et le point de vue parfois même entièrement faux ; d'autre part il donne naissance au dialecte littéraire, qui, portant exactement la même physionomie, a sa grammaire pour code, ses écrivains pour législateurs, ses écoles et ses académies pour tribunaux.

Ayant ainsi terminé l'examen de l'origine et de la formation du langage, non-seulement chez les individus mais chez les peuples, je crois avoir suffisamment expliqué l'essence même de la parole humaine, et ses manifestations toutes naturelles, ou plutôt nécessaires, dans la société. Néanmoins je n'ai considéré chaque civilisation, chaque peuple, que dans le développement qui lui est propre, dans sa vie spéciale. Je me suis efforcé de démontrer, à l'aide de la philosophie la plus saine et la plus raisonnable, que toute société a son langage, né et développé non-seulement chez elle, mais par elle, par son activité interne. C'est là toute ma théorie.

Mais, je m'arrête, la plume me tombe des mains, lorsque je me vois en présence de cette multitude de systèmes qui, soit qu'ils admettent une dérivation successive, soit qu'ils partent d'une langue mère commune, reconnaissent toujours, implicitement ou explicitement, une transmission du langage, non-seulement d'homme à homme, mais de peuple à peuple. Certes, si ma conviction demeure inébranlable, je ne puis m'empécher de regarder avec effroi ma profonde solitude. Cependant j'ose espérer qu'en faveur de cette conviction, l'on voudra bien me suivre dans la route nouvelle que je me suis tracée, d'abord pour vérifier l'exactitude de mes idées, puis pour rechercher les erreurs et les imperfections inévitables dans une œuvre de cette nature.

Il suit de tout ce qui précède que la civilisation, ou pour mieux dire, l'éducation d'un peuple, s'effectue essentiellement par une action de ee peuple sur lui-même, mais en subissant toutes les influences qui lui viennent, d'abord de la nature extérieure, puis des eonnaissances traditionnelles, c'est-à-dire transmises par l'écriture ou la parole, puis enfin du contact avec des nations plus avancées dans le progrès moral et social. Ces influences forment la cause indirecte, l'occasion de la civilisation d'un peuple, mais n'en sont jamais la source: et c'est en cela surtout que l'on s'est constamment trompé. J'ai précédemment examiné l'origine et la formation du langage sous l'influence de la nature extérieure: je ne regarderai ma théorie comme complète que lorsque j'aurai

fait voir tout le développement ultérieur du langage s'effectuant de la même manière, d'après les mêmes lois et les mêmes principes, bien qu'en recevant l'action de l'élément traditionnel et des éléments étrangers.

Un examen philosophique de ce que j'entends par connaissance me conduira bientôt au but que je veux atteindre.
Nous avons déjà vu, à propos de l'imitation dans les arts,
comment la nature extérieure se trouve présente en nous :
il en est de même pour la connaissance, qui est un état
naturel à l'esprit même, et non un acte extérieur, étranger
à cet esprit. C'est l'intelligence, c'est-à-dire la faculté de
comprendre, qui est active pour connaître; et le rôle de
cette faculté ne peut jamais être rempli par la mémoire. La
connaissance a donc pour ainsi dire ses germes dans la
nature morale de l'homme, et ce qu'on appelle l'éducation
ne peut avoir pour but que de développer ces germes. Pour
mieux dire encore, la connaissance est déjà renfermée tout
entière dans l'intelligence; l'éducation vient seulement la
mettre en lumière, la révéler à elle-même.

Ainsi la connaissance n'est à proprement parler que le résultat de l'évolution intime, libre et naturelle de l'esprit. Ainsi l'instruction ou l'éducation ne fournit pas de nouveaux éléments, ne fait pas acquérir de nouvelles notions; elle ne peut que favoriser l'activité intellectuelle pour arriver à un développement organique et complet des facultés et dispositions natives.

Voilà ce que Pestalozzi a parfaitement compris; voilà l'idée génératrice de la méthode qu'a découverte ce grand homme. L'éducation doit embrasser l'être humain dans son entier, développer à la fois et d'une manière harmonique tout ce que l'intelligence et le cœur n'ont encore qu'en puissance; mais il faut surtout que l'enfant s'élève et s'instruise en quelque sorte lui-même; l'instituteur ne peut être que l'instrument, l'occasion de ce développement; il ne fait que seconder l'action intime et progressive des germes que la

nature départit à chaque homme. C'est aussi dans ce sens que Pestalozzi a regardé l'existence elle-même comme un moyen essentiel, un moyen universel de toute éducation. Et c'est là certainement l'idée la plus profonde, la plus réelle, la plus complète de la nature humaine dans toute sa portée 1.

D'après cela, le système de la transmission du langage par révélation ou autrement, et le système sensualiste qui lui ressemble sur ce point, ne sont-ils pas faux, pernicieux et déplorables? Ne devons-nous point les condamner dès l'abord, puisqu'ils mettent les sources de la connaissance tout à fait en dehors de l'homme, puisqu'ils regardent l'esprit humain comme quelque chose de vide qu'il faut remplir, qu'il faut meubler avec l'aide de la mémoire, enfin puisqu'ils confondent l'éducation des êtres humains avec celle qu'on donne aux perroquets, aux singes, aux chiens savants?

Il est vrai que ces théories sont aujourd'hui presque généralement abandonnées comme principes; mais les conséquences qu'elles établissaient indirectement, l'influence funeste qu'elles ont répandue sur toute la civilisation, et surtout le faux jour dans lequel elles présentaient la science, tout cela s'est conservé, se révèle encore sans cesse dans les esprits, et vient souvent entraver les plus habiles recherches. Quant au sensualisme, il a fait son temps : les idées de Locke et de Condillac n'ont plus même besoin de réfutation. La doctrine de la révélation subsiste encore, il est vrai, mais si faiblement que cela ne vaut presque pas la peine d'en parler. Ce n'est plus du tout cette franche et naïve doctrine du moyen âge, qui nous montrait le bon Dieu apprenant à parler à notre premier père Adam. Il sussit de lire les ouvrages de M. de Bonald, de M. Ballanche, de M. Blanc Saint-Bonnet, et des autres néocatholiques, pour

¹ Voy. Jullien, Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi, t. 1er, p. 151-146, et p. 199; t. II, p. 1 et suiv. Voy. aussi Chavannes, Exposé de la méthode de Pestalozzi.

voir que le sens du mot révélation a considérablement changé sous leur plume habile. En présence d'un progrès général et irrésistible, ils ne se sont pas souvenus des judicieuses observations de Leibniz sur l'abus des mots 1: introduisant une foule de termes nouveaux sans les expliquer, donnant à des termes en usage des significations inusitées, ils ont fini par mettre partout les mots à la place des choses. Ainsi M. Ballanche, entre autres, après avoir admis complétement la révélation divine du langage, donne à cette expression, dans une addition faite après coup, un sens auquel certes on ne s'attendait guère. « Ce que j'avais voulu induire, et non prouver, dit-il, c'était l'identité de l'homme et de la parole; c'était le moi humain s'éveillant en présence du monde extérieur. » Et un peu plus loin : « Par tout ce qui a été dit plus haut, il est facile de comprendre que l'infini, ou le spontané, ou l'intuition, ou la forme primitive de l'intelligence humaine, ou la parole, sont ce que j'appelais la révélation 2. » — De cette façon-là nous sommes tous d'accord. On voit bien aisément que la puissance de la vérité entraîne invinciblement tout le monde dans la même voie, et que les transactions pusillanimes doivent venir au secours de plus d'un adversaire jadis plein d'assurance et d'orgueil.

Tout ce que j'ai dit de la connaissance s'applique à l'esprit humain dans sa signification la plus large, c'est-à-dire non-seulement à l'homme individuel, mais aux réunions d'hommes, aux peuples, pourvu qu'on ne suppose pas un développement global et simultané pour chacun de ces peuples, ce que j'ai réfuté précédemment. L'esprit des nations n'est pas plus une table rase que l'esprit de l'homme, et les philosophes sensualistes auront toujours tort. Pour ce

^{&#}x27; Nouveaux essais sur l'entendement humain, liv. III, chap. x.

 $^{^2}$ Essai sur les institutions sociales, chap. 1x et x, et addition au chap. x.

qui est des déplorables doctrines sur la transmission des connaissances, n'est-il pas assez visible, assez démontré maintenant, qu'on ne dresse point un peuple à certaines habitudes, qu'on ne lui enseigne point une langue qui n'est pas dans sa nature, en un mot que l'intelligence ne forme jamais un vide qu'il faut remplir de choses étrangères? Langue, mœurs, coutumes, lois, religion, arts, tout cela vient du peuple même, tout cela est dans l'esprit de chaque peuple comme de chaque homme, et il ne faut que des circonstances favorables pour l'en faire sortir d'une manière éclatante.

On conçoit déjà quelle est la valeur des éléments étrangers relativement au développement de la civilisation, et quelle part d'influence il faut leur accorder. Si l'on fait ordinairement tant de cas de l'élément traditionnel, il ne faut en chercher la cause que dans des considérations fausses ou incomplètes. Voyant les générations se succéder dans un même peuple, en révélant constamment les mêmes dispositions, les mêmes tendances, la même physionomie générale, en un mot la même nature, on s'est parfois imaginé qu'il fallait l'attribuer à la transmission faite de père en fils, à la tradition soit orale, soit écrite, du dépôt des connaissances acquises par ce peuple. Mais cette similitude héréditaire, et ce caractère commun, qui constituent précisément ce qu'on appelle un peuple, n'ont-ils pas une cause toute naturelle? N'y a-t-il pas entre un père et son enfant un rapport intime d'organisation physique et intellectuelle, sans qu'il soit besoin pour cela qu'ils aient eu la moindre relation extérieure, la moindre connaissance l'un de l'autre? Et ce rapport intime n'existe-t-il pas absolument de même entre frères? Or, qu'on ajoute à cela un développement semblable, sous le même climat, sur le même sol; qu'on y ajoute surtout l'éducation donnée par des hommes dont la nature intellectuelle possède des dispositions et des penchants analogues, éducation dont l'influence doit être immense sur une activité morale dont elle doit naturellement favoriser le progrès; et l'on comprendra que l'importance de l'élément traditionnel a toujours été mal appréciée, on comprendra que l'on s'est fait l'idée la plus fausse de ce qu'on nomme la transmission héréditaire du langage et des connaissances.

Certainement, en portant ses regards autour de soi, en voyant cette instruction tout artificielle que l'on s'efforce d'implanter dans la tête des enfants, on peut trouver l'opinion générale presque excusable. Toute éducation est comprise encore aujourd'hui comme un simple transport de mots ou de faits dans la mémoire de l'élève; et sans égard pour les précieux germes dont le développement exige tant de précaution, tant de sollicitude, on croit avoir tout fait lorsque les pauvres enfants sont parvenus à retenir un certain nombre de ces mots dont ils ignorent le sens et la portée. Cela est pénible, cela est affreux, cela est tout à fait contraire à la nature. Mais que l'on ne s'imagine pas qu'il en ait été de même pour l'enfance des peuples.

Après avoir déterminé l'influence relative de l'élément traditionnel, examinons-le maintenant en lui-même, voyons quelle serait la valeur propre qu'on pourrait lui accorder dans l'hypothèse d'une langue mère. Il pourrait arriver que tout en reconnaissant l'action de cet élément traditionnel comme une simple influence, on voulût rester sidèle à l'ancienne doctrine du type primitif des langues, soit pour en faire une sorte d'étude généalogique, soit pour constater la dégénérescence de nos idiomes actuels; mais cette importance même est contestable. Cette langue primitive, quelle qu'elle fût, ne pouvait ètre qu'un embryon informe, une ébauche grossière et imparfaite du langage humain. Cela est clair: l'esprit de l'homme, ne se montre pas d'abord tout formé, tout organisé, dans son complet développement ; le langage n'atteint pas tout d'un coup le plus haut degré de persection. Et que l'on ne me cite point le sanscrit pour preuve du contraire : le mot sanscrit lui-même signisie formé,

perfectionné. L'ancienne langue des brahmanes a eu son développement à part, sa vie spéciale, et c'est même à cet isolement, plus complet que pour le grec et le latin, que l'on doit attribuer sa fixité.

Après toutes ces démonstrations, je ne crois plus nécessaire de caractériser l'action qu'un peuple exerce sur un autre, soit par le moyen de la conquête brutale, soit par les traités d'alliance ou les relations de commerce. Pour résumer en deux mots, cette action est à peu près nulle lorsque le peuple qui la reçoit est plus civilisé que celui qui l'exerce; et dans le cas contraire elle ne constitue qu'une pure influence, une occasion de développement ou de progrès. Cette idée, que j'ai mis tous mes soins à préparer par un examen philosophique de la nature humaine, est vraie aussi bien pour l'ensemble de la civilisation que pour chacune de ses parties. Je l'ai déjà dit, mais je ne puis trop le répéter : langue, mœurs, coutumes, lois, religion, arts, tout cela vient du peuple mème, tout cela est dans l'esprit de chaque peuple comme de chaque homme, et il ne faut que des circonstances favorables pour l'en faire sortir d'une manière éclatante.

La doctrine que je viens d'exposer est bien simple; et pourtant, il est impossible de penser combien l'on a méconnu ces vérités, combien l'on s'en est écarté. Jetons les yeux sur nos écoles, sur nos académies, sur les lois et les institutions qui nous régissent : l'élément naturel, propre à la nation même, n'y paraît jamais comme la base et le principe le plus important de notre civilisation. Examinons les théories que l'on émet chaque jour sur les langues, sur les littératures, sur toute l'histoire des peuples anciens et modernes, c'est toujours en dehors de ces peuples que l'on cherche l'origine et la filiation de leurs idées. Et pour n'en citer qu'un exemple, n'a-t-on pas fait venir la civilisation grecque de la Phrygie, de l'Égypte, de la Phénicie, de l'Asie Mineure, de l'Inde, de partout sauf de la Grèce mème? Sans cesse ces mêmes idées se reproduisent sous diverses formes. Tout

récemment encore, un habile philologue nous développe longuement que le français est une langue latine 1; et nous voyons un philosophe écrire un beau livre sur l'Unité spirituelle, sans admettre l'unité spirituelle ni même l'unité matérielle du langage 2.

Encore s'il ne fallait s'en prendre qu'à l'opinion vulgaire, à l'opinion des gens qui répètent ce qu'ils entendent dire, simplement parce qu'ils l'entendent dire! Mais c'est surtout le monde instruit, le monde scientifique qui a propagé ces erreurs, accrédité ces bévues en les sanctionnant de son autorité. Ces hommes à préventions et à systèmes, que l'on appelle les savants, ont presque toujours trouvé fort commode de ne point devoir penser par eux-mêmes; et se laissant aller doucement dans la large ornière de la routine, ils ont tout bonnement suivi la pente générale, sans se mettre en peine le moins du monde de la direction qu'ils avaient prise. Il est déplorable de voir les savants de tous les pays et de toutes les époques participer ainsi de la nature de ces bons moutons de Panurge, qui allaient à la file, tête baissée, se jeter dans la mer, parce que l'un d'eux en avait donné l'exemple.

Cependant cette tendance générale à chercher les causes de notre civilisation chez des peuples illustres, et cette sorte de répulsion que l'on semble avoir pour un principe aborigène, tiennent à un motif qui, pour être ridicule, n'en est pas moins universel : ce motif est l'orgueil national. L'amour d'une filiation antique, glorieuse, fabuleuse même, a été commun à tous les peuples, lesquels n'ont fait en cela que reproduire sur une plus grande échelle les sentiments individuels et les ridicules vanités de chaque homme. Ne voyons-

¹ Ampère, Histoire de la formation de la langue française, in-8°, 1841; voy. p. 184.

² Blanc Saint-Bonnet, De l'unité spirituelle, ou de la société et de son but au delà du temps, 1841, 5 vol. in-8°, inachevé.

nous pas les anciens Romains, préoccupés de leur descendance de Vénus par Énée et de Mars par Romulus, laisser à nos Niebuhrs le soin de débrouiller leurs origines? Mais c'est que ces origines étaient loin de satisfaire l'ambition de la ville éternelle. Né de l'obscure alliance de quelques hordes venues on ne sait d'où, le peuple romain, orgueilleux parvenu, s'empresse de se construire une magnifique généalogie. Cette généalogie, il la rappelle dans ses traités, il l'inscrit sur ses colonnes, il la consacre par des monuments; la Macédoine vaincue ne reçoit de conditions favorables que pour ce qui regarde les habitants d'Ilion.

Quant à nos propres ancêtres, nous les voyons d'abord se créer gravement une filiation troyenne par Francion et Turcus, cousins germains de Priam ¹; puis une filiation hébraïque ou phénicienne par Gomer et Magog, et par « l'alliance matrimoniale du grand Hercule de Libye avec la fille du celte roi des Gaules ². » Plus tard, ce sont les Grecs et les Romains qui tour à tour ont l'honneur d'être regardés comme les auteurs de notre civilisation. Même lorsque les progrès de la philologie viennent démontrer qu'il est impossible d'admettre pour les idiomes romans une filiation latine régulière, et pour ainsi dire légitime, on aime mieux regarder ceux-ci comme bâtards que de les priver de cette illustre descendance; et il se trouve des poëtes pour chanter cette singulière qualité dans des vers pleins de grâce et de fraîcheur ².

C'est surtout dans la naissance et le développement des systèmes celtiques que l'amour-propre national considéré sous un autre point de vue joue un grand rôle. On peut dire que cette ridicule faiblesse a été le mobile principal de la plupart de nos celtomanes. Écoutons un instant

¹ Grégoire de Tours.

² Jehan le Maire de Belges : Les illustrations de la Gaule.

³ Byron: Beppo, x1; André Chénier: l'Invention, poëme, à la fin.

Bacon-Tacon parlant de Latour d'Auvergne : « Je me contenterai d'ajouter que cet estimable Xénophon moderne, par un amour aveugle pour la petite Bretagne qui l'a vu naître, s'efforce de faire sortir de l'Armorique presque toutes les nations du globe; gloire que je maintiens apparlenir bien plus évidemment au Bugey 1 » Ces petits orgueils de provinces sont plus que risibles dans ces sortes de matières; mais ce qui est plus fort, c'est que souvent l'amour-propre individuel et la manie des titres de noblesse se confondent avec l'amour-propre national dans l'esprit de nos philologues aborigènes. Le Brigant écrit un livre sur le peuple celte appelé Brigantes 2; et le même Bacon-Tacon, que nous venons d'entendre, consacre deux paragraphes spéciaux à démontrer l'origine celtique, et par conséquent antique, de la famille Tacon et de la famille Bacon 5.

J'ai voulu réfuter par des vérités immédiates et par des raisonnements quelques opinions émises sur les langues, et surtout l'opinion vulgaire; je crois en avoir montré toute la fausseté comme principe, toute l'insuffisance comme système, et tout le ridicule comme conséquence de l'orgueil national; mais il existe une dernière théorie que je considère comme plus fausse, plus insuffisante et plus ridicule encore que toutes les autres: c'est l'éclectisme.

L'hypothèse d'une langue mère n'est qu'inutile, celle d'une dérivation successive est impossible; mais l'hypothèse d'une combinaison éclectique est essentiellement absurde, essentiellement contraire à la nature de l'esprit humain; et malheureusement c'est l'opinion le plus en faveur à notre

² Dissertation adressée aux académics savantes de l'Europe, sur un peuple celte nommé Brigantes ou Brigants, 1762, in-8°.

^{&#}x27; Recherches sur les origines celtiques, principalement sur celles du Bugey, etc., t. II, chap. xx, p. 116.

³ Tome I^{cr}, p. 290-294; et t. II, p. 251. Et comme le mot bacon signifie malheureusement cochon en celtique, l'auteur consacre dix pages entières à faire l'apologie du cochon. (Voy. t. II, p. 245-255.)

époque, celle qu'admettent nos philologues les plus modernes, même lorsqu'il reconnaissent un élément originel soit latin, soit celtique. Pour eux, faire l'histoire d'une langue n'est tout bonnement que rechercher le nombre des mots qu'elle a empruntés à chacune des autres langues. Quant à la vie intime, quant à l'unité réelle et intellectuelle qui forme le principe constitutif de toute civilisation, ils ne l'aperçoivent même pas.

Mais, la formation d'une langue n'est pas un ouvrage de marqueterie! Et c'est montrer la plus profonde ignorance de toute linguistique, de toute philosophie, que de présenter un idiome recevant, comme une vraie table rase, les diverses incrustations des autres idiomes. On ne saurait croire jusqu'où cette ignorance a été poussée de nos jours; sans parler de MM. Bruce-Whyte, Fauriel, Mary-Lafon, etc., etc., voici comme exemple ce que je lis dans un projet de dictionnaire provençal: « Dans l'état actuel, on doit considérer la langue provençale comme un composé de mots latins, celtes, grecs, mores, arabes, allemands, saxons, espagnols, italiens, catalans, portugais et français 1. » — Bon Dieu! quel charivari cela doit faire!

Quant aux philologues un peu plus réservés, qui n'admettent pour le roman qu'une combinaison du latin et du germanique, leur erreur n'est pas moins sensible. M. de Sismondi cite l'exemple de la langue franque parlée dans les colonies; mais cette langue a-t-elle jamais eu le caractère d'une langue; a-t-elle jamais produit une littérature quelconque? Comment peut-on concevoir que de l'accouplement monstrueux de deux langages aussi hétérogènes que le latin et le germanique, soit né cet idiome provençal, si plein d'originalité, si complet dans toutes ses parties, cet idiome qui a fait sortir tout d'abord de son sein une fraîche et admirable poésie? Or, on le sait bien, les alliances contre

^{&#}x27; Honnorat : Projet d'un dictionnaire français-provençal, 1840, p. 18.

nature de deux espèces différentes n'ont jamais produit que des êtres hybrides, incomplets, généralement inféconds. Car il est dans les lois de la Providence et dans l'ordre des choses, que toute vie ait un principe unique, que toute organisation révèle une harmonie parfaite. Les anciens poëtes, il est vrai, ont parfois imaginé de ces animaux extraordinaires, qui tenaient à la fois du lion, de la chèvre, du dragon, du loup: mais c'étaient des chimères.

Avant de terminer ce chapitre, je tracerai rapidement le tableau de la formation et du développement d'une langue, d'après les principes que je viens d'exposer. Ce résumé substantiel pourra servir à faire voir d'un seul coup d'œil tout l'ensemble de ma théorie.

La cause, le principe du langage est dans l'homme luimême. Mais ce principe ne germe qu'en présence de la nature extérieure, qui vient en quelque sorte éclairer et vivisier les éléments déjà contenus dans l'esprit humain.

Sans but, sans objet, le langage serait inutile, et par conséquent n'existerait pas. Ce but, cet objet se trouve dans la coexistence des hommes : nés pour vivre en société, nous éprouvons le besoin d'exprimer au dehors, et de communiquer à nos semblables nos sentiments, nos pensées et nos volontés.

Comme ces premiers éléments du langage se rencontrent partout, les langues révèlent toutes un seul type, une unité morale. Cette unité existe parmi les peuples, de la même manière que l'égalité existe parmi les hommes, malgré les variétés d'intelligence, malgré les différents degrés de développement, malgré toutes les circonstances extérieures modificatives.

Le langage, étant formé, suit naturellement le progrès de la civilisation; d'abord tout instinctif, puis réfléchi, raisonné, il se développe parallèlement aux idées de droit, c'est-à-dire parallèlement à la société même. L'application des lois de la pensée à l'élément instinctif constitue la grammaire et la syntaxe. Cette grammaire et cette syntaxe révèlent une prédominance de la synthèse ou de l'analyse, suivant les diverses phases du progrès de l'esprit humain.

L'instinct du langage, que l'on conçoit à peine aujourd'hui, paraît extrêmement puissant dans l'enfance des peuples. Lorsque la pensée et la réflexion viennent étouffer l'instinct, l'élément traditionnel prend la place de celui-ci; mais le rôle de l'élément traditionnel n'est que de réveiller l'instinct assoupi, de faire comprendre la parole à l'homme.

S'il arrive que des peuples entrent en connexion, l'action du peuple le plus civilisé sur le moins civilisé n'est qu'une pure influence, une occasion de développement ou de progrès. Jamais une nation vaincue n'abandonne ou n'oublie son idiome : les langues ne meurent qu'avec le peuple qui les parle.

Bien que j'aie constamment considéré les langues en ellesmèmes, dans leur vie propre, ce n'a jamais été sous un point de vue exclusif. L'unité morale primitive qui domine leurs existences spéciales, et les influences qu'elles ont l'une sur l'autre, font déjà concevoir l'idée d'une harmonie universelle entre les langues. Les progrès rapides de la linguistique ont démontré que l'on ne peut connaître un idiome sans le comparer avec tous les autres, sans lui appliquer les principes fondamentaux que l'analogie découvre dans tout langage. Mais, combien d'autres considérations nous mènent invinciblement vers cette grande synthèse, vers cette sorte d'enseignement mutuel des nations! Si l'on détruit les barrières qui entravent le développement harmonique des diverses classes de la société, que l'on détruise aussi celles qui entravent le développement harmonique des peuples! Il faut que dans son sublime essor le progrès soit entièrement libre; que tout en s'élevant sans cesse, il puisse s'étendre sans cesse, et remplir insensiblement l'univers. Plus un édifice s'élève, plus la base en doit être large.

De la langue provençale (1846)

CHAPITRE II.

HISTOIRE DU LANGAGE.

De la race celtique primitive; raisons de sa permanence. — Dénominations des peuples celtes; étymologie de ces dénominations. — Dialectes celtiques. — Influence des Phéniciens et des Grecs sur la Gaule méridionale. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence de la domination romaine. — Influence du clergé chrétien. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence des Germains et des Arabes. — Progrès des idiomes indigènes; développement des classes populaires.

Il est inutile que je m'engage ici dans les interminables discussions relatives à l'origine et aux premières migrations des races humaines. Je crois avoir montré que le développement intellectuel de l'humanité, antérieur à ces migrations, ne peut pas avoir été assez considérable, ne peut pas avoir eu un caractère assez déterminé, pour qu'il soit indispensable d'en tenir compte. Ce n'est qu'à l'état sédentaire, dans la vie sociale proprement dite, que l'homme s'est mis à cultiver ses premiers éléments de civilisation. Chaque langue révèle la puissante influence de la contrée même où chaque peuple s'est établi; et, dans ce sens, on pourrait presque dire que les langues sont autochthones.

Certes, sans les principes philosophiques qui servent de base constante à mes recherches, je me trouverais dès l'abord fort embarrassé, et peut-être arrêté subitement dans la marche que je veux suivre. Rien n'est plus vague, plus incertain que les connaissances que nous avons des premières races de l'Europe. C'est un chaos d'hypothèses et de conjectures plus ou moins gratuites, que les systèmes des diverses écoles historiques ont rendu tout à fait inextricable. En effet, ces populations primitives ne nous ayant laissé aucun monument de leur histoire, ni même de leur existence, c'est sur quelques données éparses chez les écrivains romains et grecs que l'on s'est mis à reconstruire presque tout un monde. Or, comme ces écrivains savaient eux-mêmes fort peu de chose en dehors de la société dans laquelle ils vivaient, et comme leurs assertions les plus vraisemblables sont souvent accompagnées des erreurs les plus grossières, il est fort difficile de ne pas s'égarer quelquefois en marchant sur leurs traces.

Bornons ici nos études aux Celtes et aux Ibères, qui seuls nous intéressent en ce moment. Ces deux grandes familles, soit distinctes, soit confondues, ont, de l'aveu de presque tout le monde, occupé primitivement la plus grande partie de l'Europe méridionale et occidentale, c'est-à-dire toute la Gaule, l'Espagne, les Iles Britanniques, une partie de l'Italie, et l'Allemagne jusqu'au Danube. Quant aux documents qui concernent les Celtes, sans compter deux ou trois phrases fort obscures d'Éphore et d'Hérodote 1, nous n'avons avant la conquête de César que la description assez vague de Strabon², et celle encore plus vague de Diodore de Sicile³. Le judicieux Polybe, au second siècle avant J. C., nous avouait encore que l'on manquait d'indications précises sur les pays situés au delà de Narbonne 4. Or c'est sur de pareils fondements, fortifiés il est vrai par les écrits des historiens et des géographes postérieurs, que l'on a sans cesse élevé des

Appréciées par Malte-Brun; Hist. de la géographie, liv. III et lV, med.

² Strab., IV, in princ., II, 190.

³ Diod. Sic., V, 52.

⁴ Polyb., III, 38.

controverses qui paraissent encore aujourd'hui loin d'être terminées. Ainsi parmi les philologues seulement, les uns ont vu deux langues se partager distinctement l'Europe, la scythique et la celtique; les autres n'ont vu que du celtique partout; d'autres ont composé tous les idiomes grecs, latins et romans, du mélange du celtique et du germanique; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, ont relégué le celtique au fond de la basse Bretagne et dans les coins les plus reculés de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse.

Tous ces systèmes ne sont rien encore auprès des hypothèses extravagantes dont les Ibères ou plutôt les Basques ont été l'objet. Ce peuple mystérieux, qu'on trouvait établi si singulièrement au milieu des Pyrénées, parlant une langue excessivement compliquée, tout à fait étrangère aux autres langues européennes, devait exciter parmi les savants la plus vive curiosité. S'appuyant sur un passage de Strabon, qui leur paraissait décisif, ils constatèrent tout d'abord deux races primitives et distinctes au midi des Gaules. Quelquesuns allant plus loin virent dans le basque la langue matrice qui devait avoir formé toutes les autres langues. Une foule de théories, plus téméraires les unes que les autres, furent encore édifiées sur l'origine de cette petite peuplade; et chacun voulant dire son mot, on la regarda tantôt comme phénicienne, tantôt comme sortie de l'Afrique, tantôt comme l'avant-garde des invasions germaniques.

Mais rien n'est plus facile que de faire des conjectures, et même des conjectures vraisemblables. On sait que la famille de langues polysynthétiques, à laquelle appartient le basque, se retrouve d'une part chez les Berbères du mont Atlas, et d'autre part dans plusieurs contrées de l'Amérique; or pourquoi ne pas admettre l'existence de ces Atlantes, si fameux chez les anciens, et dont le continent aurait disparu sous l'Océan par quelque déluge? Les langues analogues que je viens de signaler presque sur les côtes des trois parties du monde qui avoisinent cet Océan, n'ont-elles

pas toujours paru révéler les débris d'une antique civilisation? Bien plus, l'étymologie même viendrait confirmer cette idée : car il n'y a qu'une modification naturelle de *imber* qui signifie grande pluie, à Iberi, Ibères.

On voit qu'en l'absence de tout document authentique, il ne faut point se donner beaucoup de mal pour construire de belles hypothèses. Mais est-il bien réel que les Celtes et les lbères ne nous aient laissé aucun monument de leur existence? Ils n'écrivaient pas : c'est possible; mais l'histoire d'un peuple ne peut-elle donc se trouver que dans les archives écrites et dans les inscriptions lapidaires? — Revenons à nos principes; et voyons si, dans cette matière, les conséquences que nous pourrons tirer de ces principes ne seront pas extrêmement simples.

Quel que fût le péuple primitif qui s'établit au midi des Gaules, ce peuple, abstraction faite de son origine, dut se former par lui-même une langue, et lui donner, aussi par lui-même, plus ou moins de développements. Or c'est cette langue qui s'est constamment conservée, et conservée intacte, au moins dans ses principes constitutifs. Nous la verrons bien parfois s'effacer, ou plutôt se dissimuler sous les conquêtes étrangères; longtemps même ses progrès resteront tout à fait inappréciables: mais jamais nous ne la perdrons entièrement de vue, et nous pourçons à toutes les époques en constater indirectement la présence dans les classes populaires. Ensin nous verrons cette même langue se perfectionner insensiblement par les influences des civilisations plus avancées, et paraître dans tout son éclat chez les troubadours du xne siècle.

Voilà ce que nous aurons à considérer dans ce chapitre, d'après les principes antérieurement exposés, qui ne demandent plus ici qu'une application rigoureuse. Commençons par établir la base de toute cette histoire du langage, c'est-à-dire la permanence de la race primitive indigène. Mais ce ne sont plus des raisons philosophiques que nous aurons à

faire valoir; nous ne marcherons ici qu'à l'aide des seules lumières que nous fournit l'histoire.

La prétendue extirpation, ou même la falsification du langage originel, primordial, n'a pu nécessairement s'opérer que par l'une des trois manières que l'on admet communément : soit par le mélange intime des races, soit par l'imposition formelle d'une autre langue aux habitants indigènes, soit enfin par l'expulsion générale de ces habitants eux-mêmes. Examinons rapidement ces trois hypothèses, et tâchons d'en dévoiler toute l'invraisemblance au point de vue purement historique.

Le système du mélange et de la fusion des idiomes compte, comme nous l'avons vu, beaucoup de partisans. Mais, observons-le bien, pour admettre la possibilité d'une mixtion quelconque, il faut supposer non-seulement une égalité, mais une intimité que l'on n'a jamais remarquée entre des populations d'origine différente. Lorsque ces populations se trouvent en contact, l'histoire nous montre toujours entre elles une rivalité naturelle, une haine héréditaire et implacable qui donne lieu le plus souvent à des guerres et à des conquêtes. Ce n'est là du reste que l'instinct de la conservation, le sentiment de la dignité personnelle, innés chez les peuples comme chez les individus, et qui, dans l'enfance de ces individus et de ces peuples, se montrent sous la forme d'un égoïsme exclusif et brutal. Même, pour peu qu'on y réfléchisse, on comprendra que ces tendances générales à l'égoïsme ou tout au moins à l'orgueil national, étaient évidemment providentielles dans les sociétés primitives, pour empêcher la confusion, l'amalgame, et par suite la dégénérescence des races. Les progrès moraux ne permettaient pas encore à ces peuplades incohérentes d'apercevoir cette harmonie sociale qui constitue la vraie civilisation.

Ainsi dans tous les cas de conquête, de traités d'alliance ou de relations de commerce, il ne peut jamais y avoir eu qu'une superposition, ou bien une juxtaposition de peuples; lesquels

peuples ne laissaient pas d'exercer mutuellement l'un sur l'autre une grande influence, mais pas assez pourtant pour former une société complète, un ensemble organisé. Loin que l'on puisse apercevoir, dans la Gaule méridionale, un mélange entre les vainqueurs et les vaincus, l'on voit au contraire les conquérants romains et germains se constituer en aristocratie compacte, méprisant et avilissant la population subjuguée.

Il faut donc se rejeter sur l'hypothèse vulgaire, qui admet l'imposition d'une langue aux habitants indigènes. - Mais l'histoire ne nous présente aucun fait identique, ou même analogue. La permanence et la ténacité des idiomes originels s'observent partout, malgré les dominations étrangères. Les Franks envahissent la Gaule septentrionale, s'y établissent d'une manière stable, confondent dans leur propre dénomination toutes les peuplades qu'ils ont conquises : et pourtant, les serments de 842 nous montrent assez qu'il y avait une distance énorme entre le tudesque et la langue vulgaire des Gaules. Il en est de même en Espagne pour ce qui concerne la civilisation arabc; avec cette différence que le contact d'un idiome plus perfectionné favorisa les développements du romanzo de cette péninsule, tandis que la langue française était retardée dans ses progrès par l'absence de cette influence extérieure. L'exemple de la conquête de la Chine par les Tartares est tout aussi frappant, et l'on pourrait en citcr bien d'autres. Je ne parle point en ce moment de la conservation des dialectes celtiques en Provence et même en Italie, pendant la domination latine et la domination germanique : j'y reviendrai souvent dans la suite de cc chapitre; mais il est un dernier exemple qui doit paraître décisif, d'autant plus qu'il s'offre dans la Provence même. Depuis plusieurs siècles que cette contrée est réunie à la France, qu'elle fait partie intégrante du même État, qu'elle a des administrateurs français, des lois françaises, des écoles françaises, il semble qu'elle ait dû perdre presque entièrement son idiome du xire siècle; surtout lorsque

l'on considère que sous les Romains et les Goths les diverses classes de la société formaient des distinctions excessivement tranchées, et que l'instruction était bien loin d'être aussi répandue qu'aujourd'hui parmi les classes populaires. Cependant, chacun le sait, la langue provençale non-seulement subsiste, mais est cultivée par de nombreux écrivains, et produit encore tous les jours de charmantes poésies.

Si toutes ces preuves d'analogie paraissent convaincantes, il n'y aura plus qu'à supposer, en désespoir de cause et comme pis aller, que les Romains aient exterminé, ou expulsé les habitants en masse. Mais c'est ce qu'ils n'ont point fait, et ce qu'ils ne faisaient jamais. Leurs conquêtes n'étaient pas des immigrations; lorsqu'ils avaient soumis un pays, ils se contentaient de le dominer, de le tenir en esclavage, et pour ainsi dire de se superposer à la population vaincue. Il en est tout autrement de la conquête que les Saxons firent de l'Angleterre; le but de ces barbares n'était pas seulement d'établir leur domination, mais d'occuper entièrement, de s'approprier la contrée qu'ils envahissaient. Aussi ne faut-il point s'étonner de ce que la langue anglaise révèle dans son ensemble un caractère évidemment saxon, malgré la race celtique qui paraît avoir occupé primitivement la Grande-Bretagne.

L'histoire vient donc confirmer les théories philosophiques émises dans le précédent chapitre. On voit que notre terrain commence à se débarrasser de cette foule de conjectures et d'erreurs dont il était encombré : désormais nous pourrons marcher plus aisément et plus directement. Résumons en peu de mots ce que nous venons de constater.

Les langues naturelles et populaires ne se transforment point. Elles se modifient et se perfectionnent par le contact des langues étrangères; elles se corrompent par l'usage. Mais les modifications qu'elles subissent sont toujours en rapport avec leur propre nature; mais leur corruption intérieure ne porte que sur des accessoires, des éléments secondaires. Jamais cette corruption et ces modifications n'altèrent les éléments matériels constitutifs des langues, c'està-dire leurs racines; jamais elles ne changent leur esprit, leur caractère propre, c'est-à-dire leur grammaire et leur syntaxe.

En un mot, dans leur développement comme dans leur dégénérescence, les langues conservent le même corps et le même principe de vie. Elles nous offrent par conséquent de véritables monuments pour l'histoire des peuples, et des monuments éternels, immuables.

C'est parce que le langage n'a jamais été considéré sous ce point de vue, que l'on a constamment émis et reproduit toute espèce d'erreurs sur les populations primitives. Si l'on a généralement admis la grande extension de la famille celtique dans l'Europe méridionale et occidentale, ce n'est que sur les assertions des anciens que l'on s'est appuyé. Aussi lorsqu'il s'est agi de classer et d'interpréter les diverses dénominations de ces peuples, l'on a vu surgir de tous côtés les plus singulières étymologies. Sans parler des vieux auteurs qui remontent invariablement aux puissants rois Celtus et Gallus¹, je me contente de rapporter sommairement les opinions de ceux qui font venir les mots celte et gaulois, tantôt du celtique galloudec, courageux, ou ceiltach, habitants des forêts², ou gualtog, chevelus; tantôt du flamand geld, argent monnayé, parce qu'ils se mettaient à la solde des étrangers 3, ou geel, jaune, parce que leurs cheveux étaient de cette couleur ; tantôt du cimbrique kelt, tue 4, ou de keelen, couper la gorge; tantôt du grec γάλα, à cause de la blancheur de leur teint 5, etc., etc.

De nos jours l'on commence à voir l'insuffisance de ces

Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Flavius Josèphe, etc.

² Amédée Thierry.

³ Leibniz, Pelloutier, etc.

⁴ Goropius Becanus.

⁵ Isidore de Séville, saint Jérôme et Rabelais.

explications, et l'on convient presque généralement que Celtes, Galates, Gaulois, Wallons et Welches, sont des termes d'une étymologie identique, mais prononcés diversement selon les dialectes. Déjà Leibniz ne voyait que le même mot dans Celtæ, Keltæ ou Galatæ 1. César lui même avait dit fort explicitement que les peuples appelés Galli par les Romains se nommaient Celtæ dans leur propre langue 2. Aujourd'hui, M. Diefenbach démontre que les trois dénominations Celtæ, Galatæ et Galli, ne sont vraisemblablement que les formes d'une seule, commune à toute la race celtique 3; M. de Sismondi avance que le nom de Wallons, Waelch, a été donné par les Allemands, celui de Galli, Galatai, par les Latins et les Grecs, et celui de Keltai, Celtes, par les Celtes eux-mêmes 4; enfin M. Schæll dit que les Celtes s'appelaient Gail ou Gael, mot dont les Grecs ont fait Keltes, et les Romains Galli 5.

En effet, pour peu qu'on réfléchisse aux modifications organiques que les mêmes racines peuvent recevoir dans divers dialectes, pour peu que l'on considère les variations que présentent les mots selon la différence des temps et des lieux, on s'apercevra bientôt que toutes les peuplades de la famille celtique n'ont qu'une dénomination identique dans l'origine et dans la signification. Ce n'est pas à dire pour cela que ces différents termes aient été copiés les uns sur les autres; mais j'espère faire voir tout à l'heure qu'ils ont dû se reproduire naturellement et spontanément partout, précisément parce que l'idée qu'ils expriment est toute simple et toute naturelle.

Voyons d'abord les principaux peuples qui, de l'avis de tout le monde, composaient primitivement la famille celtique

Collectan., t. II, p. 114.

² Bello gall., liv. 1, c. 1. Pausanias répète cette assertion. Att. I. 3.

³ Celtica II, 1te Abtheilung, p. 6.

⁴ Littér. du Midi, chap. vu, in princ.

⁵ Tableau des langues de l'Europe, II, in princ.

des Gaules. C'étaient, comme les appelaient les Romains, les Volcæ au midi, les Celtæ dans la région moyenne, et les Belgæ au nord 1; mais il n'y avait pas entre eux de distinction réelle et bien tranchée : on les comprenait ordinairement tous ensemble dans la dénomination de Galli. Or il est facile de reconnaître dans ces termes la même racine AL, EL, OL, renforcée soit de l'esprit doux, soit de l'esprit rude. D'ailleurs beaucoup de peuplades celtiques, en reproduisant ces noms principaux diversement modifiés, nous font clairement apercevoir le lien qui les unit. C'est ainsi que les Galat (Γαλάται, Galatæ) ou Gallo-Grecs de l'Asie Mineure, que l'on trouve aussi dans la Gaule selon Diodore de Sicile, rappellent à la fois les Kelt (Κέλται, Celtæ), et les Gall (Galli). C'est ainsi que les mots Wall² (Wallons), Waelch, Welsh (prononcé Welche), offrent des nuances intermédiaires entre Gall et Belge; d'autant plus visiblement que les Welsh actuels de la Grande-Bretagne occupent le territoire des anciens Belgæ, et que les anciens Wallons du nord de la Gaule font partie de la Belgique actuelle; bien plus, les Welches sont précisément les habitants du pays que nous appelons Galles, et les Anglais Wales 3. Enfin nous avons en Irlande les Bolg ou Fir-Bolg; nous avons dans la Gaule méridionale les Volkes, que César appelle Volcæ ou Volgæ, Ausone Bolgæ, Cicéron Belgæ 4; nous avons même en Italie le vulgus

^{&#}x27; Je parlerai plus loin des Ibères et des Aquitains, que l'on ne regarde pas ordinairement comme faisant partie de la famille celtique.

² « Constat... Galliæ et Walliæ vocabula, sola dialecto, sive diversa pronunciandi et scribendi ratione, esse diversa. Revera enim sunt eadem. W sive V et G, pro dialectorum varietate, facile et frequenter permutantur. » Boxhornii, Orig. Gallicæ, cap. 17, p. 78.

³ The Welch... are descendents of the Belgic Gauls,... and obtained the name of Galles or Walles (the G and W being promiscuously used by the ancient Britons). » William Guthrie, a new geographical, historical, and commercial grammar. Part. III, p. 590. Ed. 1798.

⁴ Voy. Amédée Thierry, Hist. des Gaulois. Introduction, sect. II, § 11. Ligures.

(prononcé voulgous) ou volgus: et tout cela n'est évidemment que le même mot. Rappelons aussi, pour n'oublier aucun des peuples qui composaient primitivement la race celtique, les Gallæci à l'ouest de l'Espagne, et surtout les Valaques, sur les bords septentrionaux de l'Adriatique, qui offrent une nouvelle transition entre les Volkes et les Galls.

Je ne rapporte ici que des faits incontestables et même incontestés. Ces diverses modifications de la racine Gall ou Wall existent en réalité, et l'on voit que ce ne sont point des nuances habilement imaginées pour lier des termes essentiellement différents. Il n'y a là d'ailleurs que des transformations purement organiques, que l'on aperçoit constamment dans l'étude comparée des langues. Pour n'en citer que quelques exemples, la variation des consonnes initiales G, V, B, qui paraissait la principale difficulté de mes déductions, se retrouve d'une manière remarquable dans les trois noms de Gascons, Vascons, Basques, qui certes sont identiques quant à l'étymologie, dans le werra gothique correspondant au guerra roman, dans le fleuve Volga qui porte le nom de Bulgari en latin, dans les noms propres Waltar, Wido, Wilhem, répondant à Gaultier, Guidon, Guillaume, etc., etc.

Cependant tous ces faits, quelque justes, quelque réels qu'ils soient, sont encore insuffisants par eux-mêmes : c'est l'esprit de ces faits qui seul pourra les faire comprendre, et en quelque sorte les vivisier. Pour en venir donc à la signification de cette multitude de termes semblables, aidonsnous du parallélisme naturel et constant des langues européennes.

Or, ne doit-on point être frappé de trouver dès l'abord le mot Volk, exactement le même, dans toutes les langues germaniques, et de ce que ce mot Volk signifie littéralement le peuple, la foule, les hommes, les gens? De sorte que dans l'origine, loin d'être un nom propre, ce n'est qu'une expression générale, s'appliquant à tout peuple quelconque. Cette

observation, fertile en conséquences, nous met naturellement sur la voie de bien des découvertes. En effet, n'avons-nous pas constaté l'analogie intime entre les dénominations de Volk, de Waelch, de Gall, etc., et n'avons-nous pas reconnu partout de simples modifications de dialectes, naturelles, inévitables? Il est facile de concevoir que pour des étrangers ignorant les idiomes de ces peuples, et plus tard pour ces peuples eux-mêmes, les termes que nous venons d'énumérer aient été regardés comme des noms propres et spéciaux.

En Italie, ce nom resta même commun et collectif. La population primitive, indigène, ne s'était appelée que vulg (voulg), c'est-à-dire le peuple, les gens; et les castes dominatrices continuèrent naturellement à la désigner sous cette expression, mais en y ajoutant, bien naturellement encore, une signification dédaigneuse et avilissante. De là les mots vulgus, vulgaris, avec la désinence latine, qui désignent la population indigène, c'est-à-dire la plèbe de Rome et les paysans des campagnes, population qui se rattache nécessairement à la grande famille celtique; de là le terme sermo vulgaris, rusticus, désignant la langue de cette même population.

J'ai dû me livrer à quelques déductions philologiques pour arriver à coordonner toutes ces étymologies; mais j'ai tàché de ne pas présenter de simples faits, et de ne pas faire de cette érudition toute pure, qui selon moi ne prouve rien. Je n'ai admis ces faits que par considération pour les idées qu'ils représentent, idées qui me semblent même mériter un examen beaucoup plus approfondi. Pourquoi chercher bien loin des étymologies subtiles, équivoques, qui ne sont, au bout du compte, que des jeux d'esprit plus ou moins adroits? N'est-il pas bien naturel qu'un peuple occupant à lui seul une contrée, et ne connaissant pas d'autres hommes, se nomme tout simplement le peuple, ou plutôt ne se nomme pas? Ce fait, ou l'esprit de ce fait, est si facile à saisir, qu'il

est vraiment incompréhensible qu'on y ait à peine songé. Le savant et judicieux Malte-Brun a seul conjecturé qu'il en devait être ainsi, et je suis heureux d'avoir pu réaliser et confirmer ce qui chez lui n'était qu'une hypothèse. Voici ses propres paroles :

« Il est probable que les premières tribus, ou réunions de familles, ne se donnaient à elles-mêmes d'autre nom que celui d'hommes, ni à leur canton d'autre dénomination que celle de terre. Ces deux idées générales, exprimées par des sons différents, firent naître cette multiplicité de noms inconnus, soit de peuples, soit de pays : multiplicité qui embarrasse, et, on peut le dire, qui désespère les savants les plus patients et les plus courageux, dès qu'ils veulent faire remonter leurs recherches aux époques primitives de l'histoire ou de la géographie 1. »

Maintenant, si l'on considère les diverses apparences sous lesquelles se présente cette même dénomination chez tous les peuples celtes, on concevra fort aisément que ces peuples devaient avoir de nombreux dialectes. La nature même du langage, et sa formation spontanée, rendaient ces dialectes inévitables; car cette formation, comme nous l'avons vu, subit toutes les influences extérieures du climat, du sol, de la situation, et se modifie surtout d'après le caractère spécial de chaque nation, de chaque peuplade. Il est certes impossible, quoi qu'on en dise, qu'il en ait été autrement pour les différentes branches de la race celtique : que l'on songe seulement aux dialectes de l'ancienne Grèce, si différents entre eux, si bien adaptés à l'esprit de chacune de ses petites cités; et que l'on compare ensuite cette étroite péninsule à la vaste étendue des contrées celtiques. Du reste les anciens auteurs, si toutefois nous les jugeons compétents sur ce point, affirment que le langage était loin d'être identique dans toutes les parties des Gaules; César semble même éta-

¹ Malte-Brun, Hist. de la géographie, liv. II, in princ.

51

blir des différences beaucoup trop tranchées 1; mais Strabon parle de variations moins saillantes 2.

Ainsi, l'idée généralement admise aujourd'hui, que le celto-breton serait la seule véritable langue celtique, et que cet idiome aurait été répandu primitivement dans toute l'Europe méridionale et occidentale, cette idée est dénuée entièrement de vraisemblance. Nous avons d'ailleurs longuement démontré que les langues ne changent point, ne se transforment jamais d'une manière aussi complète qu'on devrait le supposer dans ce cas.

Il est donc plus que probable que les peuples de la Gaule ont été de tout temps divisés par des dialectes, lesquels dialectes se rapportaient cependant tous à une même langue, la langue celtique ou gauloise. Il est donc certain que l'ouest, le nord et le midi des Gaules avaient des différences notables dans leur langage, comme les anciens écrivains nous l'attestent, comme on le voyait très-sensiblement au x1° siècle, et comme on le remarque encore aujourd'hui. Mais dans ces distinctions, il faut aussi tenir compte des divers degrés de développement, point que l'on néglige presque toujours, tandis que c'est à cette cause qu'on peut surtout attribuer le caractère étrange et vraiment primitif des idiomes bas-bretons et welches.

Rappelons-nous que tout en révélant une unité morale, une unité de type, les idiomes offrent des variétés infinies, d'abord à cause des circonstances qui ont présidé à leur formation, puis à cause du degré de développement auquel ils sont parvenus. Nous venons de constater les différences originaires, inévitables parmi les langues de la race celtique. Quant au plus ou moins de culture de ces langues, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la littérature provençale du

^{&#}x27; Hi omnes lingua... inter se differunt. Cæs., lib. I, cap. 1.

^{2 ...} τοὺς δὲ λοιποὺς Γαλατικὴν μεν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δὲ οὐ πάντας, ἀλλ'ἐνίους μικρὸν ἐξηλλαγμένοι εἰσίν. Strab., IV, in princ.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

xIIe siècle, brillante de poésie et de fraîcheur, mais incomplète et sans idées, puis sur la littérature italienne qui s'élève tout d'abord avec l'épopée de Dante et les canzoni de Pétrarque, puis sur la littérature française, plus complète encore, pleine à la fois de malice et de naïveté, de grâce et d'énergie : et que l'on veuille bien remarquer ensuite qu'à côté de toutes ces richesses le pauvre celtobreton n'a qu'une littérature à peu près conjecturale, qu'à côté de ces progrès brillants et rapides l'idiome de la Bretagne est resté stationnaire et seulement à l'état de patois.

Mais, malgré tous ces dialectes divers, ce n'est partout que la même langue, dans l'origine comme aujourd'hui. Si le bas-breton avait reçu un développement semblable à celui des autres idiomes celtiques, il est probable qu'il ne présenterait pas plus de différence avec eux qu'on n'en voit entre le provençal, le français, l'espagnol, l'italien et le valaque. Ce dernier dialecte aussi, relégué par delà l'Adriatique, et presqu'en dehors du mouvement de la civilisation, à peu près comme le bas-breton sur ses langues de terre isolées, n'a-t-il pas, de son côté, bien vivement intrigué tous nos philologues?

C'est ici nécessairement le lieu de dire quelques mots sur cette question, si difficile et si controversée, des langues ibérienne et basque. Nous avons déjà vu plus haut les diverses opinions, ou plutôt les diverses conjectures émises à ce sujet. Sans trop nous aventurer sur ce terrain difficile, examinons seulement quelle valeur positive nous pouvons attribuer à l'élément ibérien relativement à notre point de

Ce qu'on peut remarquer d'abord, dans les époques les plus reculées, c'est la difficulté de bien distinguer les Ibères des Celtes. « Il est impossible de préciser l'origine et les migrations de ces deux familles, dit M. Diefenbach, puisqu'elles n'étaient pas seulement contiguës, mais qu'elles se

croisaient et se mélaient partout ¹. » D'après cette observation nous serions en droit de conclure déjà qu'il n'y avait pas une dissemblance essentielle entre ces deux races, puisque dans la supposition contraire un mélange aussi intime, aussi général serait tout à fait inexplicable.

Il est vrai que si l'on identifie les anciens Ibères avec le petit peuple basque, on doit leur refuser toute parenté avec les Celtes. Le caractère polysynthétique de l'idiome basque, son système de déclinaison et de conjugaison qui se complique indéfiniment, ne permettent évidemment point d'en faire un dialecte de la famille celtique 2. Mais alors comment ces deux peuples ont-ils pu se mèler, se confondre parfois entièrement? Mais alors comment peut-on admettre avec Strabon que les Aquitains ressemblaient plutôt aux Ibères qu'aux Gaulois 5: il y aurait donc là un peuple intermédiaire? Or, il n'existe nulle part, et l'on ne peut pas même concevoir un intermédiaire entre le basque et les langues avoisinantes. D'ailleurs, d'après nos principes, le langage des Ibères n'a pas pu se perdre complétement sur tout le littoral de la Méditerranée, où il s'étendait primitivement; et certes ce serait un phénomène étrange, incompréhensible, que cette immense population fût aujourd'hui réduite à une petite peuplade resserrée au coin des Pyrénées.

Par ces observations, je ne prétends point formuler toute une théorie, ni réfuter les admirables travaux que l'on a publiés sur cette matière. Il me suffit de constater ici que les Ibères et les Aquitains du midi des Gaules ne différaient point essentiellement des Celtes, dont ils ne devaient former qu'un dialecte. Cela se trouve confirmé, même par les divisions de César et de Strabon qui regardent toujours les Aqui-

^{&#}x27; Celtica II, 2te Abtheilung. Die Iberischen Kelten, p. 5.

² Voy. Abbadie: Études grammaticales sur la langue euskarienne, 1856. — Lécluse: Grammaire basque, 1826. — Yrizar y Moya: De l'Eusquere et de ses Erderes, 1841. — Etc., etc.

^{3} ἐοίχασι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσιν. Strab. IV.

xmº siècle, brillante de poésie et de fraîcheur, mais incomplète et sans idées, puis sur la littérature italienne qui s'élève tout d'abord avec l'épopée de Dante et les canzoni de Pétrarque, puis sur la littérature française, plus complète encore, pleine à la fois de malice et de naïveté, de grâce et d'énergie : et que l'on veuille bien remarquer ensuite qu'à côté de toutes ces richesses le pauvre celtobreton n'a qu'une littérature à peu près conjecturale, qu'à côté de ces progrès brillants et rapides l'idiome de la Bretagne est resté stationnaire et seulement à l'état de patois.

Mais, malgré tous ces dialectes divers, ce n'est partout que la même langue, dans l'origine comme aujourd'hui. Si le bas-breton avait reçu un développement semblable à celui des autres idiomes celtiques, il est probable qu'il ne présenterait pas plus de différence avec eux qu'on n'en voit entre le provençal, le français, l'espagnol, l'italien et le valaque. Ce dernier dialecte aussi, relégué par delà l'Adriatique, et presqu'en dehors du mouvement de la civilisation, à peu près comme le bas-breton sur ses langues de terre isolées, n'a-t-il pas, de son côté, bien vivement intrigué tous nos philologues?

C'est ici nécessairement le lieu de dire quelques mots sur cette question, si difficile et si controversée, des langues ibérienne et basque. Nous avons déjà vu plus haut les diverses opinions, ou plutôt les diverses conjectures émises à ce sujet. Sans trop nous aventurer sur ce terrain difficile, examinons seulement quelle valeur positive nous pouvons attribuer à l'élément ibérien relativement à notre point de vue.

Ce qu'on peut remarquer d'abord, dans les époques les plus reculées, c'est la difficulté de bien distinguer les Ibères des Celtes. « Il est impossible de préciser l'origine et les migrations de ces deux familles, dit M. Diefenbach, puisqu'elles n'étaient pas seulement contiguës, mais qu'elles se

55

croisaient et se mélaient partout ¹. » D'après cette observation nous serions en droit de conclure déjà qu'il n'y avait pas une dissemblance essentielle entre ces deux races, puisque dans la supposition contraire un mélange aussi intime, aussi général serait tout à fait inexplicable.

Il est vrai que si l'on identifie les anciens Ibères avec le petit peuple basque, on doit leur refuser toutc parenté avec les Celtes. Le caractère polysynthétique de l'idiome basque, son système de déclinaison et de conjugaison qui se complique indéfiniment, ne permettent évidemment point d'en faire un dialecte de la famille celtique 2. Mais alors comment ces deux peuples ont-ils pu se mêler, se confondre parfois entièrement? Mais alors comment peut-on admettre avec Strabon que les Aquitains ressemblaient plutôt aux Ibères qu'aux Gaulois 5: il y aurait donc là un peuple intermédiaire? Or, il n'existe nulle part, et l'on ne peut pas même concevoir un intermédiaire entre le basque et les langues avoisinantes. D'ailleurs, d'après nos principes, le langage des Ibères n'a pas pu se perdre complétement sur tout le littoral de la Méditerranée, où il s'étendait primitivement; et certes ce serait un phénomène étrange, incompréhensible, que cette immense population fût aujourd'hui réduite à une petite peuplade resserrée au coin des Pyrénées.

Par ces observations, je ne prétends point formuler toute une théorie, ni réfuter les admirables travaux que l'on a publiés sur cette matière. Il me sussit de constater ici que les Ibères et les Aquitains du midi des Gaules ne disséraient point essentiellement des Celtes, dont ils ne devaient former qu'un dialecte. Cela se trouve consirmé, même par les divisions de César et de Strabon qui regardent toujours les Aqui-

^{&#}x27; Celtica II, 2te Abtheilung. Die Iberischen Kelten, p. 5.

² Voy. Abbadie: Études grammaticales sur la langue euskarienne, 1836. — Lécluse: Grammaire basque, 1826. — Yrizar y Moya: De l'Eusquere et de ses Erderes, 1841. — Etc., etc.

^{3} ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσιν. Strab. IV.

Grèce ¹. C'est alors qu'on vit briller l'antique Narbonne, que louent Strabon, Sidoine et Ausone; Corbillon, sa rivale; Toulouse, la palladia des Gaules, comme l'appelle Martial ²; Arles, Autun, Lyon, Nîmes, etc. Rome s'attacha fortement une république dont l'esprit était tourné vers une sphère toute pacifique, et dont la gloire ne pouvait être rivale de la sienne. Elle lui prodigua les alliances les plus avantageuses, les noms d'amitié les plus flatteurs; plus tard elle en fit sa province par excellence, et lui accorda des priviléges d'immunité qui se conservèrent toujours en ce pays.

D'après ce tableau de la civilisation grecque-phocéenne, on conçoit quelle influence elle dut exercer sur les peuples indigènes de la Gaule méridionale; cela n'a pas même besoin de démonstration. Mais l'erreur de beaucoup d'historiens a été d'exagérer cette influence, ou plutôt de la comprendre mal, en voulant établir une union intime, un mélange entre les Grecs et les Gaulois. Quoique cette brillante Massilie ait étendu son action dans un assez grand cercle, par le moyen de ses colonies, Agde, Héraclée, Nîmes, etc., on ne peut considérer son idiome, d'un tout autre caractère que le celtique et l'ibérien, que comme une alluvion sur le terrain de la langue originelle. On ne le trouve jamais en usage que comme langue écrite, comme langue des hautes classes de la société, c'est-à-dire des dominateurs étrangers. L'élément grec est resté totalement en dehors du monde vulgaire, en dehors de la population indigène; et si les Romains ne nous parlent que de la langue et de la littérature grecques des Gaules, c'est qu'ils n'ont fait que supplanter l'aristocratie phocéenne, en héritant de sa position sociale et de son caractère exclusif.

Que les concurrents, dans les jeux littéraires de Lyon,

[&]quot; « ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videtur. » Justin, Hist. ex Trog. Pomp., xliii, 4.

Palladia non inficienda Tolosæ Gloriæ.

MARTIAL, IX. Epig. 101.

aient pu lire leurs vers en grec ou en latin, comme l'allègue l'histoire littéraire de France ¹; que saint Photin et saint Irénée aient prêché l'évangile en grec dans les Gaules; que M. Gail ait reconnu du grec dans l'idiome de certains habitants de la Gascogne ², et M. Champollion-Figeac jusque dans le Dauphiné ³; enfin que M. Fauriel ait même constaté chez les troubadours des allusions à des héros grecs ⁴: tout cela ne sussit point certainement pour nous saire admettre une action intime et profonde de la civilisation phocéenne, capable de modisier complétement le génie gaulois.

Pomponius Méla, remarquant que Marseille a été bâtie par les Phocéens au milieu de nations auxquelles elle était entièrement dissemblable, trouve étonnant qu'elle ait pu former un établissement étranger, alors que ces nations se montraient si hostiles, et qu'elle ait pu conserver son caractère propre alors que ces nations étaient devenues paisibles ⁵. Ce qui semble constater, d'une part la différence tranchée entre la colonie phocéenne et les indigènes, d'autre part l'absence de fusion, et même de jonction entre ces deux peuples.

Ainsi, nous avons à considérer ici deux sociétés bien distinctes: la société grecque de Marseille et de ses colonies, sur laquelle, comme nous venons de le voir, les documents ne manquent pas; et la société gauloise indigène, dont l'existence nous est attestée par une évidence morale

^{&#}x27; Hist. litt. de France, par les Bénédictins, t. I. État des lettres avant J. C.

² Mém. de la société royale des antiquaires de France, t. XI, p. 95 et suiv.

³ Essai sur les patois du Dauphiné.

⁴ Hist. de la poésie provençale, t. III. Appendice, 11, c et d.

⁵ « Hæc (Massilia) a Phocæis oriunda, et olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facile et tunc sedem alienam ceperit, et adhuc morem suum teneat. » Pomp. Melæ, De situ orbis, lib. II, cap. v.

au moins aussi forte que toutes les preuves d'érudition. Cependant, si l'on y tient absolument, il ne me sera pas impossible de trouver aussi des preuves d'érudition pour l'histoire de la civilisation vulgaire, mais nécessairement indirectes, puisque les classes populaires n'avaient point de littérature écrite. Varron appelle les Marseillais triglottes, parce qu'ils avaient trois langues distinctes, le grec, le latin et le celtique; et saint Jérôme appuie cette assertion, en nous faisant entendre que dans le voisinage de Marseille on parlait encore l'idiome primitif de la Gaule 1. Voilà des preuves palpables, et sans doute convaincantes, puisqu'il s'agit des lieux qui ont été le plus soumis à l'action de la culture grecque. En outre, je puis citer en ma faveur une foule de passages de la Guerre des Gaules. César, de peur qu'on ne prenne connaissance de ses avis, écrit ses missives en langue grecque 2. Dans un autre endroit, il est obligé de parler par interprète à Divitiacus, qui était d'Autun, l'une des villes les plus grecques de la Gaule méridionale 3: et cependant, comme on vient de le voir, César savait le grec. Il est donc évident qu'un autre langage régnait ici concurremment avec celui des dominateurs phocéens, et que ce langage était le celtique ou gaulois primitif.

Arrivons au point le plus important de cette histoire, à la conquête romaine. C'est là le nœud de tous les systèmes philologiques anciens et nouveaux, la base et le point de départ de tous les travaux concernant nos langues moder-

Epist. ad Galat. Comment. II, proæm.; et voy. Fauriel, Hist. de la poésie provençale, ch. vi, p. 189.

² « Hanc (epistolam) græcis conscriptam litteris mittit, ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur. » De bell. gall., v, 49. — Et qu'on se garde de rendre litteris par caractères: j'ai montré plus haut, et César lui-même nous dit plusieurs fois (De bell. gall., 1, 29, v1, 14) que l'alphabet grec ou phénicien était déjà depuis longtemps en usage dans les Gaules.

³ De bell. gall., 1, 19.

nes. On sait que d'après l'opinion commune ces langues modernes doivent provenir de la décomposition des langues anciennes : décomposition que les uns regardent comme causée ou déterminée par l'invasion des barbares, que les autres jugent avoir été naturelle, inévitable. Quelques philologues admettent en outre un élément fourni par les Germains, ou même un mélange de plusieurs éléments soit locaux, soit étrangers; mais, en général, ce qui fait le fond de presque tous ces systèmes, e'est la prétendue décomposition du latin, au moyen de laquelle et dans laquelle se serait opérée la création des nouveaux idiomes.

On conçoit donc combien il est nécessaire que je consacre un examen tout à fait spécial à cette grande question. Il me faudra reprendre d'un peu haut l'histoire des langues latine et romane, pour en tracer le développement au point de vue de mes théories; il me faudra même commencer par rappeler en quelques mots les idées fondamentales de ces théories, pour pouvoir en faire directement l'application, et pour montrer combien cette application est simple et facile.

La base de toute langue, quelque perfectionnée, quelque complète qu'elle soit, doit se trouver dans les éléments indigènes et populaires, c'est-à-dire dans les manifestations instinctives et spontanées de la parole. Ces éléments restent incultes, grossiers, informes, jusqu'à ce que les lumières de la civilisation viennent éclairer et vivisier l'esprit du peuple qui en fait usage. Dès lors ils commencent à se développer avec cet esprit même; la réflexion et la raison complètent et coordonnent l'ouvrage de l'instinct : les langues proprement dites, c'est-à-dire les langues littéraires, se forment, et suivent constamment le progrès intellectuel et social. On conçoit l'immense influence que l'homme peut exercer sur un produit de sa propre activité, qui fait en quelque sorte partie de lui-même : le principal caractère de la nature humaine est d'être essentiellement perfectible, dans toutes ses manifestations.

Cependant la population entière ne se développe pas d'une manière identique; il est impossible que tous les individus qui composent cette population suivent à la fois, et pour ainsi dire à l'unisson, un mouvement ascensionnel et progressif. C'est là, comme nous l'avons vu, ce qui constitue les différences naturelles entre les classes aristocratiques et les classes populaires. La marche du langage révèle exactement la même progression : d'un côté, le langage littéraire, sans cesse perfectionné, s'écarte insensiblement des idiomes populaires, finit par se créer une existence exclusive, et par adopter le même caractère et les mêmes vices que l'aristocratie elle-même. D'un autre côté, le langage originel, encore inculte, se développe enfin, s'élève à son tour, et ne tarde pas à envahir la sphère de la littérature. Mais, dans l'intervalle entre ces deux développements, l'esprit humain a continué d'avancer, de progresser, et le nouveau langage révèle dans toute sa physionomie l'action d'influences morales et sociales bien différentes. Or, comme la nature de l'ancien idiome littéraire, et son organisation spéciale, s'opposent à l'introduction de tendances nouvelles, il ne tarde pas à s'écarter de la voie du progrès, à se renfermer dans un monde à part, tout artificiel, et finit par passer à l'état de langue morte.

On voit que cette théorie, qui forme le contre-pied exact de l'opinion commune, est cependant beaucoup plus vraisemblable. — L'humanité, dans son ensemble, marche constamment vers le progrès intellectuel. Cela est clair, cela est avéré, tous les bons esprits l'admettent en principe: et l'on viendra nous dire que les langues grecque et latine sont une dégénérescence du sanscrit! que les langues romanes sont une dégénérescence du latin! Mais où en serions-nous donc si tout avait dégénéré de la même manière? En vérité, l'on n'a jamais bien pesé toutes les conséquences où nous conduirait nécessairement une pareille doctrine.

Il me sera facile de préciser les idées que je viens d'ex-

poser, et de les poursuivre dans toutes leurs conséquences réelles, puisque les langues dont nous avons à nous occuper en fournissent l'application la plus frappante et la plus complète. Examinons donc au point de vue de ma théorie comment ces langues se sont développées successivement, en révélant une nature fondamentale presque identique, alliée à des tendances toutes contraires.

Il est évident, au premier coup d'œil, que les langues gréco-latines et les langues romanes, outre leur unité morale, proviennent d'une même souche, et sont composées d'éléments primitifs semblables. Que l'on appelle cette souche primordiale, pélasgique, celtique, peu importe : le nom n'y fait rien. Il sussit d'observer que tous ces idiomes de l'Europe méridionale ont pris naissance chez des peuples qui appartiennent bien certainement à une même race, et qu'ils se sont développés presque sous les mêmes influences physiques. Voilà pour les ressemblances. - Mais il est évident aussi que dans chacun de ces idiomes, les éléments semblables dont je viens de parler sont animés d'un tout autre esprit, revêtus d'un tout autre caractère, et que la forme est même entièrement différente. On comprend aisément que si la matière première est identique, le génie de chaque peuple et de chaque époque a donné à cette matière une vie nouvelle et spéciale. On comprend, en un mot, que si l'élément instinctif est resté constamment et partout à peu près le même, tout ce qui tient au domaine de la pensée, de la réflexion, s'est empreint du caractère propre de chaque civilisation. Voilà pour les différences.

La langue latine s'est donc formée au moyen d'éléments indigènes; mais ces éléments paraissent avoir subi dès l'origine quelque mélange ou quelque altération, à en juger par le développement tardif, pénible, et peu original de la littérature romaine. C'est ce défaut d'originalité, de caractère propre, qui forme le trait le plus distinctif de toute la civilisation de Rome; partout, dans le langage, comme dans la

littérature, comme dans les arts, comme dans les lois, comme dans la religion, nous retrouvons cet étrange et vaste éclectisme. Pour nous en tenir à la langue, à peine voyons-nous cette langue apparaître sur la scène littéraire, que l'influence grecque vient l'envahir et la subjuguer. Encore débile, sans force vitale et sans consistance, le latin n'essaye pas un instant de résister à l'action puissante du génie grec; il se hâte d'abandonner, et même de renier ses propres origines, ses propres tendances. De là ce perfectionnement artificiel, de plus en plus exclusif; de là cette énorme différence entre le langage des hautes et des basses classes. Rien de semblable ne peut s'observer ni dans l'ancienne Grèce, ni dans la Provence du moyen âge.

Mais, c'est que ces conquérants du monde avaient leur destinée toute providentielle dans l'histoire du genre humain, c'est que ce singulier état social était indispensable à la marche du progrès. Rome, réduisant sous son joug tous les peuples, et les réunissant dans un seul et même empire, crée entre eux les premiers rapports, les premières communications, et ouvre la voie à cette conception de l'humanité que les anciens ne soupçonnaient pas encore. Cela n'est-il pas providentiel? D'une autre part, comme cette Rome n'a point, à proprement parler, de caractère propre, de civilisation originale et forte, elle ne peut, heureusement, ni transformer, ni même altérer le génie des diverses populations qu'elle semble avoir absorbées. Cela n'est-il pas encore une fois providentiel? Le peuple romain ne doit donc être considéré que comme transition entre la Grèce, qui renferme l'esprit des sociétés antiques dans toute sa perfection, et notre Europe moderne. C'est dans le sein même de la ville éternelle que s'engagea la première lutte entre ces deux civilisations, entre ces deux mondes.

En effet, nous trouvons chez le peuple de Rome la distinction extrêmement tranchée en deux régions sociales; et cette distinction semble remonter à la formation même de l'État.

Peut-être y avait-il entre les patriciens et la plèbe, outre la différence de développement, une différence plus ou moins eonsidérable quant à l'origine, comme l'admettent la plupart des historiens. Niebuhr remarque avee raison que l'extension des Romains et des Latins en Italie offre beaucoup d'analogie avec eelle des Hellènes parmi les Pélasges de l'aneienne Grèce: de part et d'autre, on voit une fraction de peuple s'établir au milieu d'une communauté plus nombreuse, laquelle pour être dissemblable n'est eependant pas d'une autre nature 1. Sans prétendre déterminer les limites de cette dissemblance, je me contenterai de faire observer que le développement égoïste, exclusif, et même artificiel de la société patricienne, ne tarda pas à mettre une grande distance morale entre les deux classes, et que le langage dut nécessairement s'en ressentir. Il est tout à fait impossible que la langue de Virgile et de Cicéron ait été celle du bas peuple de Rome et des provinces. Que l'on considère seulement combien, aujourd'hui même, les patois du français s'éloignent souvent de la langue de l'Aeadémie : et eela malgré l'imprimerie qui mène son niveau sur tous les dialeetes d'une langue, malgré l'instruction déjà si répandue dans les elasses inférieures.

En étudiant l'histoire du langage de Rome, on voit donc se former bientôt un double mouvement, de plus en plus distinct, de plus en plus earactérisé. D'un côté la langue littéraire se perfectionne et s'organise sous l'influence grecque, dans la période qui s'écoule entre Caton l'ancien et Tibère, mais elle ne tarde pas ensuite à se renfermer dans une sphère tout exclusive, pour pouvoir résister aux empiétements graduels des dialectes populaires. D'un autre côté ces dialectes, s'étendant de jour en jour davantage, commencent à se révéler parfois même dans la bonne littérature, par des tournures et des expressions étranges, déjà presque

^{&#}x27; Hist. romaine. L'Italie ancienne : Enotriens et Pélasges.

romanes. Dès lors on voit distinctement deux langues marcher côte à côte, dans un état de guerre et d'hostilité perpétuelle; mais ces deux langues, qui représentent chacune une sphère de l'ordre social, suivent une progression toute différente : celle-ci s'élève, se développe sans cesse, et finit par donner naissance à un nouveau monde littéraire; celle-là faiblit peu à peu, recule devant un mouvement trop puissant, cède enfin la place et se retire à l'écart. Au 1v° siècle de notre ère, Macrobe nous apprend qu'un certain Servius expliquait Virgile aux Romains 1.

D'après cet aperçu rapide, il sera facile d'apprécier la nature de l'influence exercée par la conquête romaine dans la Gaule. Les deux grandes régions de la société, et par conséquent du langage, doivent se retrouver ici bien plus distinctes, bien plus tranchées, puisque l'aristocratie latine, entièrement étrangère à la population indigène, n'a fait que remplacer et continuer celle des Grecs-Phocéens, puisqu'en un mot ce sont des conquérants qui dominent un peuple asservi. Et si, dans un degré inférieur, quelques légionnaires et quelques plébéiens colons ou émigrés se mélèrent aux Gaulois primitifs, loin d'y apporter quelque altération, ils durent trouver dans ces Gaulois d'anciens frères, par l'origine, par la condition sociale et même par le langage.

C'est pour n'avoir pas bien observé ce double caractère, ce double mouvement dans la civilisation de la Gaule, que l'on a toujours prétendu que Rome y avait implanté, complétement et profondément, sa langue, ses lois, ses idées. Sans doute, si l'on examine superficiellement les faits historiques, tels que nous les présentent les écrivains latins, on se trouvera presque entraîné à ne voir partout que l'esprit et les institutions de Rome : et cela se conçoit. Tous les monuments littéraires qui nous restent de cette époque nous

^{&#}x27; Macrob., Saturnal., I. VI, cap. vi, in princ.

montrent la langue latine seule en usage dans la Gaule; l'histoire, la législation, les ordonnances des empereurs, puis celles des rois germains, les lettres des laïques et des ecclésiastiques, écrites même à des femmes, les homélies et les sermons prononcés parfois dans les églises, tout cela est en latin. Mais nous savons déjà que c'était l'idiome des hautes classes, de la littérature, du clergé; et nous savons que cet idiome dut avoir une influence considérable, quoique indirecte, sur les progrès de l'idiome originel.

Pour décrire en peu de mots cette action puissante que dut exercer toute la civilisation romaine, qu'il me suffise de rappeler que la Narbonnaise, comme province par excellence, ne tarda pas à se remplir de citoyens et de marchands romains 1, à voir établir partout des jeux littéraires, des concours, des écoles pour l'enseignement de la rhétorique. Cette contrée, soumise par le consul Q. Martius Rex, l'an de Rome 655, se couvrit bientôt de nombreuses colonies romaines. Ses campagnes florissantes, le caractère libre et ouvert de ses habitants, l'éclat de ses richesses, la firent atteindre alors à un haut degré de splendeur : Narbo, Nemausus (Nîmes), Tolosa, Massilia, étaient moins des villes que de véritables États auxquels Rome, peu envieuse de cette paisible gloire, laissait encore un fantôme de liberté. La classe aristocratique de ces grandes cités s'était empressée d'adopter les mœurs, les usages, et autant que possible la langue et la littérature de ses vainqueurs. Elle affecta de les copier en tout, de se décorer même de leurs noms, ou d'ajouter aux siens des terminaisons latines. Aussi l'empereur Claude, voulant faire admettre quelques habitants de la Gaule parmi les sénateurs, affirme-t-il qu'ils ne le cèdent en rien aux Romains dans l'amour qu'ils ont pour leur

¹ « Referta Gallia negotiatorum est, plena civium romanorum: nemo Gallorum sine cive romano quidquam negotii gerit. » Cicer., Orat. pro Fonteio, cap. 1.

commune patrie ¹. Parmi les représentants gaulois de la littérature romaine, nous pouvons citer Trogue Pompée, Cornelius Gallus, Pétrone, Lactance, Ausone, et même plusieurs orateurs qui devinrent fameux dans la capitale du monde ². Enfin je ne ferai que rappeler ici les jeux littéraires de Lyon, et ces combats d'éloquence dont les singulières conditions portaient le cachet de l'empereur qui les avait fondés ³.

Avant de parler spécialement de l'élément populaire, et comme transition entre les deux grandes classes de l'ordre social, examinons les rapports qu'eut le christianisme avec chacune de ces classes. L'influence de la primitive Église chrétienne sur les langues et les littératures paraît avoir été jugée presque toujours d'une manière fort incomplète et fort exclusive, d'après les vues étroites des partis. Une simple observation fera voir d'un coup d'œil ce qu'il y a de faux et de juste dans ces appréciations.

On rapporte ordinairement que les prêtres chrétiens adoptèrent complétement le langage, la littérature, les mœurs même des patriciens romains, et surtout leur système d'exclusiveté; mais on ne remarque pas toujours que ces mêmes prêtres, avant de s'identifier avec cette civilisation éteinte, vécurent d'abord uniquement pour le peuple, lui consacrant leurs labeurs et leurs prédications, cherchant à perfectionner son moral, à développer ses facultés, à lui donner enfin cette vie propre dont il avait manqué si longtemps. Non contents d'apprendre le langage rustique et populaire pour se mettre mieux à la portée des basses classes, les premiers apôtres du christianisme se déclarèrent en divorce complet avec toute la littérature viciée des temps

[&]quot; « Nec amore in hanc patriam nobis concedunt. » Tacit., Annal., x1, 24.

² Voy. les premiers volumes de l'Hist. litt. de France, par les Bénédictins.

³ Sueton., Caio Caligul., xx. — Juven., Sat. I, v. 44.

antérieurs. Ils en proscrivirent l'étude; et le quatrième concile de Carthage, tenu en 398, interdit à tous les évêques la lecture des livres profanes. Ils en proscrivirent même les monuments, au point de mettre tout leur zèle à détruire les œuvres des auteurs païens. Et que l'on ne s'étonne point de voir, dans l'évangile même 1, les néophytes apporter leurs livres par masses et les brûler spontanément devant les apôtres : il fallait extirper à tout prix ce vieux levain qui fermentait encore dans les esprits et dans les mœurs. C'est ainsi que s'accomplissait, d'après les desseins de la Providence, l'extinction des sociétés anciennes; tandis que de l'élément le plus insime de cette création qui allait disparaître, s'élevait peu à peu toute une civilisation nouvelle.

Beaucoup d'écrivains, fort savants du reste, n'ont pas compris la grande idée qui préside à cette époque si intéressante pour l'histoire de l'humanité. Ils se sont même permis de blâmer les disciples du Christ, sans s'apercevoir que c'était la main de Dieu qui les guidait dans leur marche sublime. Ces savants n'ont pas remarqué non plus que lorsque le premier mouvement vers le bien eût été imprimé à l'esprit des peuples, il s'opéra dans la conduite des prêtres chrétiens un revirement sensible; et qu'au lieu de se liguer contre une civilisation qui dès lors n'était plus à redouter, ils mirent tous leurs soins à préserver du naufrage les mêmes œuvres que peu auparavant ils livraient à la destruction. Ils avaient senti, ces grands ouvriers, qu'en anéantissant les monuments du génie, ils auraient empêché toute véritable éducation morale, tué toutes les sciences qui ont besoin de l'étude du passé. Et ils se sont faits l'intermédiaire entre l'antiquité et les temps modernes, après avoir détruit la trop grande influence de cette même antiquité, après avoir donné aux langues et aux littératures nouvelles l'impulsion qui devait les conduire à tant de splendeur.

^{&#}x27; Act. apost., cap. xix, v. 19.

68

Ainsi, lorsqu'on vit le monde romain se dissoudre et disparaître, les cloîtres recueillirent le langage de ces grands dominateurs, et conservèrent presque intact un latin qui ne ressemblait plus à celui de Tacite ou de Virgile, mais qui du moins avait conservé certaines règles grammaticales. Le clergé, bien revenu de ses premières tendances, mettait tous ses soins, toute sa science, à conserver les débris de la littérature romaine. De sorte que cette langue, passée à l'état de langue morte, subissait de ce côté un véritable embaumement qui la garantissait de toute décomposition; mais sa couleur terne et sa froide immobilité annonçaient assez que ce n'était plus qu'un cadavre.

Quant à ce qui concerne la vie publique ordinaire, on comprend déjà comment devait s'effacer cette langue latine, qui n'avait été dans la Gaule qu'une intrusion étrangère, sans aucun fondement, sans aucune racine dans les idiomes indigènes, et dont la nature synthétique s'éloignait d'ailleurs tout à fait de l'esprit nouveau qui commençait généralement à se faire jour. Aussi le latin légal, administratif, ou même littéraire, ne tarda-t-il pas à se dénaturer, à se bouleverser sous l'action incessante de l'élément vulgaire. Il est visible que les fabricants de latin à cette époque pensaient en roman, et traduisaient ensuite leur pensée: on sent que ce latin-là n'a plus de vie, que ce n'est qu'une vaine forme; et parfois l'on sent qu'une autre âme passe dans ce langage et lui donne une physionomie nouvelle.

Ainsi, bien loin d'attribuer à la décomposition du latin la formation de la langue romane, il faut nécessairement attribuer à cette même langue romane la décomposition du latin. Pour prouver clairement cette vérité, je ne crois plus indispensable de démontrer la permanence du langage indigène sous les Romains. Cependant, afin de satisfaire, de prévenir même la critique des érudits et des philologues, qui ne s'embarrassent que des faits et non des idées, je ferai passer sous les yeux de mes lecteurs une suite de cita-

tions, rangées par ordre chronologique et tirées des auteurs contemporains, lesquelles citations constatent l'existence de l'idiome originaire au midi des Gaules pendant les cinq siècles de la domination romaine.

La conservation des dialectes primitifs de l'Italie est chose avérée; il est connu généralement que l'osque et l'étrusque étaient encore parlés et écrits au siècle d'Auguste, et cela dans des districts peu éloignés de Rome ¹. Plusieurs peuples, tant au nord qu'au midi de la péninsule italique, avaient reçu l'épithète de bilingues, à cause d'une langue indigène distincte, parallèle au latin. Il est donc à supposer que cette permanence de langage pourra s'observer d'une manière fort sensible dans des provinces conquises beaucoup plus tard.

En effet, nous avons remarqué plus haut, par plusieurs passages de la Guerre des Gaules, que César était obligé de se servir constamment d'interprètes, même pour communiquer avec des chefs gaulois, alliés ou soumis, qui accompagnaient l'armée romaine ². Une foulc de citations éparses dans les anciens auteurs, attestent soit directement soit indirectement l'existence de la langue gauloise à cette époque, comme véritable langue indigène et générale, différente et du grec, et du germanique, et du latin ⁵. Tout cela remonte à un demi-siècle avant J. C.

Pendant le premier siècle de notre ère, nous entendons Columelle, sous le règne de Claude, nous dire que les Gaulois donnaient le nom d'arepennis, arpent, au demi jugerum des Romains 4; nous voyons le Toulousain Antonius Primus,

[&]quot; « Osce et volsce fabulantur, nam latine nesciunt. » Festus.

² « Divitiacum ad se vocari jubet, et quotidianis interpretibus remotis, per C. Valerium Procillum, principem Galliæ provinciæ, familiarem suum.... cum eo colloquitur. » De bell. gall., 1, 19.

³ Voy. surtout: César, De bell. gall., 1, 47. — Quintil., Instit. or., 1. VI, c. III, init. — Sueton., C. J. Cæs., n. 80. — Idem, n. 24.— Plin., 1. XI, c. xxxvII. — Marc. Empiricus, c. xxIX. — Etc., etc.

⁴ Columel., De re rustica, lib. V, c. 1.

qui, en 68, détrôna Vitellius, s'appeler originairement Becco, ce qui d'après Suétone signifie en langue gauloise le bec d'un coq 1. Mais les citations de ce genre sont trop multipliées pour que je songe à les réunir ici. Qu'il me suffise de faire remarquer que tous ces mots indigènes conservés par hasard, tels aussi que alauda, casnar, bracæ, etc., se retrouvent identiquement dans le roman provençal.

Vers la fin du premier siècle, sous le règne de Domitien, Martial nous annonce que, né parmi les Celtes et les Ibères, il ne rougira pas d'employer dans ses vers les rudes dénominations de sa patrie ².

Au second siècle, nous rencontrons d'abord Aulu-Gelle qui nous dit, à propos d'un certain discours fourmillant d'archaïsmes et de néologismes : « L'auditoire passa de l'étonnement à un rire général, comme s'il eût entendu quelque langage toscan ou gaulois ⁵. »

Ensuite nous avons le témoignage important de saint Irénée, qui en l'an 183 prêcha le christianisme dans le midi des Gaules, et devint ensuite évêque de Lyon: lequel saint Irénée se plaint de la nécessité de devoir apprendre la langue celtique⁴.

Au troisième siècle, une loi remarquable, portée sous Alexandre Sévère, en 230, permet de faire les fidéicommis en langue gallicane ⁵. Or comment se fait-il que les Romains eux-mêmes se voient forcés d'accorder une existence légale à l'idiome indigène, à la même époque où, d'après les philo-

[·] Sueton., Vitellius, n. xvin. Voy. aussi Sueton., Galba, n. iii.

² Martial, l. IV, epig. 55, v. 8-10.

³ « Adspexerunt omnes..., post deinde, quasi nescio quid tusce aut gallice dixisset, universi riserunt. » Aulu-Gelle, Noct. Attic., lib. XI, cap. vn, § 4. Voy. aussi lib. XV, cap. xxx, § 6.

⁴ S. Iræn., Oper. præf.

⁵ Fidei-commissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel græca, sed etiam punica vel gallicana (§ 11, Digest., lib. XXXII, tit. 1.)

logues, le latin aurait été partout définitivement établi? Au Iv° siècle, saint Jérôme nous apprend que les Galates de l'Asie Mineure, malgré leurs migrations, malgré leurs luttes continuelles ou leurs alliances avec des peuples étrangers, conservent encore le même langage qu'aux environs de Trèves 1. D'où l'on peut tirer deux inductions fort importantes: l'une indirecte, — qu'à plus forte raison les Gaulois de la Gaule ont aussi dû conserver leur langage; l'autre directe, — que l'on parlait encore le celtique aux portes de cette grande métropole romaine qu'Ammien Marcellin appelle la seconde Rome.

Vers la fin du 1v° siècle, le poëte Ausone nous dit que son père, médecin à Bordeaux, ne savait pas bien le latin. Que parlait-il donc?

AU COMMENCEMENT DU v° SIÈCLE, un passage de la vie de saint Martin de Tours, par Sulpice Sévère, manifeste d'une manière bien remarquable l'existence de la langue primitive. Un Gaulois montrant quelque embarras à s'exprimer en latin, l'un des interlocuteurs lui dit : « Parle-nous celte, ou si tu l'aimes mieux gaulois, pourvu que tu nous parles de Martin ².

Ensin, en 473, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, félicite son beau-frère Ecdicius sur ce que l'aristocratie de l'Auvergne commence à déposer la rudesse du langage celtique ³. Il en est bien temps! Nous sommes en plein dans la période de la domination barbare; et l'antique puissance des Romains n'est plus qu'un vain nom, qui lui-même va bientôt disparaître par la prise de la ville éternelle.

Les différents témoignages que nous venons de passer en

^{&#}x27;S. Hieronym., Epist. ad Galat., 11, 5.

² « En vero vel celtice, vel si mavis gallice loquere dummodo jam Martinum loqueris. » Sulpic. Sever., *Dialog.*, I, c. xx.

³ « Quod sermonis celtici squammam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camænalibus modis imbuebatur. » Apollin. Sid., *Epist.* 3, lib. III.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

revue nous ont conduit jusqu'à cette époque en nous attestant bien clairement l'existence permanente de la langue originelle. Je n'ai plus qu'à examiner les invasions germanique et moresque: mais en ne perdant pas de vue les progrès de cet idiome populaire, qui va paraître aussitôt après dans tout son développement, dans tout son éclat, sous le nom de langue provençale.

Nous avons vu les conquêtes phocéenne et latine s'établir successivement dans les contrées entre les Pyrénées et les Alpes, et y constituer une aristocratie compacte qui resta toujours étrangère aux mœurs, au langage des classes inférieures. Ce caractère, nous le retrouvons encore dans l'invasion des Goths et des Burgondes. Ces peuplades germaniques héritent de l'ensemble des rapports civils et politiques dans lesquels se trouvaient leurs prédécesseurs; ils héritent même de leur langage, même de toute leur civilisation morale.

Ainsi ces peuples, que M. Villemain appelle les plus dociles des barbares, eurent à peine rendu stables leur établissement et leur domination, qu'ils mirent toute leur intelligence, toute leur vanité même à protéger les restes de la civilisation romaine. Ce luxe éteint, cette froide littérature, cette langue vieillie qui se surchargeait des vains oripeaux du style, tout cela devait encore paraître bien beau à des hommes qui venaient de quitter une existence nomade, pleine de fatigues et de guerres. Au lieu de leurs landes arides, de leur ciel brumeux, de leurs sombres forêts, ils trouvaient tout à coup une vie oisive et molle, des villes regorgeant de toutes espèces de plaisirs, et par-dessus tout cela le chaud soleil du Midi. Faut-il donc s'étonner qu'ils oublient, qu'ils renient même leur propre langue, cette langue dont la vocabulation apre et reveche eût été d'une difficulté insurmontable pour les Méridionaux?

En vain les premiers rois goths cherchèrent-ils à préserver leurs armées du contact de la vieille civilisation, rien ne put empêcher cette immense absorption du peuple conquérant par le peuple vaincu. Théodoric, qui établit des écoles pour les lettres latines, défendit sévèrement à ses propres sujets de les fréquenter : mais cette défense même prouve que les Goths se pénétraient presque irrésistiblement du génie romain.

Cependant ces Germains, tout en abandonnant si facilement leurs mœurs, leur langage, leurs coutumes, ne laissèrent pas de conserver assez longtemps les traits les plus profonds de leur caractère national, et les idées germaniques, comme nous le verrons plus tard, eurent une action puissante sur le développement du génie troubadouresque. Il était naturel que ces barbares commençassent par modisier les dehors et les formes de leur esprit, en conservant l'empreinte ineffaçable de leurs premières habitudes, de leur première éducation. Du reste, l'adoption de la langue latine était chose presque nécessaire pour les nouveaux conquérants. Toute l'administration politique, civile, judiciaire, se faisait en latin, et non-seulement les hautes régions de la société, mais la religion même que venaient d'embrasser les Germains, parlaient la langue de Rome. Aussi voyons-nous les rois goths et burgondes prendre des secrétaires parmi les meilleurs rhéteurs et les meilleurs poëtes de l'époque; Euric avait en cette qualité le Narbonnais Léon, petit-fils du célèbre orateur Fronton; l'évêque de Vienne, Avitus, écrivait des lettres au nom de Gondebaut et de son fils Sigismond 1. Quant à Théodoric II, qui avait reçu à Toulouse une éducation toute classique, nous savons qu'il se donnait pour grand admirateur de Virgile; et, dans les tendres liaisons d'Ataulfe et de Placidie, comme l'observe avec finesse M. Fauriel, ce n'était pas la sœur d'Honorius qui vraisemblablement recevait des leçons du prince barbare.

La langue latine avait été si promptement en usage, et les

¹ Fauriel, Hist. de la Gaule mérid., t. Ier, c. x1, p. 528 et suiv.

idiomes germaniques si vite oubliés, que l'on voit déjà Sidoine Apollinaire se moquer de Syagrius qui voulait apprendre le dialecte burgonde ¹. Bien plus, un grand nombre d'écrivains de la nation conquérante se mirent à cultiver la littérature latine, et l'on peut lire dans l'histoire littéraire des Bénédictins ², l'énumération de ceux qui fleurirent de la fin du v^e siècle à la fin du v^e. Contentons-nous de citer les noms des deux plus illustres d'entre eux : Rothérius et Jornandès.

De même que la conquête germanique, l'invasion arabe n'a pas laissé dans la langue de la Gaule beaucoup d'indices matériels de son passage; et pourtant, tout le monde l'admet, ces deux races doivent avoir exercé l'action la plus forte et la plus sensible sur le développement de la civilisation provençale. — Preuve convaincante que les influences d'un peuple sur un autre ne constituent pas un transport complet, mais un rayonnement de son génie, et par suite une simple vivification, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

C'est probablement pour n'avoir pas compris cette importante vérité, que de nos jours MM. Ampère et Fauriel ont travaillé de tout leur pouvoir à diminuer l'importance que l'on accorde à la civilisation arabe. M. Bruce Whyte est allé plus loin, en refusant aux Mores d'Espagne toute influence sur la renaissance des lettres en Europe avant le xiii siècle. Mais M. Villemain a caractérisé cette influence moresque avec autant de charme que de justesse : « C'est par mille détours, dit-il, que le souffle de la poésie arabe, le parfum de l'Arabie est arrivé dans notre Occident, et que cette verve orientale passa jusqu'à nos Méridionaux, c'est par une transmission invisible, par une contagion poétique et populaire 5. »

^{&#}x27; Sidon. Apollin., lib. V, Epist. 5.

² Hist. littér. de France, t. III, passim.

³ Villemain, Moyen âge, IVe leçon.

En effet, que l'on considère un instant cette prospérité rapide et merveilleuse de la civilisation arabe, semblable vraiment à quelque conte des Mille et une Nuits. Que l'on se rappelle que les Ommiades avaient ouvert, dans le seul royaume d'Andalousie, plus de 70 bibliothèques, dont une entre autres contenait 600,000 volumes; qu'à chaque mosquée était annexée une école où des milliers d'enfants, nobles et roturiers, venaient étudier la grammaire, l'arithmétique, la rhétorique; enfin que les villes, tant en Arabie qu'en Espagne, avaient chacune leurs académies et leurs lycées, rivalisant pour les sciences, pour les arts, pour le cercle entier des connaissances avec Athènes aux plus beaux jours de sa gloire.

Et maintenant que l'on mette en opposition avec ce brillant tableau l'Europe barbare du vine siècle, bouleversée tout récemment par un immense cataclysme, encore souillée de toute la civilisation corrompue de la vieille Rome, et croupissant dans la torpeur et l'ignorance de la domination féodale. Est-il donc si difficile après cela de comprendre l'influence arabe sur les peuples de notre continent? Cette influence ne s'explique-t-elle pas d'elle-même? Il semble que la vue seule de ces hommes de l'Orient, que l'air qu'ils respiraient, aient dû suffire pour changer la face de l'Europe.

Après avoir tracé rapidement le caractère de l'influence arabe et de l'influence germanique sur la Provence, il me reste à continuer, pour la satisfaction des érudits et des philologues, l'examen de la langue vulgaire après le ve siècle. Je ne ferai qu'indiquer en peu de mots sa permanence, ses progrès, et ses premières manifestations littéraires, me réservant de l'étudier plus loin à son état de développement complet, dans sa grammaire et sa lexicographie.

A partir du vie siècle la langue vulgaire se manifeste de plus en plus dans le prétendu latin de l'époque, et son existence est à chaque instant reconnue et constatée; dès lors elle reçoit indifféremment les dénominations de langue gauloise, vulgaire, romane ou rustique. Quelques citations feront voir que ces divers termes s'appliquent bien évidemment à la même langue.

En 528, un concile tenu à Auxerre défend de faire chanter dans les églises, par des jeunes filles, des chansons et des cantiques entremèlés de latin et de roman. Avant 552, Grégoire de Tours se plaint que les lettres sont méprisées, et que la foule ne comprend plus que les rhéteurs parlant le rustique 1. Plus tard dans le même siècle, saint Grégoire se servant du mot fol, dit qu'il s'exprime à la manière gauloise 2. Or il est facile de remarquer que le roman dont parle le concile d'Auxerre et le rustique dont parle Grégoire de Tours ne sont autre chose que l'idiome des classes inférieures, et par conséquent l'ancien gaulois.

Saint Gérard, dans la Vie de saint Adalard, parle de « la langue vulgaire, c'est-à-dire la langue romane ⁵. » Cette même langue, nommée romane par Nithard, les capitulaires de Charlemagne et une foule d'auteurs, est appelée romane rustique par les conciles de Tours et de Mayence, et même simplement rustique par l'anonyme qui a écrit l'histoire de la translation de saint Germain ⁴. Le célèbre Abbon, abbé de Fleury, nous dit qu'on désignait la langue vulgaire des

[&]quot; « Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi. » Greg. Tur.

² More gallico. — Voy. pour quelques-unes de ces citations: Ducange, Gloss., præf., n. xui, et passim. — L'abbé Lebeuf, Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française, Acad. des inscr., t. XVII, p. 709. — Duclos, Second Mém. sur l'origine et les révolutions de la langue française, Acad. des inscr., t. XVII, p. 171, — etc.

³ « Qui, si vulgari, id est, romana lingua loqueretur,... etc. » Vita S. Adalardi, c. 8.

⁴ Il s'agit de la guérison miraculeuse d'un sourd-muet : « Unde factum est ut tam auditu quam locutione, in brevi non solum ipsam rusticam linguam perfecte loqueretur; sed etiam litteras in ipsa ecclesia clericus effectus, discere cœpit.»

Gaules par le nom de *lingua romana rustica*, ou, dit-il, par abréviation, *lingua romana* ¹.

On rencontre une foule de mots de cet idiome populaire dans les lois de la conquête germanique, rédigées au vnº siècle, dans les chartes, les vies des saints, et les autres documents de l'époque. Le patois se trahit constamment dans le latin des moines et des légistes, tantôt presque spontanément et pour ainsi dire à leur insu, tantôt en forme de commentaire indispensable à l'intelligence du texte; dans ce dernier cas les termes patois se trouvent accompagnés de certaines locutions consacrées, telles que: quod vulgo dicunt, quod vocatum est, quod rustice dicitur, quod nos lingua rustica vocamus, etc.

Je n'entrerai point dans de plus longs détails sur ces preuves matérielles qui se montrent de plus en plus nombreuses. Les progrès et les envahissements de la langue populaire deviennent de jour en jour plus sensibles. Déjà Charlemagne ordonne d'instruire le peuple dans une langue qui lui soit familière ²; à la mort de cet empereur plusieurs conciles, chargés de réformer la discipline du clergé, reconnaissent et consacrent expressément l'existence du roman rustique. Le troisième concile de Tours, en 813, donne l'ordre de traduire certaines homélies en langue romane et théotisque ³; le concile de Reims, de la même année, fait une prescription semblable; enfin ceux de Mayence en 847, et d'Arles en 851 paraissent avoir réitéré cette mesure.

Voilà désormais la langue romane en voie de progrès et de prospérité. Grâce aux serments de 842, ce monument si célèbre dans la philologie, les preuves d'érudition devien-

² « Lingua quam auditores intelligant. » C. 185.

¹ Voy. Cazeneuve, Sur la poésie provençale et les jeux floraux.

³ « Ut easdem homelias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam et theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » Canone 17.

78

nent superflues pour constater l'existence de cette langue nouvelle. Cependant il faut bien se garder d'attribuer à ces serments une valeur scientifique qu'ils sont loin de posséder.

Le développement de l'idiome vulgaire, ayant dû s'opérer d'une manière obscure et latente, ne pouvait pas offrir de prise à la philologie proprement dite. C'est tout naturel : et pourtant c'est ce qui embarrassait toujours les savants, ce qui les chagrinait sans cesse dans leurs combinaisons. Ayant posé en fait, et non en raison, que le roman sortait de la décomposition du latin, il leur fallait bien montrer ce fait se produisant et se développant, depuis le ve siècle où la décomposition devait avoir eu lieu, jusqu'au xie siècle où la langue provençale se montre complétement organisée. Au milieu de cette perplexité, une lueur sembla leur apparaître tout à coup, comme destinée à éclaircir le vague de leurs conjectures : on s'était souvenu des serments prononcés en langue romane, en 842, par les fils de Louis le Débonnaire, Louis de Germanie et Charles le Chauve, ligués contre Lothaire.

Grâce à l'historien Nithard, qui était petit-fils de Charlemagne par sa mère Berthe, les érudits purent donc s'évertuer à reconstruire, au moyen de ce débris, tout l'idiome de cette première partie du moyen âge jusqu'alors impénétrable aux recherches philologiques. Des travaux immenses furent entrepris sur cet objet; et parmi la foule des commentateurs, Raynouard surtout, avec son ingénieuse et profonde sagacité, tira presque entièrement de ces vestiges sa grammaire romane avant l'an 1000 ¹.

Mais avant de se livrer à toutes ces déductions, à toutes ces recherches, ne fallait-il pas commencer par bien apprécier

Voy. aussi: Bonamy, Explication des serments en langue romane, Acad. des insc., t. XXVI, p. 658-660. — Gabriel Henri, Hist. de la langue franç., Ire partie, p. 91 et suiv. — Roquefort, discours préliminaire à son Glossaire roman, p. 20-25. — Ducange, don Bouquet, Le Brigant, Sismondi, etc., etc.

l'importance et la valeur que mérite cet unique document? C'était là le point essentiel : et l'on n'y avait jamais pensé. M. Fauriel, le premier, s'apercevant ensin de cet étrange oubli, reconnut l'erreur fondamentale de Raynouard et des savants qui l'avaient précédé. « N'y a-t-il pas, observe avec beaucoup de raison M. Fauriel, quelque chose de contraire à toute critique philologique à supposer, comme on l'a toujours fait, au moins implicitement, que deux formules de serments en un idiome inculte, insérées accidentellement dans un livre écrit en latin par un Germain, y ont été inscrites de manière à représenter exactement les formes caractéristiques de cet idiome, les nuances délicates par lesquelles il se distinguait du latin 1? » - Ce que nous pouvons voir seulement dans les serments de 842, c'est un témoignage fort important qui constate qu'à cette époque l'armée de Charles le Chauve, et par conséquent son peuple, parlait une langue qui n'était ni le latin, ni le tudesque.

Quant à la dénomination de langue romane, il est probable qu'elle trouve son origine dans la grande analogie que révélait cette langue avec le langage vulgaire des Romains; d'autant plus que l'on commença par dire lingua romana rustica. En tout cas, il ne faut pas s'aviser d'y voir une preuve de la dérivation latine : le peuple de Rome n'appelait pas sa langue romana; et d'ailleurs, pourquoi notre langue française se nomme-t-elle française, puisqu'il est bien reconnu qu'elle n'a presque rien emprunté des Franks?

Pour ce qui concerne les dénominations de langue d'oc et langue d'oil, elles se trouvent constatées par l'ordonnance de Philippe le Bel publiée en 1304 ou 1305; mais il est probable qu'elles étaient usitées auparavant. C'est par analogie que l'on disait à la même époque langue de si, langue de ya, pour désigner l'italien et l'allemand. Il n'était pas rare de

Fauriel, Hist. de la poésie prov., t. I, chap. vn, p. 226.

voir employer ce mot langues dans le sens de nations; plusieurs ordres de chevalerie, et surtout l'ordre de Malte, l'avaient expressément consacré. Quoique l'étymologie de langue d'oc soit fort simple, Nicot et Borel, qui peut-être la trouvaient trop simple, ont voulu la chercher dans languegoth; d'autres l'ont vue dans Occitania; mais Ménage soutient fermement langue d'oc comme opposition à langue d'oui, et son opinion a prévalu comme la plus vraisemblable.

Je ne m'arrêterai point au fragment de poëme sur Boèce, indiqué par l'abbé Lebeuf et publié par Raynouard, puisqu'environ un demi-siècle plus tard paraissent enfin les troubadours, et avec eux la manifestation la plus complète et la plus brillante de la langue provençale. Mais avant d'entreprendre une étude nouvelle, jetons un coup d'œil sur l'état et le caractère des deux grandes classes sociales telles qu'elles se montrent au x^e siècle, avant la véritable renaissance de la civilisation en Europe.

La société patricienne du midi des Gaules, tout à la fois romaine et féodale, déclinait de la manière la plus sensible, n'ayant même plus la force de cacher sa faiblesse et sa décrépitude. La corruption des mœurs était effrayante; le courage épuisé; la littérature efféminée, abâtardie, sans force et sans couleur. Grâce à l'invasion des Germains et à la sorte de métempsycose qu'ils opérèrent, tout ce qui tenait au génie de Rome avait conservé quelque temps encore une vie apparente et factice. Protégée d'un côté par la féodalité naissante, d'un autre côté par l'Église et le clergé, la civilisation latine résista par une complète inertie aux envahissements des idées nouvelles; mais ce flux qui s'élevait sans cesse ne devait pas tarder à couvrir les derniers débris de l'ancien monde: et il était réservé à notre Provence de voir, la première, l'Église et la féodalité déposer, presque spontanément, leur esprit d'exclusiveté, d'égoïsme et d'orgueil.

Mais, c'est que, plein d'une vigueur intellectuelle encore vierge, formé à la rude école d'un long et obscur servage, un autre peuple grandissait à proportion du déclin de cette classe aristocratique. Avec lui s'élevait peu à peu, pour paraître bientôt avec éclat sur la scène du monde, toute une civilisation nouvelle, avec sa langue, son caractère propre et sa littérature originale. Sa langue, - c'était le roman, dont nous venons de tracer l'histoire : langue encore inculte, grossière, mais préférable mille fois au latin abâtardi des gens de justice, au latin emphatique et pompeux des rhéteurs, et au latin pétrifié des moines et du clergé. Son caraclère, - c'était la liberté, l'amour du progrès, le développement de toutes les qualités humaines, enfin l'esprit dont la première manifestation allait être la chevalerie. Sa littérature, - c'était l'affranchissement de la routine et de la servile imitation qu'avaient suivies les Romains; c'était le culte exclusif de l'inspiration; c'était enfin la création d'une nouvelle et véritable poésie, poésie du cœur et de la nature : de la poésie troubadouresque.

CHAPITRE III.

PHILOLOGIE PROPREMENT DITE.

Insuffisance de la philologic séparée de la philosophie et de l'histoire. — Caractère et physionomie de la langue provençale en général. — Étude du vocabulaire provençal: analogies et dissemblances de ce vocabulaire avec ceux des autres langues; critique de la dérivation latine. — Étude de la grammaire provençale: caractère et principaux éléments de cette organisation grammaticale et syntaxique. — Coup d'œil sur le développement des autres langues romanes.

La véritable linguistique est la science comparative et raisonnée des langues, basée sur la philosophie et sur l'histoire. Autant ces deux dernières études empruntent de lumières à la linguistique, autant elles peuvent lui en fournir; et cette alliance intime est à l'avantage de toutes les trois. De la sorte, le principe et l'application, les raisons et les conséquences s'enchaînent constamment, forment un ensemble complet, dans lequel une comparaison perpétuelle avec des idées analogues empêche l'intelligence de s'égarer.

Ce sont ces vues générales que j'ai tàché de réaliser en m'occupant de la langue de la Provence. Le premier chapitre, consacré à la philosophie du langage, c'est-à-dire à l'étude de l'esprit humain dans ses rapports avec les langues, contient les principes essentiels de la linguistique, le fondement indispensable de tout travail de ce genre. Ces principes, comme je l'ai déjà montré, ont leur preuve immé-

diatement en eux-mêmes. Le second chapitre ne fait qu'en présenter l'application à l'histoire du langage, et sert ainsi de transition nécessaire à l'examen de ce même langage dans sa nature propre, intime. Le troisième chapitre, enfin, offrira les conséquences de toutes les recherches historiques et philosophiques précédentes, en déduisant de ces recherches les faits purs et simples qui constituent ce qu'on appelle la philologie proprement dite. Cette méthode coordonne de la manière la plus naturelle les trois phases indispensables à l'exposition complète de toute science, savoir : les principes d'abord, puis l'application de ces principes, puis enfin les résultats de l'application de ces principes.

On voit, d'après ce canevas, quel rôle et quelle valeur il faut accorder à cette prétendue science enfantée par les écoles du moyen âge, et qui a conservé chez nous le nom de philologie : science de faits, ou plutôt de mots, renommée à juste titre par sa sécheresse et son aridité, et qui n'envisage l'étude des langues que dans son cercle le plus étroit, sans se mettre en peine de la philosophie et de l'histoire.

Comme s'il n'était pas absurde de se livrer ainsi dès l'abord à une érudition toute nue, qui n'offre à proprement parler ni raisons, ni démonstrations; puis de tirer des inductions nécessairement vagues et arbitraires, de ces faits qui ne sont absolument rien par eux-mêmes! C'est l'esprit du fait, c'est la pensée qui est tout. Il est impossible que les faits soient autre chose que la manifestation fort éventuelle et fort incertaine des vérités morales; et par conséquent de simples pièces de conviction, d'une valeur toute relative, tout accessoire. Aussi un fait peut-il s'expliquer le plus souvent de plusieurs manières; aussi tous nos faiseurs de systèmes ne manquent-ils jamais d'avoir à leur service une masse de faits dont ils font étalage; aussi n'est-il pas rare de voir les mêmes faits servir d'appui aux opinions les plus divergentes.

Que l'on considère un instant le vide et l'insuffisance de la philologie proprement dite. Il n'y a pas à en douter: c'est bien à son culte exclusif pour le fait brutal qu'il faut attribuer, non-seulement les grossières bévues et les nombreuses incertitudes que j'aurai plus d'une fois l'occasion de signaler, mais l'ennui mortel qui semble inhérent à toute étude de ce genre. Or, un auteur l'a dit, tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux, et cela n'est que très-vrai. Ce qui est ennuyeux ne vaut jamais rien: la véritable science ne peut pas être aride.

Je suis loin de prétendre cependant qu'il faille rendre l'étude agréable, amusante, d'après le principe de certains systèmes d'éducation qui ne font que déguiser l'étude en l'unissant à quelque plaisir frivole, parfois tout à fait étranger, de manière à la faire en quelque sorte passer inaperçue. L'étude doit offrir en elle-même, par son propre fonds, non-seulement de l'amusement, mais de l'intérêt, mais du bonheur; et cela même à tout âge et pour tous les individus. C'est la satisfaction d'une tendance instinctive, d'un besoin spontané; c'est le développement des facultés naturelles à l'homme. Et si, d'ordinaire, on voit dans l'étude quelque chose d'ennuyeux, de pénible, c'est qu'on la comprend mal, et qu'on la fait mal comprendre.

Pour nous en tenir à la philologie, qui nous fournit précisément un exemple frappant de ces vérités, il est généralement admis que l'on doit faire apprendre de bonne heure les langues aux enfants; et cela parce qu'il est généralement reconnu que cette étude fastidieuse devient presque impossible à l'âge où la raison et la réflexion se sont développées. Cette opinion, qui n'était que fort naturelle tant qu'on est resté au point de vue de la vieille philologie, est heureusement passée à l'état de préjugé depuis que l'on sait ce que c'est que l'étude des langues, ce que c'est que la véritable linguistique.

En effet, qu'y a-t-il de plus intéressant que l'examen phi-

losophique et raisonné d'une langue dans tout ce qui compose sa vie et son organisation? Je ne parle pas même ici des premières manifestations du langage, lorsqu'il sort pour ainsi dire des mains de la nature, empreint d'une ineffable poésie, lorsqu'il n'obéit qu'à cet instinct, à cette imitation toute spontanée, tout involontaire. Mais, c'est un admirable tableau que celui d'une langue, développant d'une manière harmonique les germes éclos dans son propre sein, et révélant sans cesse, dans tous les modes de son activité, un principe unique, une âme vivifiante et immortelle. C'est une étude sublime que d'observer les règles universelles, immuables de tout langage, se combinant avec la vie propre d'un idiome, avec son caractère particulier qui reste cependant toujours distinct; de voir surtout la grammaire et la syntaxe, qui constituent cette vie propre, refléter exactement les progrès de la civilisation, les diverses phases de l'histoire de l'esprit humain.

Or, voilà ce que nous avons à considérer dans ce chapitre, ou plutôt à constater matériellement par l'examen philologique de la langue provençale; mais on comprend que cette philologie ne se présente ici que comme application, comme conséquence des raisons et des principes démontrés précédemment. Je commencerai par tracer le caractère de la langue des troubadours telle qu'elle se montre au xii° siècle, et par indiquer les traits principaux qui la distinguent des langues anciennes. L'idiome de la Provence est le type le plus complet, le plus parfait de cette grande famille d'idiomes répandue dans l'Europe méridionale. Le caractériser, c'est caractériser tous les idiomes romans, et même la plupart des langues modernes, dont l'organisation plus ou moins semblable révèle des tendances analogues.

La langue provençale est une langue essentiellement analytique, mais à flexions. Sa lexicographie et sa grammaire, toutes neuves, tout originales, méritent déjà, par cela même, d'exciter au plus haut degré l'attention des linguistes. Nous

examinerons plus loin ce vocabulaire, à la fois si pauvre et si varié, qui malgré la contraction et la brièveté de ses formes, se montre nuancé de la manière la plus heureuse par l'abondance des synonymes, des diminutifs et des augmentatifs. Nous admirerons surtout cette organisation grammaticale si simple et pourtant si parfaite, ce système de syntaxe, clair, exact, et pourtant plein de souplesse et de charme. Mais, n'envisageons pour le moment que le caractère général du langage.

Ce caractère est celui de toute langue jeune et vierge : c'est la naïveté, la simplicité, la grâce, l'expression, l'harmonie; et par-dessus tout cela l'instinct poétique qui vient animer et colorer cet ensemble de qualités naturelles. Je ne ferai que rendre plus sensibles à tous les yeux quelques traits de cette physionomie, qui ne s'aperçoivent que vaguement à la première vue.

La langue provençale est simple et naïve, parce qu'elle ignore encore les vains artifices du style, ou plutôt parce qu'elle ne s'embarrasse point des mille circonlocutions subtiles et doucereuses dont s'entoure un langage plus perfectionné. C'est surtout à la pauvreté de cette langue qu'il faut attribuer non-seulement sa candide nudité, mais sa grâce et sa délicatesse. Une langue pauvre, dénuée des mots nécessaires à exprimer toutes les nuances d'idées, toutes les variétés d'êtres et d'objets, est nécessairement figurée, allusive. Il n'y a que nos langues vieillies qui, méconnaissant à la fois les tendances générales de tout langage et leur génie propre, se soient avisées de se soustraire à cette poésie naturelle en se taillant sans cesse des mots nouveaux dans le vocabulaire des Grecs et des Latins.

C'est donc la pauvreté du roman provençal qui fait sa variété, sa grâce et son charme poétique. Mais cette pauvreté n'est cependant pas incompatible avec l'abondance de synonymes, que cet idiome tient probablement de ses divers dialectes. On sait qu'il n'y a pas à proprement parler de synonymes en français, et que les termes ainsi désignés sont loin d'avoir une signification parfaitement identique. Il en est tout autrement pour le provençal; ses synonymes sont de véritables synonymes, c'est-à-dire de véritables tautologies, comme disent les grammairiens. Faire, favre, fayer, signifient tous les trois faire sans la moindre différence entre eux; il en est de même pour creder, crezer, creire, pour escriber, escrire, escrivre. Le mot folie, entre autres, se montre de neuf manières: folia, foulia, follia, follor, folhatge, foldat, foudat, foleza, folhor; mais toutes ces expressions identiques, pour ainsi dire même fongibles, peuvent être regardées comme la monnaie de notre mot folie, et l'on conçoit que le provençal n'en est pas plus riche.

Quant à l'harmonie, à la mélopée de cette belle langue, il suffit de jeter un coup d'œil sur les productions des troubadours, et sur la manière dont ils improvisaient leurs gracieuses chansons, leurs fougueux sirventes, pour comprendre que non-seulement la poésie, mais la musique, étaient intimement unies à l'essence même du langage. En effet, ce qui caractérise la prononciation du roman provençal et ce qui produit son euphonie, c'est son accentuation pleine de charme, accentuation qui vient donner à ses abondantes voyelles tant d'énergie ou tant de douceur.

Cet accent, inhérent à l'idiome des troubadours comme à la plupart de nos langues modernes, sauf le français, joue le même rôle que la quantité prosodique des Latins et des Grecs. On ne peut mieux en préciser la différence qu'en observant que la quantité concernait la durée du son, tandis que l'accentuation marque seulement les temps forts et les temps faibles de la mesure; dans les langues anciennes la voix se posait plus ou moins longtemps sur chaque syllabe, dans les langues nouvelles elle ne fait que s'y appuyer plus ou moins fortement. Le rhythme et la cadence découlaient naturellement chez les Provençaux de ces intonations diverses, de cette élévation et de cet abaissement successif du son.

En y ajoutant le nombre de syllabes et la rime, on comprendra facilement que l'ensemble de la poétique troubadouresque révèle un caractère essentiellement original, et surtout essentiellement différent de la poétique grecque et latine.

Pour compléter cette esquisse, comparons un instant notre langue provençale à la langue grecque, la plus complète sous tous les rapports parmi les langues de la civilisation ancienne. Cette comparaison ne manquera certainement pas d'importance et d'intérêt, puisque le langage, dans son organisation intime, dans son génie propre, reflète exactement l'esprit de la société dont il est, à proprement parler, l'expression.

Les deux langues, grecque et provençale, sont incontestablement belles, dans toute la signification du mot, mais avec des caractères certes bien différents. Là, c'est une beauté de formes; ici, une beauté d'expression : et l'on ne peut mieux dépeindre la physionomie de ces langues que par ce trait distinctif. Par cela même on conçoit déjà que chacune d'elles doit avoir ses qualités, ses avantages, mais dans des sphères tout à fait différentes. En effet, si l'une est plus admirable, plus régulière, plus parfaite même, l'autre a plus de grâce et plus de charme; si l'une s'adresse avec un succès égal soit aux sens, soit aux plus hautes facultés de l'intelligence, l'autre parle au cœur, qu'elle séduit, qu'elle pénètre, qu'elle enflamme par une suave et délicieuse harmonie.

Pour rendre ce parallèle plus saillant, plus saisissable au premier coup d'œil, mettons-nous au point de vue des arts plastiques, et remarquons qu'à ces différentes époques le type de la beauté chez la femme reproduit exactement les mêmes caractères que nous venons d'observer dans le langage. C'est toujours la beauté de formes opposée à la beauté d'expression. Il suffit, pour en être convaincu, que l'on considère un instant ces figures grecques, aux contours suaves

et purs, aux sublimes proportions, dont le profil passe encore aujourd'hui pour le type du beau, mais dont l'expression, il faut bien le dire, est presque nulle; puis, que l'on jette les yeux sur ces brunes filles du Midi, à la physionomic animée, au sourire enchanteur, au regard tantôt vif et petillant, tantôt plein d'une douceur inessable. On comprend dès lors pourquoi la sculpture a été l'art de prédilection, l'art par excellence des anciens Grees, et pourquoi la peinture joue le même rôle parmi nous. — Or il en est précisément de même pour le langage; nous venons de voir le caractère principal et fondamental qui distingue l'idiome des troubadours, et en général nos idiomes modernes, de la langue greeque et des autres langues anciennes.

Pénétrons maintenant plus avant dans l'organisation du langage; étudions les principes, les éléments qui la constituent. Ces éléments, comme on sait, sont au nombre de deux, le vocabulaire et la grammaire, aussi importants, aussi essentiels l'un que l'autre, et qui réclament ici, chacun, un examen spécial, fait au point de vue de la théorie linguistique antérieurement exposée. Il faudra commencer par les mots, les racines, qui forment véritablement le corps de la langue; c'est ce qu'on appelle ordinairement la partie étymologique.

Enfin nous y voilà, s'écrieront les philologues. — Effectivement me voici sur leur terrain, sur leur champ de bataille accoutumé. Souvent déjà dans mes démonstrations j'ai cru devoir sacrifier aux préjugés vulgaires, en fournissant, et avec abondance, ce qu'on nomme des preuves d'érudition. Mais jusqu'ici, malheureusement, l'étude lexicographique n'avait pu trouver place dans le cadre de mes recherches; or c'est là surtout que brille le savoir de messieurs les philologues, ou plutôt c'est là seulement qu'il brille.

Aussi, plus d'une fois, dans le courant des deux chapitres qui précèdent, il m'a semblé les entendre s'écrier avec impatience : « Mais les faits ? les faits ? Donnez-nous donc des faits! Pourquoi remonter sans cesse à des origines auxquelles il est impossible de rattacher aucune idée précise, puisque la langue des anciens Gaulois s'est perdue, et que l'absence de monuments nous empêche de connaître leur génie et leur caractère?.... N'est-il pas bien plus simple de faire venir le roman du latin? Les habitants de la Gaule ont tout bonnement oublié leur langue, et en ont appris une autre... Il suffit d'ailleurs de comparer les racines : cela se voit. »

- Non, messieurs, la langue des anciens Gaulois ne s'est pas perdue. Non, cela n'est pas simple. Non, cela ne se voit pas.

Les langues naturelles et populaires ne peuvent point se perdre; et ces origines de la langue provençale que vous cherchez d'ordinaire si loin, il est bien plus simple qu'elles se trouvent dans le même pays où elles ont reçu leur développement. Quant à l'évidence matérielle, il me sera trèsfacile de prouver qu'elle ne mérite aucune confiance, aucune considération, que rien n'est même plus incertain, plus conjectural que ces faits que vous estimez tant.

L'examen du vocabulaire et de la grammaire de la langue provençale me fournira, j'espère, la preuve palpable de ce que je viens d'avancer. Pour nous en tenir d'abord aux mots, aux racines, passons en revue avec la plus scrupuleuse attention, tout l'ensemble du langage, dans ses principales manifestations, dans ses éléments primitifs et généraux.

Ces éléments, comme on sait, comprennent trois grandes classes: les racines verbales, les types pronominaux, et les interjections. Je commencerai par cette dernière classe de mots, sans pourtant vouloir m'y arrêter trop longtemps puisqu'elle est la moins importante; les philologues jugent même inutile de s'en occuper, et les dictionnaires négligent le plus souvent de les reproduire. Contentons-nous de remarquer que ces expressions toutes naturelles de certains

mouvements de l'âme, nous montrent le langage dans son état le plus informe, dans une sorte de première enfance. Ce ne sont que des cris presque inarticulés, arrachés par des émotions brusques, violentes, profondes; mais ces cris, aussi variés que ces émotions mêmes, les représentent toujours de la manière la plus exacte, précisément parce que l'expression en est la plus spontanée, la plus instinctive. Pour ce qui concerne cette première classe de mots, je crois que l'on ne s'avisera pas de les faire dériver d'une langue quelconque, ni de prétendre que les Romains les ont enseignés aux Gaulois. C'est bien naturellement et bien instinctivement que ces Gaulois disaient oh! lorsqu'ils admiraient, aïe! lorsqu'ils éprouvaient quelque douleur, etc.; et il est probable qu'ils s'étaient toujours exprimés de la sorte, sans avoir appris cela de personne.

Ce raisonnement, d'une incontestable évidence pour ce qui regarde les interjections, pourrait tout aussi bien s'appliquer à la seconde classe des mots primitifs, c'est-à-dire aux types pronominaux. Il est vraisemblable que la population indigène dut se servir de pronoms personnels antérieurement à toute domination étrangère, et il n'existe aucun motif de supposer qu'elle les ait abandonnés pour en prendre d'autres. Mais j'oublie que l'opinion commune n'entre pas dans tous ces raisonnements-là, j'oublie qu'il lui faut quelque chose de bien saisissable par les sens. Il ne me sera pas fort difficile de la satisfaire.

Rappelons-nous que d'après divers systèmes, qui ont été tour à tour en faveur, le roman provençal devait venir soit du grec, soit du latin, soit du celto-breton, soit du germanique, soit même du sanscrit. Il s'agit donc de savoir à laquelle de ces langues ce roman provençal doit les racines pronominales de son vocabulaire. Mettons-nous au point de vue de la philologie, et résolvons cette question importante par le simple examen des faits : il suffira pour cela de comparer l'idiome provençal avec chacun des idiomes que je

92

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

viens d'indiquer. Or voici un aperçu de cette comparaison quant au pronom personnel:

	Provençal.	Grec.	Latin.	Gaélique.	Gothique.	Sanscrit.
Nominatif	ieu, eu	έγω	ego	} mi	ik	AHAN
Régime	me, mi	με	me	\int \int	mik	MÂ
Nominatif	tu	συ, τυ	tu	}tu	thu	TVAN
Régime	te, ti	σε, τε	te	\ iu	thuk	TVÂ
Etc., etc.						

Et quant au pronom possessif:

Masculin	mos	έμος	meus	mo	meins meina	1 35470
Féminin	ma	έμη, έμα	mea	mo	meina	MAI
Masculin	tos	σος, τεος	tuus	do	theins) 777477
Féminin	ta	ση, τεα	tua	do	theina	TVAT
Etc., etc.						

Maintenant, tachons de décider, d'après les faits, à laquelle de ces langues les Provençaux ont emprunté leurs pronoms. Pour ne prendre qu'un exemple facile, cherchons d'où pourrait venir ce régime provençal me, mi.

Les Grecs, qui ont été les premiers en contact avec les Gaulois, disaient $\mu \epsilon$: donc il vient des Grecs. Mais les Latins, dont la domination a été beaucoup plus complète, disaient aussi me: donc il vient des Latins. Mais les Celtes, qui de l'avis de tout le monde ont occupé primitivement les Gaules, et qui de l'avis de tout le monde aussi se sont maintenus dans la basse Bretagne et la province de Galles, n'ont pas cessé de dire mi: donc il vient des Celtes. Mais les Goths qui, à leur tour, sont venus soumettre la Provence, disaient mik; ce mik, dans la prononciation méridionale, a dû produire mi. Mais enfin les Indiens, qui possèdent la langue la plus ancienne et la plus parfaite, disent MÂ; et l'on sait que l'A remplace chez eux toutes les voyelles moyennes : donc notre pronom personnel vient du sanscrit.

Il en est de même pour tu, pour te, ti, pour mos, etc.

Voilà où nous conduisent les faits. La question proposée a obtenu cinq solutions également vraisemblables, quoique toutes différentes; et certes il n'y a pas plus de motifs de se décider pour l'une que pour l'autre. Car il n'est pas question ici d'invoquer telle ou telle considération étrangère à la philologic. S'il s'agissait encore de raisonner, je recommencerais bien vite les démonstrations relatives à l'unité morale, universelle du langage, et au développement propre, original de chaque idiome : mais nous sommes ici sur un tout autre terrain.

Arrivons maintenant à la principale espèce de mots, à la manifestation la plus complète de la parole, c'est-à-dire aux racines verbales, que l'on a nommées à juste titre l'âme du langage, puisqu'elles lui donnent la vie et le mouvement. Nous avons à considérer ces racines, d'abord sous leur forme primitive comme verbes, puis sous leur forme dérivée comme substantifs et adjectifs. Quant aux conjonctions, aux prépositions, aux adverbes, et à certains pronoms indicatifs, il paraît plus convenable d'en parler en traitant spécialement de la grammaire, dont ces particules forment le lien indispensable.

J'ai déjà plusieurs fois eu l'occasion d'indiquer le parallèle constant que l'on remarque entre toutes les langues indoeuropéennes. C'est un fait inconstestable pour tous ceux qui possèdent quelques notions de l'étude comparée des langues, mais un fait que la vieille philologie a toujours expliqué par une dérivation successive des idiomes. Tel est le point de vue auquel s'est encore placé M. Eichhoff dans son Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde; et le défaut de cet ouvrage, ainsi que de la Grammaire comparée de M. Bopp, est le manque absolu de base philosophique, de principes rationnels. Fort heureusement, ce défaut n'a presque point influé sur les recherches de ces savants philologues : recherches consciencieuses, impartiales, faites avec un esprit d'ordre et de méthode qui devait conduire à des résultats

irrécusables, de la plus haute importance pour la linguistique. Or, ces résultats, qui s'expliquent parfaitement par la théorie de l'unité morale, du type intellectuel des langues, pourront servir de pièces de conviction à mes propres démonstrations philologiques. Je me contente donc d'y renvoyer ceux qui prétendent décider, d'après les faits, quelles sont les diverses sources où les Gaulois ont puisé leur vocabulaire.

M. Eichhoff a fait l'énumération aussi complète que possible des racines verbales, en indiquant leur similitude constante dans les principales langues européennes 1. Il a donné sur le même plan une liste des substantifs et des adjectifs, mais en se bornant à ceux qui présentent des idées simples, et qui sont d'un usage habituel, indispensable à tous. Ces noms fondamentaux comprennent les objets de la nature extérieure, les phénomènes physiques, les actes de la vie matérielle et de la vie intellectuelle, les relations de famille et de société, tout ce qui concerne les premiers arts nécessaires à l'homme, toutes les idées relatives aux impressions de l'àme, etc., etc. Or ces noms simples, qui se retrouvent naturellement chez tous les peuples, s'y retrouvent aussi avec une racine presque identique. On conçoit aisément que si cette analogie peut s'observer d'une manière remarquable dans des idiomes aussi éloignés l'un de l'autre que le grec et le gothique, le latin et le lithuanien, le gaélique et le russe, elle doit se montrer bien plus forte encore entre des idiomes nés sous un même climat, en face d'une même nature extérieure, comme le sont les idiomes latin et romans. Comment donc s'y prendre pour déterminer l'origine vraisemblable de chaque racine, et pour en constater la dérivation? Est-il même possible de concevoir que des philologues aient pu reconnaître dans le roman provençal une combinaison de diverses langues, et indiquer avec assurance

^{&#}x27; Voy. Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, p. 264 à 362.

95

tous les mots qui appartiennent à chacune de ces langues? Certainement il existe dans le proveneal des mots qui viennent de tel ou tel peuple; et il en est de même dans toutes les langues possibles. Ainsi la plupart des objets nouveaux importés dans la Gaule par les Phénieiens, les Grecs et les Romains, et même certaines institutions, certaines idées pro-. pres aux eivilisations de ces peuples, furent naturalisées chez les Gaulois en conservant leur dénomination originaire. Mais l'on eoneoit que cette intrusion, d'ailleurs fort restreinte, ne put jamais avoir d'influence sur le fonds même de la langue; e'est au contraire l'activité, la vie inhérente à l'idiome indigène qui dut exercer l'action la plus forte sur ces éléments étrangers, pour les ramener à sa nature, à son caractère propre. Nous en avons des preuves nombreuses et frappantes dans nos langues modernes. Tout le monde sait qu'évêque et bischoff viennent également d'episcopos; que les Turcs ont fait Stamboul de Constantinopolis, les Allemands Cölln de Colonia, et nos Provençaux Fréjus et Autun de Forum Julii, et Augustodunum.

Ces faits que je viens de citer sont précisément les exemples incontestables sur lesquels s'appuie le système de la dérivation, pour prouver que tout le reste du vocabulaire peut fort bien s'être formé de la même manière. Cette observation, assez spécieuse, ne tarde pas à tomber devant un simple raisonnement. En effet, où pourrait-on ehereher la cause de cette élaboration, de cette transformation singulière, si ce n'est dans une force intime, dans une activité toute spéciale? Or cette activité ne peut pas subsister seulement à l'état de puissance, sans partir d'un sujet quelconque, sans avoir un substratum, comme disent les philosophes : ce substratum, c'est la langue même, qui modifie selon son génie les mots d'une autre nature qu'elle est forcée de recevoir; et l'on voit que l'existence de cette langue est ici tout à fait nécessaire.

Voilà pour ce qui concerne l'introduction des mots étran-

gers, qui suppose toujours aussi l'introduction de choses étrangères et même tout à fait inconnues à la population indigène. Quant aux noms simples usuels, indispensables dans tous les temps et dans tous les lieux, qui constituent le fond de toute langue, il est clair que les Gaulois les possédaient bien avant la domination romaine, puisque, bien avant la domination romaine, ils parlaient...; et il est clair qu'ils les ont toujours conservés, puisqu'il eût été parfaitement inutile de les abandonner pour en recevoir d'autres à peu près semblables.

Cette doctrine paraît si simple, qu'on ne peut assez s'étonner de voir constamment les philologues tomber dans les mêmes absurdités, dans les mêmes inconséquences. Aujour-d'hui seulement que l'étude comparée des langues a fait de considérables progrès, quelques faibles lueurs d'une conception plus juste commencent à poindre chez plusieurs de nos auteurs. Mais ce n'est que par hasard, et pour ainsi dire malgré eux, qu'on les voit s'écarter un instant de leur vieille routine.

C'est ainsi que la préface du dictionnaire de l'Académie publié en 1835, tout en expliquant longuement la dérivation latine du français, et tout en se moquant du grand Platon qui faisait venir la langue grecque entièrement d'elle-même, en vient à dire, je ne sais trop comment : « Ce n'est pas seulement par imitation du grec $\beta \rho \ell \mu e \nu$ ou du latin fremere, que nous avons fait le mot frémir; c'est par le rapport du son avec l'émotion exprimée. Horreur, terreur, doux, suave, rugir, soupirer, pesant, léger, ne viennent pas seulement pour nous du latin, mais du sens intime qui les a reconnus et adoptés comme analogues à l'impression de l'objet 1. » C'est encore ainsi que M. Fauriel, après avoir examiné, au point de vue éclectique, les origines de la langue provençale, termine en démontrant que les anciennes langues de la Gaule

Dictionn. de l'Acad., 1855, préface, p. xxvi.

offrent des analogies frappantes avec le latin et le grec. « De ces rapprochements, continue-t-il, il résulte que divers mots provençaux, que l'on croit venus du latin parce qu'ils sont dans le latin, peuvent être tout aussi bien celtiques ou galliques, et venir également de l'un ou de l'autre. Ainsi, par exemple, le mot caitieu, qui signifie captif, prisonnier, peut venir aussi bien du celtique caeth, qui veut dire la même chose, que du latin captivus, etc. » Mais à peine le savant historien a-t-il làché ces paroles, qu'étonné lui-même de son audace il ajoute bien vite, sans réfléchir à son inconséquence : « Du reste, je n'entends point contredire, par cette remarque, ce que je viens d'avancer en thèse générale, que le fond des mots provençaux est latin et provient immédiatement du latin 1. »

J'ai considéré jusqu'à présent l'analogie constante entre le vocabulaire de la langue d'oc et celui de toutes les autres langues, tant pour les racines verbales que pour les racines pronominales, et en général pour tous les types primitifs fondamentaux. Mais il est une autre étude, tout aussi importante, et qu'il est presque impossible de séparer de la première : c'est celle des dissemblances entre ces langues. On se rappelle que la théorie de l'unité du langage admet, dans un même type fondamental, la plus grande variété. Cette variété se conçoit aisément, puisque chaque langue développe par elle-même, à sa manière, les éléments communs à toutes les langues, et subit nécessairement les influences de la nature physique et de la civilisation dans lesquelles elle se trouve. C'est là précisément ce qui constitue cette physionomie originale, ce caractère propre de chaque idiome, qu'il faut bien se garder de négliger dans l'étude comparée des langues. Il sussit de considérer un instant ces différents génies, si essentiellement distincts quant à la grammaire, quant à la forme et à la prononciation des mots,

Fauriel, Hist. de la poésie provençale, chap, vi, à la fin.

pour juger toute dérivation, toute filiation entre eux impossible. Voilà ce que j'appelle des faits; faits dont la plus simple inspection doit confirmer tous mes raisonnements.

En examinant le caractère général de la langue d'oc, nous avons déjà remarqué les principaux traits qui la distinguent des autres langues, et surtout des langues anciennes. Le premier coup d'œil nous a fait apercevoir que la brièveté, la contraction perpétuelle des formes constitue, avec l'accentuation prosodique, la physionomie du vocabulaire provençal. Si nous nous bornens à mettre ce vocabulaire en présence du latin, nous verrons les mêmes racines se montrer des deux côtés sous des apparences constamment variées, avec des suppressions et des transmutations perpétuelles de voyelles et de consonnes. Nous verrons changer non-seulement les sons et les articulations, mais le sens même des mots, qui sera toujours ici plus restreint ou plus étendu que là. Nous verrons enfin des racines défaillir complétement à l'un ou à l'autre idiome, soit qu'elles n'y aient jamais existé, soit qu'elles aient été délaissées par l'usage; et ces racines seront alors remplacées par des équivalents d'une tout autre nature étymologique.

Je ne parle encore ici que de l'apparence générale des mots tels que les présente le dictionnaire; mais c'est surtout lorsque ces mots se trouvent soumis aux règles de la grammaire, lorsqu'ils se montrent dans le discours avec leurs flexions et leurs modifications, qu'on ne peut refuser de leur reconnaître un caractère essentiellement original. L'organisation grammaticale d'une langue résume dans son ensemble tout le génie de cette langue. Aussi n'est-ce qu'après avoir expliqué le système analytique de la grammaire provençale, à la fois si clair, si simple, si complet, et si nouveau, que je demanderai, une dernière fois, si l'idiome des troubadours est vraiment sorti du latin.

Pour revenir aux dissemblances qui existent entre les mots provençaux et les mots latins, il me reste à passer en revue plusieurs faits, et des faits bien matériels, des faits réunissant toutes les conditions requises par la philologie, pour prouver, et que le roman provençal est sorti de luimême, et qu'il a toujours différé de la langue de Virgile et de Cicéron.

On sait que les auteurs romains, par un bien heureux hasard, nous ont conservé quelques mots celtiques, dans les passages de leurs œuvres qui concernent les anciens Gaulois. Ainsi alauda nous est donné pour le nom celtique de l'alouette, brak pour un vêtement particulier aux Gaulois, casnar pour assectator puellæ, etc. Or les philologues, qui depuis longtemps ont recueilli ces débris épars d'un langage qu'ils croyaient anéanti, les ont, depuis longtemps aussi, retrouvés exactement les mêmes dans la langue méridionale du xnº siècle. Et pourtant, le eroirait-on? malgré l'induetion bien naturelle qu'il y avait à tirer d'un rapprochement aussi remarquable, rien n'a pu leur ouvrir les yeux. A l'heure présente, beaucoup de savants prétendent encore que ces faits isolés ne méritent aucune considération; d'autres, et ce sont les plus raisonnables, veulent bien admettre qu'il se soit conservé dans le provençal dix-huit mots de la langue primitive, indigène 1. - Pourquoi dix-huit? demandera-ton ; et pourquoi ceux-là plutôt que d'autres? Eh! parce que les auteurs latins ne nous ont transmis que ces dix-huit mots-là. C'est bien juste.

Cette langue celtique primitive, dont il nous reste si peu de monuments dans la Gaule méridionale, en a conservé quelques-uns en Italie, et même à Rome. Or, d'après mes démonstrations antérieures, il devait se trouver dans cet idiome indigène, première souche du latin littéraire, des earactères semblables au roman du moyen âge. C'est précisément ce que vient confirmer l'inspection de plusieurs fragments qui nous ont été conservés de ce langage primordial:

¹ Voy. Mary-Lafon, Tableau de la langue parlée dans le midi de la France, p. 23 à 25.

entre autres quelques vers saliens cités par Varron, des lois de Numa et de Servius Tullius, rapportées par Festus. les Douze Tables, l'inscription de la colonne rostrale, les lambeaux d'Ennius, etc. On y observe les mêmes transmutations de lettres, les mêmes abréviations que dans le roman : plusima s'y rencontre pour plurima, cante pour canite 1; puis gau pour gaudium, cœl pour cœlum, poplo pour populo; mi, sos, sas pour mihi, suos, suas; et même fust pour fuerit, mais pour magis², etc., etc.; toutes formes qui sont entièrement romanes. Plus tard cet idiome originaire, qui s'était conservé d'abord éloigné des progrès de la langue latine, vint à se développer à son tour, à manifester même sa présence dans la haute littérature, par des intrusions hétéroclites, par des tournures de phrases et des contractions de mots évidemment étrangères à l'esprit des langues anciennes. Nous en trouvons de fréquents exemples chez Plaute et chez Térence, qui devaient reproduire dans leurs comédies le langage de la conversation familière. C'est ainsi que Plaute dit puditia³, amitia⁴, pour pudicitia, dmicitia, ne duis pour ne dederis, filja (i semi-voyelle, élidé) pour filia, poplum pour populum 6, etc., etc. Térence, malgré toute sa pureté de style, a des contractions semblables, et se sert souvent de ellum pour ecce illum⁷, etc. Ovide dit oracla pour oracula⁸, et Virgile même laisse échapper circlos pour circulos 9. L'emploi du verbe habere comme auxiliaire,

^{&#}x27; Varro, De lingua latina, vu, § 27.

² Voy. Inscriptionum antiquarum liber, accessit auctarium a Justo Lipsio. — Voy. Bonamy, Mém. sur l'introd. de la langue latine dans les Gaules, Acad. des inscr., t. XXIV, p. 582 et suiv.

³ Amphitruo, act. III, sc. 11, v. 49.

⁴ Mercator, act. V, sc. 11, v. 5.

⁵ Capteivei, act. V, sc. 11, v. 26.

⁶ Passim, haud raro.

⁷ Andria, act. V, sc. 11, v. 14. - Adelphi, act. II, sc. 111, v. 7.

⁸ Metam., I, 321.

⁹ Georg., lib. III, v. 166.

et des pronoms ille, illa, illud comme articles, n'est pas rare non plus dans les écrits de Cicéron, de Térence et de plusieurs autres auteurs.

Tous ces indices ne font-ils pas voir ici la permanence d'une langue primitive restée populaire : langue dont les tendances originales et distinctives s'observent dans les plus anciens monuments, percent à travers la haute littérature romaine, et se développent ensin dans le roman du moyen age? On conçoit que cette explication, qui se base sur l'idée d'un progrès naturel, est bien plus raisonnable que celle qui attribue à la désorganisation, et même à la décomposition d'une langue morte, la naissance d'un nouvel idiome, parfaitement organisé dans toutes ses parties, plein de vie et de séve, de jeunesse et de vigueur. On aura beau invoquer l'élément instinctif du langage, il est tout à fait impossible que cet instinct ait pu présider à un bouleversement complet de mots et de règles, tel qu'il s'en opéra, dit-on, dans le sein de la langue latine. Pour que ces mots latins se soient revêtus d'un caractère étranger, il faut que ce caractère ait existé déjà quelque part, qu'il ait été celui d'une langue déjà établie; car le moins que l'on puisse concéder, c'est que ces formes de langage aient été inhérentes à l'esprit de la population indigène, et dès lors il est évident que l'idiome antérieur de cette population devait révéler le même esprit.

Mais voyons donc comment les partisans de la dérivation latine se sont tirés de ces difficultés. — Sans s'aventurer sur ce terrain, et se gardant bien d'entamer des questions que leur doctrine eût été impuissante à résoudre, ils ont tranché d'importance, et posé la dérivation latine en axiome : c'était le bon moyen. Il est dans l'ordre des choses, ont-ils écrit, que les langues synthétiques deviennent analytiques en se décomposant, que les formes se contractent, que les désinences se suppriment, que les articles et les verbes auxiliaires apparaissent soudain dans le discours, en un mot que tous les éléments du langage se bouleversent d'eux-mèmes,

à une certaine époque, pour se replacer d'eux-mêmes dans un ordre nouveau.

Puis, ils ont dit qu'il en était de même, dans la nature physique, pour tous les corps organisés, qui meurent, se décomposent, et conservent à l'état de squelette les mêmes proportions et la même attitude qu'antérieurement. De même, ont-ils ajouté, la langue latine se contracte, perd ses terminaisons, ses préfixes, les désinences mobiles de ses déclinaisons et de ses conjugaisons; elle ne garde d'intact que ses racines, ses syllabes accentuées, ses ossements pour ainsi dire; et, multipliant les prépositions, les articles, les pronoms, les préfixes, elle s'en sert comme de supports et de chevilles pour soutenir et faire mouvoir ce véritable squelette.

Mais une telle comparaison ne paraît-elle pas absurde des que l'on jette les yeux sur la langue des troubadours? Quoi! cette langue serait même plus qu'une langue gâtée, plus qu'une langue morte : un squelette! Mais regardez-la donc.... elle vit, elle respire; elle a un corps et une âme, un corps parfaitement organisé, aux formes suaves, aux gracieux contours, une âme pleine de poésie et de sensibilité, se révélant constamment par des tournures naïves et charmantes, par une expression qui vous pénètre jusqu'au cœur. Cette langue-là, une langue décomposée! cette langue-là, un squelette!

Et, malgré tout, l'idée de la dérivation latine est tellement répandue, tellement enracinée, qu'on en a fait en quelque sorte une science à part. L'on n'entend guère par étude étymologique que l'étude de l'origine des mots dans l'idiome des Romains; et des ouvrages spéciaux, écrits souvent par des hommes d'un mérite éminent, ont été publiés sur cette matière. Raynouard surtout est venu, par son savoir et par son talent, sanctionner cette étroite routine, mais en lui donnant de larges proportions, en la généralisant d'une manière aussi hardie qu'ingénieuse. C'est lui principalement

que nous aurons à combattre dans l'examen de la grammaire provençale, mais en nous gardant bien d'oublier jamais ce que lui doit la véritable science. Ce philologue, tout près d'être linguiste, s'est frayé lui-même la route qu'il nous a ensuite ouverte : et certes, pour nous qui venons après lui, il n'y a pas grand mérite à signaler les irrégularités de sa marche.

Abordons l'étude de l'organisation grammaticale et syntaxique de la langue d'oc, de cette organisation si remarquable dès la première vue, et qui résume en elle-même l'esprit de presque tous nos idiomes modernes. Pour comprendre tout d'abord l'énorme différence qui sépare cette langue des langues anciennes, il n'y a qu'à voir ces dernières combiner leurs formes et leurs radicaux d'une manière indéfinie, former une sorte de phraséologie compacte, où tout se lie intimement, où les accessoires, les modifications et les nuances s'attachent à l'expression même de l'idée principale. Bien · éloignées de ces langues que l'on a si bien nommées langues synthétiques, les tendances du roman sont de tout simplifier, de tout analyser. Les éléments de la déclinaison et de la conjugaison se séparent, occupent une place déterminée dans le discours : les cas se désignent par des prépositions isolées, les genres et les nombres par les articles, les degrés de comparaison des adjectifs par certains adverbes, les temps des verbes par les verbes auxiliaires, les nombres et les personnes par les pronoms, et ainsi du reste. Toutefois, avec ce système, la langue provençale possède aussi quelques flexions, quelques désinences mobiles qui, ajoutées aux substantifs et aux verbes, permettent de faire les inversions les plus gracieuses sans jamais nuire à la clarté.

Plusieurs écrivains, partant de l'idée que nos langues actuelles sont une dégénérescence, une corruption des langues synthétiques, ont fait naturellement ressortir les avantages et la supériorité de celles-ci. Mais, nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, la grammaire et la syntaxe du langage en général suivent constamment les diverses phases de

l'esprit humain, s'adaptent aux besoins de l'époque, et reslètent exactement la civilisation elle-même. Les anciens peuples, plus instinctifs, plus poétiques, et pour ainsi dire plus près de la nature, comprenaient la vérité par une sorte d'inspiration, sans devoir l'étudier, l'analyser. Aujourd'hui nous ne sommes plus à cette ère d'intuition, de conception spontanée; c'est même ordinairement par une méditation profonde que nous arrivons à la véritable inspiration. Aussi nos langues se plient-elles à ces tendances, ou plutôt à ces besoins, en décomposant la pensée dans ses éléments constitutifs, et en plaçant ces éléments dans un ordre simple, logique, bien facile à saisir puisque c'est l'ordre que suit l'esprit même pour arriver à la compréhension. Cette véritable analyse de la pensée par le langage est donc indispensable, de nos jours, à toute communication intellectuelle entre les hommes; et la synthèse qui se trouve dans l'intelligence de celui qui parle se reproduit ainsi parfaitement dans l'intelligence de celui qui écoute.

Je n'entreprendrai point d'exposer ici la théorie complète de la grammaire provençale, après les travaux importants qui ont été faits sur ce sujet par Raynouard, par M. Diez, et par plusieurs autres auteurs. Seulement comme mon point de vue se trouve être tout différent, je me permettrai de présenter quelques idées, quelques observations sur les principaux points de cette grammaire, et sur la manière dont ces savants philologues les ont envisagés.

On sait que les substantifs romans sont généralement composés de radicaux simples, primitifs, sans désinences. Il faut, pour exprimer les modifications de genres, de nombres et de cas, se servir d'articles, de prépositions, et même de certaines finales; mais ces finales, comme nous le verrons tout à l'heure, sont loin de constituer une véritable déclinaison.

Quant à l'article, d'abord, Raynouard observe fort bien que cette particule déterminative est tout à fait particulière aux langues nouvelles; puisque, si elle se trouve dans le grec et dans les idiomes germaniques, elle ne dispense pas ces langues de l'usage des déclinaisons. Dans l'impossibilité done d'admettre ici une dérivation directe du latin, Raynouard s'avise d'avoir recours à l'influence, ou plutôt à l'assistance des Goths dans la formation des articles romans. Il dit que ces peuples voulant reproduire en latin le génie de leur langue, se servirent des pronoms démonstratifs ille, ipse, comme répondant le mieux à leurs propres articles 1.

Cette hypothèse est fort ingénieuse; mais je suis en droit d'en conclure qu'il y avait, sous Auguste, un peuple de Goths établi dans la ville de Rome, ou bien que Plaute, Térence, Cicéron étaient goths. Car voiei, entre beaucoup d'autres, deux phrases de Cicéron: Romani sales salsiores sunt quam illi Atticorum, — Cum uno forti viro loquor²; et les auteurs de comédies emploient fréquemment le pronom démonstratif et l'adjectif numéral de la même manière, e'est-à-dire dans le sens de l'artiele. Ces gallicismes, à quelle influence Raynouard les attribue-t-il, puisqu'il méconnaît aussi l'existence à cette époque d'un idiome vulgaire distinet du latin?

Qu'il me suffise de constater la grande variation de sens que devraient avoir subi les articles el, lo, la, pour passer du latin dans la langue romane; il en est de même pour un, qui est parfois un véritable article, et pour les prépositions à et de qui servent, dit-on, à désigner le datif et le génitif : car si toutes ces locutions se retrouvent dans les pronoms démonstratifs ille, illa, illud, dans l'adjectif numéral unus, dans les prépositions ad et de dont l'une veut l'accusatif et l'autre l'ablatif, il faut avouer que la signification en a bien changé. Quant à cette conformité toute matérielle des ra-

Raynouard, Gramm. romane avant l'an 1000, p. 45, 46. — Voy. Diez, Gramm. der roman. Sprachen, t. II, p. 51; t. III, p. 16-42.

² Voy. Mém. de l'Acad. des inscr., t. XXIV, p. 625 : Bonamy, De la langue latine vulgaire.

cines, nous avons observé cent fois qu'elle est la conséquence inévitable de l'unité du langage. N'est-il donc pas plus simple d'admettre que ces articles, que ces prépositions, appartenant au génie de la langue nouvelle, se trouvaient aussi dans le fonds même de cette langue?

Une règle aussi facile qu'ingénieuse, propre au roman primitif, consiste à désigner par la finale s le sujet masculin de la phrase lorsqu'il est au singulier, et le régime lorsqu'il est au pluriel; tandis que l'absence de cette finale caractérise le sujet au pluriel et le régime au singulier. Raynouard, qui le premier a mis cette règle en lumière, n'a pas manqué de l'expliquer d'après ses préoccupations habituelles, en la faisant naître de la seconde déclinaison latine.

Mais l'origine de cette assonance se trouve plus haut, dans l'instinct propre, universel du langage: C'est la même consonne s qui représente dans toutes les langues l'activité, la vie, l'être, soit dans le sujet ou nominatif masculin, soit dans la racine verbale analogue, c'est-à-dire dans le verbe esser provençal, esse latin, AS indien, etc. Une règle aussi générale, aussi constante, devait être, tout naturellement, de l'essence de la langue romane; l'on peut également appliquer à cette dernière langue ce que M. Eichhoff a si bien dit par rapport aux déclinaisons comparées : « Le nominatif ou sujet reçoit au masculin l'assonance sifflante, consonne pure et sonore qui peint bien la vie et la force, tandis qu'au féminin la voyelle se prolonge avec une mélodie pleine de grâce, et qu'au neutre un contact vague et sourd marque l'état d'immobilité... L'accusatif ou régime, destiné comme le neutre à peindre la condition passive, adopte l'assonance nasale, qui est une négation de la vie.... 1 »

Dans la langue romane, ce régime, qui n'est autre que le radical privé de l's, se termine assez souvent par des consonnes, et même assez souvent par les consonnes d ou t. Ce

¹ Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, p. 595.

n'est là qu'un reste des formes grossières de la langue vulgaire primitive, que l'on retrouve dans les anciens monuments 1; formes que les Romains avaient en quelque sorte façonnées, en y ajoutant leurs désinences. Mais l'opinion commune, faisant sortir les substantifs romans du latin, y voit au contraire une suppression de ces désinences, combinée avec certaines contractions. Or, pour opérer cette métamorphose, l'on suivit des règles d'analogie fort constantes... à ce que disent les philologues; seulement les noms furent formés tantôt de l'accusatif, tantôt du nominatif, tantôt de l'ablatif; les uns en ajoutant une voyelle finale après la suppression de la désinence, d'autres en changeant la consonne finale en voyelle, d'autres en supprimant des voyelles intérieures, d'autres en supprimant des consonnes intérieures, d'autres en combinant la soustraction avec la métamorphose, etc., etc. 2.

Et je ne fais encore que répéter presque littéralement ce que dit Raynouard : les autres philologues sont allés bien plus loin! Se jetant dans un véritable charlatanisme, ils se sont avisés d'établir je ne sais quelles règles imaginaires, dont les noms, ingénieusement dérivés du grec, donnent à leurs inventions un faux air de science. Ces règles sont : l'aphérèse, la prosthèse, l'aphisthème, la syncope, l'épenthèse, la métathèse, la métagramme, la diérèse, l'apocope, la paragoge, et bien d'autres dont je ne puis me rappeler les dénominations baroques. Certes, de cette façon, toutes les difficultés s'aplanissent : veut-on savoir, par exemple, comment loisir est venu d'otium? Rien n'est plus simple, plus facile : otium a donné oti par apocope, puis osi par métagramme, puis losi par prosthèse, puis loisi par épenthèse,

Voy. l'inscription de la colonne rostrale; les lois des Douze Tables, etc.: Justi Lipsii Auctarium inscriptionum veterum. — Voy. Quintil., Inst. or., 1, 7.

² Rayn., Gramm. romane avant l'an 1000, p. 26-35.

108 DE LA LANGUE PROVENÇALE.

puis enfin loisir par paragoge. Voilà qui est expliqué.

La plupart des observations que j'ai faites sur les noms concernent aussi les adjectifs. Remarquons seulement que la tendance générale à l'analyse se révèle ici de nouveau dans la manière de former les comparatifs et les superlatifs. La langue provençale se sert à cet effet, pour le comparatif, des adverbes de quantité plus, mais, mielhs, etc., qui se placent devant l'adjectif, et des particules que ou de qui indiquent le second objet de la relation; pour le superlatif ce sont les adverbes trop, très, molt, etc., ou bien les mêmes adverbes plus, mais, etc., précédés de l'article 1.

Abordons maintenant l'étude de la conjugaison provençale, dont nous ne pourrons voir nécessairement que les principaux éléments, les règles générales. Ce système de conjugaison, simple, analytique comme toutes les autres parties de la grammaire romane, se distingue surtout par l'introduction des pronoms et des verbes auxiliaires.

Les pronoms, concurremment avec certaines flexions, désignent les personnes de chaque temps. Cependant le provençal, un peu plus libre dans sa verve poétique que nos langues actuelles, se permet parfois de supprimer ces pronoms lorsqu'ils sont sujets des verbes (comme dans le style marotique); bien plus, ne pouvant les supprimer lorsqu'ils sont régimes, ou lorsqu'ils sont essentiels pour la clarté du discours, il les contracte, les abrége de manière à n'en faire que de simples assonances qui se rattachent au mot précédent: c'est ce que Raynouard appelle des affixes.

J'ai fait voir plus haut que le parallélisme constant entre les langues européennes rend les origines latines excessivement douteuses; mais ces origines sont bien plus que douteuses lorsqu'il s'agit d'expressions et de tournures sans aucun analogue dans le latin, tout à fait propres au génie de

¹ Raynouard, Gramm. comparée des langues de l'Europe latine, p. 157-142. — Diez, Gramm. der rom. Sprachen, t. II, p. 55-57.

la langue romane. Ces pronoms indéterminés, par exemple, on, tout, rien, etc., viennent-ils, comme le veut Raynouard 1, de homo, de totus, de res, qui n'ont jamais été employés dans ce sens-là? Sans compter que on, om, ou l'on, devant représenter le substantif masculin homo, n'a jamais pris l's indispensable au nominatif. - Pour échapper à ces difficultés, M. Diez a recours à l'influence des Goths 2, à l'instar de ce que Raynouard avait imaginé pour la formation des articles romans. Mais M. Ampère combat cette hypothèse, en faisant observer fort judicieusement que les Goths auraient dit man au lieu de on 3. M. de Maistre, à son tour, prétendant que les philologues qui font venir on de homo n'ont pas la grâce de l'étymologie (ce sont ses expressions), fait dériver ce même pronom indéfini du nom de nombre unus 4. -Laissons ces messieurs disputer entre eux, sans nous mêler de ce qui ne nous regarde pas.

Tout ce qu'on a dit des pronoms indéfinis on l'a dit des verbes auxiliaires, qui forment l'autre trait distinctif de la conjugaison dans la langue nouvelle. L'emploi de ces deux verbes avoir et être, dans la voix active, comme dans la voix passive, est une ressource aussi simple qu'ingénieuse, qui, d'après Raynouard même, a été trouvée et perfectionnée tout d'un coup. Cette ressource devait être inhérente au caractère analytique du roman, qui n'admet qu'un nombre de flexions fort restreint, et certainement insuffisant pour exprimer toutes les modifications de temps, de modes et de voix.

Le système de la dérivation, qui ne reconnaît rien en propre au provençal, va naturellement chercher l'origine des verbes auxiliaires soit dans les langues gréco-latines, soit dans les langues germaniques. Pour mettre un peu

Gramm. romane avant l'an 1000, p. 63-65.

² Gramm. der roman. Sprachen, t. III, p. 277.

³ Hist. de la formation de la langue française, p. 121,122.

⁴ Soirées de Saint-Pélersbourg, 2me entretien, et note xxvII.

d'ordre et de méthode dans l'examen de cette opinion, séparons la partie matérielle des verbes être et avoir, c'est-à-dire les mots mêmes, dans leurs sons et leurs articulations, du sens particulier dans lequel ils sont employés en qualité d'auxiliaires. Et maintenant, discutons.

S'il s'agit de rechercher la dérivation matérielle du verbe aver, cela doit paraître assez embarrassant, en présence des deux conjugaisons suivantes:

Gothique.
haba, habau,
habais,
habaith,
habam,
habaid,
haband.

M. W. de Schlegel, qui nous donne lui-même ce parallèle, pense que le souvenir des deux langues mères s'est confondu dans l'esprit de ceux qui parlaient les nouvelles langues vulgaires ¹. Cela ne se conçoit pas. Cet esprit était donc vide, inerte, avant l'implantation du latin et du germanique?

Quant à la dérivation matérielle du verbe esser, nous trouvons dans le grec è \(\mu\mu\mu\) (\(\epsi\) \(\epsi\), \(\epsi\) ou \(\epsi\), \(\epsi\) \(\epsi\) dans le latin sum, es, est, dans le gaëlique is mi, is tu, is e, dans le gothique im, is, ist, dans le sanscrit ASMI, ASI, ASTI; et l'on voit que ces trois personnes, sauf quelques légères modifications, sont partout identiques.

Outre ces racines généralement semblables des verbes avoir et être, chaque langue particulière montre dans la conjugaison de ces mêmes verbes de remarquables variations. Nouvelles difficultés pour les philologues : nouvelles conjectures. — Comment le verbe aver peut-il faire au présent de

¹ Observations sur la langue et la littér. provençales, p. 99.

l'indicatif ai, as, a, au participe passé agut, etc.? C'est que les Goths avaient une façon particulière d'exprimer haban par la forme aigan. — Pourquoi le verbe esser mêle-t-il à sa conjugaison un type différent, estar? C'est parce que les Latins disaient stare pour se tenir debout, et que les Provençaux se sont emparés de ce mot, en lui donnant la signification d'exister, être.

Il y a plus: le verbe latin esse était privé du participe passé, et n'avait pas non plus l'r caractéristique du présent de l'infinitif. Le verbe provençal esser a ce participe passé, et cet r, lequel r marque aussi le présent de tous les infinitifs romans. Il se trouve donc que, sous ce rapport, la langue provençale, langue prétenduement dégénérée, abàtardie, est en réalité mieux formée, plus complète que sa mère supposée.

Nous venons de voir que, sauf certaines variations exceptionnelles, les racines des verbes auxiliaires avoir et être se retrouvent partout presque identiques. Il en est tout autrement de cette qualité même de verbes auxiliaires, qui ne se trouve au contraire nulle part, du moins nulle part comme dans le roman. Les anciennes langues du Nord possèdent une foule de ces verbes secondaires, qui se compliquent dans la conjugaison de manière à s'éloigner extrêmement de la simplicité provençale. La langue latine ne laisse apercevoir que quelques traces du verbe avoir employé comme auxiliaire, dans les comédics de Térence et de Plaute, dans les épîtres familières de Cicéron ; encore est-il évident qu'il ne faut l'attribuer qu'à l'influence des dialectes vulgaires. Raynouard lui-même admet quelquefois cette influence, indirectement et sans s'en douter. Il pense que l'usage de ces locutions s'est introduit dans la basse latinité par l'effet de la réaction de la langue romane vulgaire sur la langue latine 1; cette langue romane vulgaire existait donc au temps d'Auguste.

Gramm. romane avant l'an 1000, p. 84, 85, en note.

Que conclure de tout cela? sinon que les verbes auxiliaires être et avoir, tels qu'ils existent dans la langue provençale, appartiennent en propre à cette langue provençale, c'est-àdire qu'ils font partie de son essence même, de son essence éternelle et immuable. Or, on a vu qu'il fallait en dire autant pour toute la grammaire provençale, dont nous venons d'examiner les points principaux. Nous terminerons cet aperçu en jetant un coup d'œil sur les prépositions, les conjonctions, les adverbes, qui forment à proprement parler le lien de toute organisation grammaticale et syntaxique.

Beaucoup de conjonctions et d'adverbes, formés d'une manière analytique, se composent d'éléments pris dans le fonds même de chaque idiome roman. C'est ainsi qu'en provençal pur tan que, tota via, etc., en italien alla fine, perciocchè, allora, etc., en espagnol porque, ahora, etc., en français, parce que, toujours, malgré, etc., se comprennent facilement par eux-mêmes, sans devoir recourir à aucune étymologie, latine ou autre. Ces mêmes idiomes ont encore une manière fort simple de former leurs adverbes : c'est d'ajouter la finale ment, men ou mente à l'adjectif. Mais il faut se garder de chercher l'origine de cette finale dans le mens, mentis des Latins, et de prétendre que humblement, moralement, etc., signifient d'une âme humble, d'une âme morale : car une foule d'adverbes, tels que longuement, mortellement, corporellement, etc., deviendraient dès lors incompréhensibles.

Pour ce qui est des prépositions, des conjonctions et des adverbes simples, il est vraiment curieux d'observer par quels expédients, par quels tours d'adresse, les philologues sont parvenus à les faire dériver du latin. Il me sustira, pour en donner une idée, de passer en revue quelques-unes de ces étymologies, d'après Raynouard, M. Diez, M. W. de Schlegel et M. Ampère, que je ne ferai que copier à peu près textuellement : cela n'aura pas besoin de beaucoup de commentaires.

Anz, vieux français ains, qui signifie mais, s'est formé de ante, qui signifie avant: les deux mots se ressemblent presque autant que les deux significations.

Ab, français arec, est dérivé d'habere selon Raynouard, d'apud selon M. Diez et M. W. de Schlegel, d'ab usque cum selon MM. Lemarre et Nodier, d'adhuc selon M. Orell, d'ab et d'ubi selon M. Ampère. Il y a du choix.

Même embarras pour car, qui vient de quare ou de $\gamma \alpha \rho$; pour com, français comme, qui vient de quomodo ou de cum; pour soren (souvent), qui vient de sæpe ou de subinde; pour demanès (tout à coup), qui vient de de mane ou de de manu ipsa; pour donc, italien dunque, qui vient de tunc, ou d'unquam, ou de denique; etc., etc.

L'adverbe dedans, par je ne sais quelle composition barbare, se forme des mots de-de-intus. La préposition devant, au moyen du même système, vient de de-ab-ante. Mais c'est desserhumais (désormais) qui, dans ce genre, montre l'agglutination la plus ingénieuse; il renferme de ipsa hora hodie magis. J'allais oublier le simple petit mot deslor qui contient à lui seul de ipsa illa hora. — Tout cela ressemble beaucoup au cadaver de M. de Maistre, où tout œil exercé doit retrouver caro data vermibus.

Quant à la préposition in ou en, il serait fort malaisé de dire si c'est l'in des Germains, ou l'in des Latins, ou l'ev des Grecs.

Il en est bien autrement de meismes (français même), qui n'a d'analogue dans aucune langue étrangère : ce qui est encore plus embarrassant. Pour remonter à l'ipse des Latins, il a fallu prendre la forme semetipse, et créer un superlatif imaginaire et barbare semetipsissimus : de semetipsissimus à meismes il n'y a plus qu'un pas.

Lai ou là, adverbe de lieu, est aussi le produit d'une opération philologique fort simple : l'on a pris les deux mots latins illa ibi, que l'on a fort adroitement joints l'un à l'autre; puis l'on a retranché il au commencement et bi à la fin.

Deux adverbes seulement, tost et trop, ont eu le rare privilége de mettre un instant les étymologistes en défaut. Mais il n'y a que Raynouard qui ait la bonne foi d'en convenir : les autres montrent plus d'assurance. Tost, ont-ils dit, vient de tostus, participe passé de torrere, brûler : comme si cela devait sauter aux yeux! Et trop vient du bas latin troppus, troupe : comme si le bas latin était autre chose que la langue vulgaire, ou rustique, ou romane, latinisée par les moines et les légistes à l'usage de la littérature latine contemporaine!

Après toutes ces belles déductions, contentons-nous de demander à notre tour aux philologues si vraiment cela se voit, comme ils disent; si, à défaut de principes et de raisonnements, il y a là quelque chose qui parle aux sens. — Ainsi, même en restant sur leur propre terrain, dans les limites étroites de leur prétendue science, il ne faut qu'un peu d'atention pour apercevoir toutes leurs spécieuses inconséquences, toutes leurs ingénieuses puérilités. Qu'est-il besoin d'ajouter encore? L'évidence morale, tout aussi bien que l'évidence matérielle, ne parle-t-elle pas assez haut, pour nous dispenser de toute autre réflexion?

Il me reste à étendre un peu le cercle de mes recherches historiques et philologiques, en considérant d'un point de vue plus général l'ensemble des langues que l'on appelle romanes. Ce point de vue me fournit tout d'abord une nouvelle démonstration de mes principes et de mes raisonnements.

En effet, j'admets pour un instant que le latin ait pu se répandre chez tous les peuples conquis par Rome; j'admets qu'il ait pu s'imposer même par n'importe quel moyen. Il est certainement impossible de concevoir que ce latin se soit corrompu, se soit décomposé d'une manière exactement semblable, au même degré, dans l'enceinte de Rome, comme dans les Gaules, comme dans l'Espagne, et même comme dans les provinces les plus éloignées telles que la Gallicie. Que l'on veuille bien remarquer en outre que dans chacune de ces contrées, la langue latine s'est trouvée dans des condi-

tions tout à fait différentes, en présence d'éléments toujours nouveaux; que, sans parler des idiomes indigènes, la péninsule ibérique fut en contact avec les Phéniciens, les Goths, les Suèves, les Alains, les Vandales, les Arabes; la Gaule septentrionale, seulement avec les Franks et les Normands; et que l'Italie, par le moyen de l'Église chrétienne, conserva presque intact son ancien langage latin. — Comment se fait-il donc, après cela, que toutes les langues de ces mêmes contrées aient des analogies si frappantes, si incontestables, et qu'elles soient considérées généralement comme formant une seule et même famille?

Voilà ce que Raynouard, le premier, a tenté d'expliquer par son hypothèse de la langue romane, c'est-à-dire, comme il l'entendait, de la langue provençale : laquelle, sortie immédiatement et en premier lieu du latin, aurait à son tour donné naissance aux idiomes catalan, italien, français. Cette hypothèse, assez singulière, ne manqua pas de soulever généralement quelques doutes, puis de vives discussions parmi les savants, puis enfin des railleries impitoyables de la part des petits philologues. En effet, le simple bon sens suffisait pour condamner ce système; il paraissait bien évident à tout le monde que les peuples voisins de la Provence ne pouvaient pas avoir emprunté leur langage des troubadours.

Mais ce qu'on n'a jamais remarqué, ce qu'on n'a pas voulu remarquer, c'est que cette hypothèse est parfaitement d'accord avec l'hypothèse de la dérivation latine, dont elle est presque une suite inévitable; et que Raynouard, le seul parmi tous les philologues, a été conséquent dans ses idées et dans ses principes. En effet, examinons en général, je ne dis pas quelles sont les raisons, mais quels sont les principaux motifs qui ont toujours fait de la dérivation latine l'opinion vulgaire. Il est évident que ce sont : 1° l'antériorité du latin, et 2° les ressemblances intimes entre ce latin et les langues romanes. Or, l'idiome provençal n'est-il pas antérieur aux autres idiomes néolatins, et n'aperçoit-on pas aussi la plus

grande analogie entre toutes ces langues romanes? Il n'y a donc pas lieu d'attaquer Raynouard avec cette violence, avec cette aigreur, lorsqu'il n'a fait que pousser l'ancienne théorie dans ses conséquences les plus rigoureuses, et la Grammaire comparée des langues de l'Europe latine n'en reste pas moins un véritable chef-d'œuvre.

Je ne donnerai qu'un aperçu rapide sur le développement des autres langues romanes, et sur les rapports qu'elles eurent avec le provençal. On comprend à la première vue que l'action de ce dernier idiome dut être immense sur les progrès de l'espagnol, de l'italien et du français, ses voisins et ses frères; mais on comprend aussi que cette action n'est presque point appréciable matériellement, à cause des ressemblances originelles, provenant d'une création primitivement analogue.

Un document précieux pour l'étude comparée de ces langues est le fameux discort de Rambaud de Vaqueiras, analysé par M. Lacurne de Sainte-Palaye 1. Dans cette œuvre bizarre, le poëte prend à chaque strophe un langage différent, sans doute pour mieux exprimer l'égarement de son esprit. Ainsi, après avoir parlé provençal dans la première, il parle italien dans la seconde, français dans la troisième, gascon dans la quatrième, et espagnol dans la dernière. Puis, pour mettre dans son envoi le comble au désordre, c'est de deux en deux vers qu'il change d'idiome. Tout cela peut être fort ridicule, mais n'en est pas moins fort intéressant pour nos études philologiques. Les cinq langues que le discort nous présente de cette manière, en regard l'une de l'autre, ont entre elles une si grande conformité, qu'il faut nécessairement leur accorder, non pas une origine commune, mais une origine semblable et des éléments analogues.

Le romanzo de la Catalogne se rapproche du provençal plus qu'aucun autre idiome roman; il est probable que ces

¹ Mém. de l'Acad. des inscr., t. XXIV, p. 671.

deux langues recurent une impulsion progressive presque simultanée, puisqu'elles se trouvaient dans les mêmes conditions de développement, et qu'elles avaient reçu, à peu près dans le même temps, les influences bienfaisantes des Romains, des Germains et des Arabes. Mais, si l'on condamne le système qui fait du provençal le type primitif des langues romanes, il faut bien certainement, et à plus forte raison, condamner l'opinion qui cherche dans le dialecte catalan la filiation du provençal. Cette hypothèse, soutenue par MM. Bouterwek 1, Jaubert de Passa 2, et la plupart des écrivains espagnols, ne s'appuie que sur les progrès brillants et rapides, faits par la civilisation, les arts et la littérature à la cour des comtes de Barcelone. Or, les premiers rapports entre la Provence et la Catalogne, amenés par le mariage de Raymond Bérenger III avec Dolce, fille du comte de Provence, ne commencèrent qu'en 1112, et l'on déciderait difficilement lequel de ces deux pays, à cette époque, exerça le plus d'influence sur l'autre.

Les autres dialectes de la Péninsule restèrent beaucoup plus longtemps incultes et grossiers; tant de peuples différents avaient envahi ce pays, tant d'éléments hétérogènes étaient venus s'y mêler sans se confondre, qu'il fallut plusieurs siècles pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Luitprand nous dit que vers l'année 728 l'on pouvait compter en Espagne dix langues distinctes, savoir : le vieil espagnol, le cantabre, le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, l'hébreu, le celtibérien, le valencien et le catalan. On conçoit que cet immense tohu-bohu, ce ramassis de toutes sortes d'idiomes incompréhensibles les uns pour les autres, devait présenter un obstacle insurmontable au développement, ou plutôt à la naissance d'une littérature. La Catalogne elle-

^{&#}x27; Hist. de la littér. espagnole.

² Recherches histor. sur la langue catalane, Mém. de la Société roy. des antiquaires de France, t. VI.

même, quoique possédant une langue plus avancée, plus perfectionnée que les autres, eut tout le mal possible à se créer une poésie originale. Jusque vers le xive siècle, on voit ses poëtes les plus distingués rimer en provençal, en pur provençal, et se modeler constamment sur nos troubadours. Ce n'est guère qu'avec Ausias March et Jaume Roig que la littérature catalane reçoit un caractère propre, et brille d'un éclat qui n'est plus emprunté.

De même que l'Espagne, l'Italie avait adopté la langue des troubadours comme langue littéraire, sans presque aucune modification; ainsi de l'un et de l'autre côté, l'influence provençale était devenue presque funeste aux progrès des idiomes originels, progrès qu'elle avait d'abord favorisés. Toutefois, dans la péninsule italique, d'autres causes encore étaient venues, non pas arrêter, mais retarder ce développement.

La langue latine avait subsisté en Italie plus longtemps que dans toute autre contrée de l'Europe; l'aristocratie romaine n'avait pas encore disparu de la scène du monde, que l'Église chrétienne s'était emparée de son langage, et lui avait continué une existence factice dont le foyer se maintenait dans la ville éternelle. On vit de cette manière fleurir jusqu'au xnº siècle une sorte de poésie latine, qui sans doute était fort peu latine, et qui était encore moins de la poésie, mais qui ne laissa pas d'être un obstacle au libre développement de la langue vulgaire. D'un autre côté, une foule de peuples barbares vinrent tour à tour se jeter, comme des oiseaux de proie, sur le cadavre de l'ancienne Rome, et, comme en Espagne, ils enveloppèrent le langage populaire d'un réseau d'idiomes longtemps inextricable. Il est dès lors bien facile de comprendre pourquoi ce langage, ayant à lutter sans cesse contre tous ces envahissements, ne se forma point de littérature écrite. Il fallait un immense génie, il fallait Dante pour faire sortir du sein de ce chaos une langue et une littérature.

Néanmoins, avant lui déjà, un premier idiome vulgaire, encore faible, informe, était sorti de ce long et laborieux enfantement. Trouvant à sa portée, et pour ainsi dire penchée sur son berceau, cette langue provençale brillante de vigueur et de jeunesse, il lui tendit les bras; et celle qui ne pouvait être sa mère devint ainsi sa nourrice. C'est dans cette première enfance, alors que la poésie italienne suça, en quelque sorte, avec le lait, les sentiments tendres et chevaleresques, que l'on reconnaît les germes de sa future splendeur. Là se voit déjà l'esprit qui doit animer un jour Pétrarque, l'Arioste, et même le Tasse.

Parmi toutes les langues romanes, le roman wallon, ou le français, a été le dernier à se former, ou plutôt à s'organiser. Même après avoir jeté ses premiers feux dans la poésie des trouvères, cet idiome ne cessa de subir une sorte d'élaboration, de transformation continuelle, tant pour la langue parlée que pour la langue écrite, tant dans la prononciation que dans l'orthographe. Mais, arrivé le dernier dans la voie du progrès, ce langage devait aller aussi bien plus loin que les autres; et de toutes les diverses influences que le français recevait presque nécessairement, à cause de sa position géographique, devait sortir à la fin une littérature complète et bien organisée.

Cependant ces influences, souvent trop vives, trop puissantes, ne laissèrent pas d'entraver la marche progressive de cette même langue, en la détournant de ses tendances primitives et naturelles. Heureusement que le bon sens et le bon goût, qui forment les principaux traits du caractère français, firent constamment justice de ces écarts et de ces exagérations.

C'est une étude non-seulement curieuse, mais extrêmement intéressante, que celle de ces vicissitudes, de ces variations, de ces luttes continuelles, que subit le roman wallon depuis ses premières manifestations littéraires. Il est une idée surtout qui domine toute cette histoire, et qui s'y représente constamment, sous toutes les formes, en s'appuyant sur les préjugés les plus puissants et les plus invétérés. On comprend déjà que cette idée est celle de la dérivation latine, dont l'une des conséquences les plus déplorables a été de faire corriger soigneusement, sur l'idiome de Cicéron, notre bonne langue gauloise, si simple, si claire, si naïve, et d'enrichir cette langue gauloise d'une foule d'expressions inutiles ou surabondantes, toujours étrangères à son propre génie.

Et pourtant, le bon sens n'a pas cessé de se révolter contre cette détestable routine, de l'attaquer, de la combattre, tant avec les armes du raisonnement qu'avec celles du ridicule et de la satire. Il faut entendre Rabelais se moquer, avec sa verve inépuisable, de tous ces « contrefaiseurs et escorcheurs du langaige françoys », qui font tous leurs efforts

> « Pour indaguer en vocable authenticque La purité de la lingue guallicque, Jadiz immerse en caligine obscure. ¹ »

«.... Quelque jour, je ne sçay quand, dit le grand goguenard, Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses
compaignons, par la porte dont l'on va à Paris : là rencontra
ung escholier tout joliet qui venoit par icelluy chemin : et,
après qu'ilz se feurent saluez, luy demanda : Mon amy,
d'ond viens-tu à ceste heure? L'escholier luy respondit :
De l'alme, inclyte, et célèbre académie que l'on vocite Lutece.... etc. Que diable de languaige est cecy? dist Pantagruel.... A quoy dist ung de ses gens : Seigneur, sans
doubte ce guallant veult contrefaire la langue des Parisians;
et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. A

¹ Épître du Limousin de Pantagruel, grand excoriateur de la lingue latiale, envoyée à un sien amicissime, résident en l'inclyte et famosissime urbe de Lugdune.

quoy dist Pantagruel: Est-il vray? L'escholier respondit: Seignor missayre, mon génie n'est point apte nate à ce que dict ce flagitiose nébulon, pour escorier la cuticule de nostre vernacule guallicque: mais viceversement je gnave opère, et par vèles et rames je me énite de le locupléter de la redundance latinicome 1. »

Ce chapitre du Pantagruel, ainsi que plusieurs autres parodies du même genre faites à cette époque 2, est surtout curieux en ce qu'il tourne en ridicule une foule de termes d'origine latine, qui depuis ont été naturalisés français. Car, à cette époque, le sens commun paraît encore sussisant pour s'opposer à ces singulières tendances. Bonaventure des Perriers, attaquant l'opinion même qui faisait venir notre langue du grec et du latin, disait avec cette raison un peu badine qui le caractérise : «... Pour faire fin, qui voudra ainsi rêver après ces étymologies, prêtera force ris pour ceux qui auront la rate un peu saine. Car combien pensez-vous qu'il y ait de mots qui se ressemblent, en tant de langages qu'il y a parmi le monde, qui ne se connurent jamais? ... Il y aura deux mots, qui se commenceront par même lettre, qui auront deux ou trois lettres semblables; je dirai que l'un est fils de l'autre tout incontinent? Eh! non ferai! Je ne serai point si songe-creux, beau sire, de peur qu'on ne s'en moque 5. »

Mais c'est notre Rabelais surtout qu'il faut écouter, alors que l'indignation le force en quelque sorte à parler sérieusement; car il est des instants où cet homme extraordinaire paraît vouloir déposer le masque de son insouciante ironie, de ces instants où sa verve puissante s'échappant avec violence, semble découvrir le fond même de sa pensée. « Je prouveray, dit-il dans le prologue de son livre V, je prou-

Pantagruel, liv. II, chap. vi.

² Voy. les Contes et joyeux Devis, de Bonaventure des Perriers, Nouvelle xvi.

³ Discours non plus mélancoliques que divers, etc., chap. xvII.

veray, en barbe de je ne sçay quels centonificques botteleurs de matières cent et cent foys grabelées, rappetasseurs de vieilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx motz latins moisiz et incertains, que nostre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à mespriser qu'ilz l'estiment! »

Documents per l'estudi de la lenza occitana

Totes los volums son presentats en occitan e descargadisses sus: http://ieoparis.free.fr/delo.html

Una presentacion en anglés de las darrièras parucions se pòt legir sus:

https://occitanism.wordpress.com

Una presentacion en francés de las darrièras parucions se pòt legir sus:

https://langue-occitane.blogspot.com/

Darrièras parucions

- 115. Antoine Léandre SARDOU. L'idiome niçois. Ses origines, son passé, son état présent (1878)
- 116. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat. Grammaire et folklore (1927)
- 117. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat. Vocabulaire patois-français t. 1: A-G (1930)
- 118. Louis QUEYRAT. Le patois de la région de Chavanat. Vocabulaire patois-français t. 2: H-Z (1930)
- 119. Camille CHABANEAU. La langue et la littérature du Limousin (1892)
- 120. Louis PIAT. Dictionnaire français-occitanien t. 1: A-D (1893)
- 121. Louis PIAT. Dictionnaire français-occitanien t. 2: E-O (1893-1894)
- 122. Louis PIAT. Dictionnaire français-occitanien t. 3: P-Z (1894)
- 123. Paul MEYER. c et g devant a en provençal. Étude de géographie linguistique (1895, 1901)



« Pour ce qui concerne les dénominations de langue d'oc et langue d'oil, elles se trouvent constatées par l'ordonnance de Philippe le Bel publiée en 1304 ou 1305... »

(E. Van Bemmel)



Eugène Van Bemmel De la langue provençale

IEO París - 31, rue Vandrezanne - 75013 Paris http://ieo.paris.free.fr

Documents per l'estudi de la lenza occitana n° 124

Libre a res-non-còst. Se deu pas vendre. This book is free. It should not be sold.

Totes los volums son descargadisses sus: http://ieoparis.free.fr/delo.html

